

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 décembre 2013

DCM N° 13-12-19-4

Objet : Budget Primitif 2014 - Motion Recettes - Motion Dépenses.

Rapporteur: M. TOULOUZE

Le Budget Primitif de la Ville de Metz est présenté et voté par nature.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Cependant, le Programme Triennal d'Investissement 2014-2016 est toujours transmis pour simple information, et ne fait pas l'objet d'un vote du Conseil Municipal.

Le Budget Primitif proposé pour 2014 est globalement équilibré, conformément aux conditions présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le Jeudi 28 Novembre 2013.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU les instructions comptables M14, M4 et M49,

VU sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

VU les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005 et 30 Mars 2006 complétant les durées d'amortissement,

VU la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 28 Novembre 2013,

VU le projet de budget présenté pour l'exercice 2014,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

MOTION RECETTES

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2014 en recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	29.956.519
. Mouvements d'ordre	<u>12.094.251</u>
. Mouvements budgétaires	42.050.770
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>1.052.194</u>
. Mouvements budgétaires	1.052.194
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>107.783</u>
. Mouvements budgétaires	107.783
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.987.518
. Mouvements d'ordre	<u>2.104.021</u>
. Mouvements budgétaires	4.091.539
TOTAL	47.302.286

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	160.568.127
. Mouvements d'ordre	<u>525.032</u>
. Mouvements budgétaires	161.093.159
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	

. Mouvements réels	1.500.833
. Mouvements d'ordre	<u>42 844</u>
. Mouvements budgétaires	1.543.677
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	292.500
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	292.500
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	3.759.525
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	3.759.525
TOTAL	166.688.861
TOTAL GENERAL	213.991.147

- **DECIDE** pour 2014 de reconduire les taux des 3 impôts locaux, soit :
 - 18,09% pour la Taxe d'Habitation,
 - 17,21% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
 - 70,35% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
représentant un produit global de 54.900.000 Euros.

MOTION DEPENSES

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2014 en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	41.525.738
. Mouvements d'ordre	<u>525.032</u>
. Mouvements budgétaires	42.050.770
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	1.009.350
. Mouvements d'ordre	<u>42 844</u>
. Mouvements budgétaires	1.052.194
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	

. Mouvements réels	107.783
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	107.783
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	4.091.539
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	4.091.539
TOTAL	47.302.286

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	148.998.908
. Mouvements d'ordre	<u>12.094.251</u>
. Mouvements budgétaires	161.093.159
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	491.483
. Mouvements d'ordre	<u>1.052.194</u>
. Mouvements budgétaires	1.543.677
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	184.717
. Mouvements d'ordre	<u>107.783</u>
. Mouvements budgétaires	292.500
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.655.504
. Mouvements d'ordre	<u>2.104.021</u>
. Mouvements budgétaires	3.759.525
TOTAL	166.688.861
TOTAL GENERAL	213.991.147

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Général de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Finances Commissions : Référence nomenclature «ACTES» : 7.2 Fiscalité

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 46 Absents : 9 Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



- FINANCES -

RAPPORT DE PRÉSENTATION

BP 2014



Ville de Metz

Rapport de présentation du
Budget primitif 2014

Conseil Municipal
19 décembre 2013

Table des matières

<i>INTRODUCTION</i>	4
<i>1 PERMETTRE A METZ DE FAIRE FACE A UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE TOUT EN CONSERVANT NOTRE CAPACITE D'ACTION ET D'INVESTISSEMENT</i>	5
1.1 La baisse des concours en euros constants	5
1.2 Une fiscalité inchangée depuis 4 années	5
1.3 Une épargne brute maintenue à un niveau élevé	5
1.4 Une rigueur de gestion effective, permettant de baisser les charges générales de fonctionnement	6
1.4.1 Maîtrise de l'évolution de la masse salariale: +1.8% avec visée +1.5%.....	6
1.4.2 Mutualisation / organisation des services.....	6
1.4.3 Des choix d'investissement permettant des économies de fonctionnement	6
1.5 Un endettement maîtrisé, consacré à l'investissement	6
1.6 Un effort demandé aux structures associées	7
<i>2 GARANTIR LE « NIVEAU DE VILLE » ET PRIORISER DES INVESTISSEMENTS PORTEURS</i>	8
2.1 Les politiques de solidarité	8
2.1.1 Une politique tarifaire favorable aux Messins les moins favorisés	8
2.1.2 L'action du CCAS : des plus démunis aux familles et aux personnes âgées, un panel d'actions solidaires et intergénérationnelles.....	8
2.1.3 La consolidation du partenariat en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion : CAF, CG57, Etat.....	9
2.2 Les leviers d'une croissance durable	9
2.2.1 L'action sur l'environnement économique.....	9
2.2.2 L'action sur l'emploi	10
2.2.3 L'action en faveur des filières d'avenir et de l'économie circulaire	11
2.2.4 Les grands investissements préservés au service de l'économie du territoire et du bien-être des habitants	11
2.3 Les services aux familles et à la jeunesse, les soutiens aux associations et à l'animation de la Ville	12
2.3.1 Les écoles : l'accompagnement au développement des accueils périscolaires.....	12
2.3.2 Le soutien aux associations et à l'animation	12
2.3.3 Les subventions animation, sports, vie étudiante et culture	12
2.3.4 Les grandes manifestations.....	12
2.3.5 De nouveaux espaces de diffusion et de création artistique	13
<i>3 LE BUDGET PRINCIPAL</i>	14
3.1 La section de fonctionnement	14
3.1.1 Les recettes réelles de fonctionnement	14
3.1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement	17
3.2 La section d'investissement	18
3.2.1 Les recettes d'investissement	18
3.2.2 Les dépenses d'investissement	19
<i>4 REPARTITION FONCTIONNELLE DES DEPENSES</i>	20
<i>5 REPARTITION PAR NATURE DES RECETTES / DEPENSES</i>	23

6	<i>LES BUDGETS ANNEXES</i>	28
6.1	Le Budget Annexe des Eaux	28
6.2	Le Budget Annexe du Camping	29
6.3	Le Budget Annexe des Zones	30

Introduction

Rendre compte d'un budget sans mettre en avant des réalisations, en s'abstenant de promouvoir l'action d'une majorité municipale est un exercice redoutable. D'autant plus redoutable que le budget primitif qui est préparé pour 2014 capitalise les résultats d'une gestion rigoureuse sans austérité, d'ambition sans démesure, de rénovation patiente et méthodique de notre Ville et de sa préparation pour la voir se réaliser dans tous ses attraits. C'est aussi un exercice difficile car le budget reflète les priorités politiques autant qu'il les permet.

Des projets se finalisent, comme la BAM, la crèche de l'Amphithéâtre, d'autres avancent et se concrétisent, comme le futur Centre culturel Agora de Metz Nord ou encore les ZAC Sansonnets ou Coteaux de la Seille. Les nouveaux équipements doivent trouver leur place dans le paysage urbain, dans l'environnement familial des Messins. La Ville les accompagne par ses crédits, ils apparaissent progressivement dans la section de fonctionnement après avoir figuré dans les tableaux d'investissement.

Il s'agit en 2014 de faire vivre ces équipements, ces politiques tarifaires, scolaires, de soutien aux associations, avec des crédits qui pourront dans certains cas, être réduits parce que la contrainte pesant sur la gestion des services municipaux doit être partagée avec tous ses partenaires. Faire vivre les équipements et poursuivre les politiques d'accompagnement, de valorisation et d'expérimentation au service des liens de solidarité, d'épanouissement et de reconnaissance mutuelle entre les Messins, cela reste notre priorité. Elle est pertinente dans la mesure où l'offre ainsi renouvelée rencontre la demande des Messins.

D'autres investissements ne sont pas aussi visibles, et supposent un engagement budgétaire sur le temps long : la rénovation des réseaux, de l'éclairage, des écoles et des centres sociaux doit se poursuivre pour ne pas perdre le bénéfice des réalisations passées. C'est possible, sans même que le budget ne subisse d'augmentation significative, ni en dépenses, ni en recettes.

Les efforts de gestion dont témoignent les comparaisons de Metz aux autres grandes villes nous permettent de présenter un budget alliant la modération de la progression des dépenses et des recettes, une adaptation de nos investissements à notre capacité de réalisation visant des projets réalistes et pertinents ainsi qu'une compétence démontrée dans la recherche de financements extérieurs. Au service des Messins, la Ville inscrit ses projets dans le cadre des priorités d'actions départementales, régionales et nationales et cela se traduit dans ce budget 2014.

Ce budget en est la confirmation, Metz choisit la modération fiscale et un endettement faible, elle adapte ses dépenses à la contraction de ses recettes. Elle modernise sa propre organisation pour conserver et entretenir sa capacité à se projeter dans un avenir au service de tous ses habitants.

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Général de Moselle

1 Permettre à Metz de faire face à un contexte national difficile tout en conservant notre capacité d'action et d'investissement

1.1 La baisse des concours en euros constants

L'exigence de redressement des comptes publics génère des contraintes majeures dans la construction budgétaire de la ville de Metz. Concrètement, l'année 2014 se caractérisera par une baisse prévisionnelle des dotations de l'Etat de 1.12M€. Une nouvelle baisse de 3% est prévisible en 2015. Dans le même temps, les versements de Metz Métropole sont gelés en euros courants.

1.2 Une fiscalité inchangée depuis 4 années

Le levier de la fiscalité ménage ne sera pas utilisé en 2014, et ainsi depuis 2010. Il s'agit d'une recette importante pour la ville, d'abord parce qu'elle représente près de 35% de ses recettes de fonctionnement, ensuite parce qu'au-delà de financer aussi bien les personnels et les équipements, cette recette permet toutes les autres : ce sont nos projets qui suscitent le concours de nos partenaires privés ou institutionnels, ce sont nos subventions qui permettent aux associations de solliciter d'autres financements.

Bien qu'importante, cette recette ne sera pas sollicitée en 2014 parce que Metz fait le choix de maintenir la modération de son imposition mais également, dans une période de consolidation des comptes nationaux, pour ne pas ajouter de nouvelles hausses à celles des contributions décidées au plan national, alors que les budgets des particuliers sont déjà gérés au plus juste.

Les taux de la fiscalité locale décidés par la Ville ne changeront pas en 2014, pour la quatrième année consécutive, avec une taxe d'habitation maintenue à 18,09% et une taxe foncière bâtie à 17,21%. De même, il est proposé que la taxe sur la consommation d'électricité ne suive pas l'indexation nationale, comme c'est désormais possible, et soit maintenue au taux actuel.

Sans changements sur les taux, le produit des contributions varie néanmoins en vertu de l'évolution de l'assiette d'imposition. Ainsi les moyens de la Ville augmenteront du fait de la richesse fiscale en progression à Metz, en termes de nouvelles surfaces de commerces et d'activité, de nouveaux logements et de nouvelles ZAC. Ils représentent tous des indicateurs positifs de progrès pour la Ville et témoignent de son dynamisme.

1.3 Une épargne brute maintenue à un niveau élevé

Selon les prévisions du BP, l'épargne brute augmente de 1,86%, pour atteindre près de 11,6M€. Elle contribue donc fortement au maintien de la capacité à investir de la Ville, et couvre près de 28% des programmes d'investissement prévus.

1.4 Une rigueur de gestion effective, permettant de baisser les charges générales de fonctionnement

Face à des ressources financières de plus en plus contraintes, et même si la situation messine est clairement plus favorable que celle d'autres collectivités, une attention scrupuleuse sera portée à la façon dont les services sont rendus à la population, notamment en engrangeant le fruit de réformes d'organisation et d'optimisation des services, pour en réduire le coût sans altérer leur qualité. Cela permet une baisse de 0.8% des charges générales de fonctionnement.

1.4.1 Maîtrise de l'évolution de la masse salariale: +1.8% avec visée +1.5%

La masse salariale, bien qu'évolutive, sera fortement contenue (+1,8% en 2014, avec un objectif de +1,5% en 2015).

Les effets de la maîtrise de la masse salariale ne se font sentir que sur le temps long ; le budget proposé rend ainsi compte de mesures de modernisation et de gestion prévisionnelle de l'affectation des personnels, engagées depuis plusieurs années, et qui devront être résolument poursuivies.

1.4.2 Mutualisation / organisation des services

Suivant l'exemple des services informatiques avec Metz Métropole, il conviendra d'approfondir la mutualisation des services avec l'agglomération messine. Cette mise en commun va plus loin que le seul partage des dépenses de structure, il s'agit également d'intégrer nos partenaires de Metz Métropole pour des services gérés à l'échelle de l'agglomération. Ce sera prochainement le cas des personnels missionnés sur les clauses d'insertion sociale dans les projets des bailleurs sociaux. Pour la Ville de Metz qui est à l'initiative de ces avancées, cela représente des économies.

En termes de gestion interne, des projets importants de dématérialisation et de mise en commun de moyens d'impression permettent de réaliser des économies substantielles. Le partage des meilleures pratiques entre les services permettent de généraliser les expérimentations fructueuses dans les marchés publics, les travaux sur notre patrimoine, l'entretien des espaces verts ou encore le suivi des délégations de service public.

1.4.3 Des choix d'investissement permettant des économies de fonctionnement

Les économies d'énergies réalisées dans les écoles et les gymnases sont poursuivies et étendues aux piscines dans le cadre des programmes d'efficacité énergétique. La modernisation de l'éclairage urbain se poursuit avec 1.6M€. Des investissements sont également prévus pour réduire la consommation de carburant du parc auto, non seulement en le rajeunissant mais également en choisissant des véhicules plus économes. Les machines assurant la propreté seront renouvelés en conséquence, et les locaux des agents seront concentrés et modernisés. De nouveaux équipements permettront des économies de manutention pour l'installation de barrières, de praticables destinés aux différents événements animant la ville.

1.5 Un endettement maîtrisé, consacré à l'investissement

Compte tenu des emprunts souscrits par la Ville pour ses besoins d'investissement, en 2011 (11M€) puis 2013 (6,5M€), l'encours se monte fin 2013 à 127€ par habitant.

Cet endettement reste très faible par rapport à la moyenne de la strate (1 081€ par habitant en 2012) et, même en hausse, l'encours reste inférieur au niveau de la fin 2007.

Sur la période, la Ville s'est ainsi très légèrement désendettée, de 0.5M€.

En 2014, l'endettement complémentaire et nécessaire pour investir est estimé au maximum à 6,5M€, avec l'inscription de 596k€ en section de fonctionnement pour le remboursement des intérêts de la totalité de l'encours.

ETAT DE LA DETTE : RECAPITULATIF BP 2014

LIBELLÉ	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2014	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
dette propre résultant de l'emprunt	29 336 823,72	15 606 117,37	596 299,43	2 132 084,12	2 728 383,55
TOTAL DE LA DETTE PROPRE	29 336 823,72	15 606 117,37	596 299,43	2 132 084,12	2 728 383,55
(population INSEE 2013 : 122 928 hab.)		127 € / hab.			22 € / hab.

1.6 Un effort demandé aux structures associées

Une répartition de l'effort budgétaire est demandée dans le cadre d'enveloppes normées sollicitant une contribution aux économies de la part des organismes associés.

Certaines subventions ont pu être ainsi revues à la baisse (ONL, MMD), tandis que d'autres sont maintenues en euros courants.

Les seules augmentations proposées (CCAS, EPCC Metz en Scène) correspondent à de nouvelles missions.

La Ville de Metz est amenée, comme toutes les collectivités locales, à faire face à un contexte économique et budgétaire difficile et à son corollaire, la baisse des recettes de l'Etat. Dans ce contexte, elle demeure pourtant dans une situation favorable, qui tient à la qualité de ses « fondamentaux » financiers, et notamment :

- ✓ un niveau de fiscalité locale qui se situe largement en dessous de la moyenne de la strate des villes de taille comparable (produit par habitant -23% pour la TH et -42% pour la TFB, par rapport à la moyenne) ;
- ✓ une épargne brute qui permet à la Ville d'investir durablement, grâce notamment aux ressources que lui apporte l'UEM, dont elle est l'actionnaire principal ;
- ✓ un niveau d'endettement sur emprunt qui est l'un des plus bas de la strate, et qui représentait fin 2013 un montant par habitant près de 10 fois inférieur à la moyenne des villes comparables (127€/hab).

2 Garantir le « niveau de ville » et prioriser des investissements porteurs

Au tournant de 2014, les grands travaux structurants engagés dans le mandat sont achevés ou en voie de l'être. Il s'agit dès lors de faire vivre ce qui a été construit, et de consacrer les marges de manœuvre disponibles à améliorer la vie quotidienne des Messins dans des domaines qui concourent à la qualité de vie et aux liens entre les habitants.

Pour autant, la Ville poursuit son action en faveur du développement, à plus forte raison alors que l'activité économique et l'emploi sont à Metz comme ailleurs, en difficulté.

2.1 Les politiques de solidarité

Le budget proposé pérennise les dispositifs destinés aux plus fragiles des Messins. Ces outils dont beaucoup ont été créés ces dernières années, répondent à l'approfondissement de la crise économique et sociale et au besoin de soutien de la Ville qu'attendent de nombreux Messins pour les aider à faire face aux difficultés.

2.1.1 Une politique tarifaire favorable aux Messins les moins favorisés

La gratuité constitue une décision tarifaire positive et est votée comme telle avec l'ensemble des tarifs. La modulation des tarifs sous conditions de ressources constitue également un outil d'une politique sociale offensive. En 2014, les tarifs aux particuliers et associations (périscolaire, restauration scolaire, services sportifs, culturels et les locations de petit matériel) ainsi que les politiques d'accessibilité sous condition de ressources (Pass Metz Loisirs, Pass Avant'Age) seront inchangés et reconduits. L'abaissement ou la modulation des tarifs permet non seulement un meilleur accès aux services mais au-delà suscite l'augmentation des fréquentations et en conséquence la hausse des produits des services (+12.52% pour le périscolaire et la restauration scolaire, hors effet rythmes scolaires).

2.1.2 L'action du CCAS : des plus démunis aux familles et aux personnes âgées, un panel d'actions solidaires et intergénérationnelles

La subvention au Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 13 M€, en augmentation de 3.17%. Les politiques d'intervention d'urgence, sociales et familiales se poursuivront.

La poursuite de l'effort en faveur des Messins les plus fragiles sera maintenue. Ainsi les secours d'urgence aux personnes qui ont augmenté de près de 200 000 € avec la crise économique seront amplifiés. Les aides aux personnes âgées qui ont triplé sur cette même période seront maintenues. Les aides aux familles et aux jeunes dotées d'une enveloppe de près de 200 000 € seront aussi reconduites. Nouveau dispositif venant amplifier le bouclier social municipal, la lutte contre la précarité énergétique sera dotée d'une enveloppe de 40 000€ supplémentaires permettant de créer un chèque énergie en partenariat avec les fournisseurs d'énergie au bénéfice des personnes en situation de précarité énergétique.

De plus, parce que la précarité des liens est aussi importante que la précarité des biens, le CCAS viendra compléter ses outils pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en s'inscrivant dans l'expérimentation nationale MONALISA (MOBilisation NAtionale contre l'ISolement social des Agés) visant à remobiliser les solidarités d'engagement et de proximité

des acteurs publics et du monde associatif et plus largement en agissant sur l'environnement direct des personnes concernées.

Enfin d'un point de vue budgétaire, la variation notable de la subvention au CCAS s'explique essentiellement par le coût de fonctionnement des 60 places de l'espace d'accueil petite enfance de l'Amphithéâtre qui sera achevé et démarrera son activité en 2014 ainsi que par la reprise en gestion du centre Pioche (accueil Petite Enfance).

2.1.3 La consolidation du partenariat en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion : CAF, CG57, Etat...

Metz a fortement développé son partenariat avec tous les acteurs institutionnels œuvrant en matière de cohésion sociale. Le partenariat avec la CAF a pris une ampleur inégalée et se développera encore en 2014, en particulier au travers du nouveau partenariat construit autour du Centre Pioche (Centre social et crèche).

De même, l'Etat est un partenaire essentiel dans les efforts de Metz pour les quartiers bénéficiaires de la politique de la ville ; les crédits en subventions dans le cadre du CUCS seront davantage ciblés et essentiellement maintenus à 1.1M€. Metz se positionnera également dans le cadre des nouvelles orientations nationales de la politique de la Ville qui vise à un resserrement des zones prioritaires pour accentuer l'effet levier des moyens dérogatoires mobilisés par l'Etat. Divers types de territoires pourront néanmoins être identifiés et soutenus selon des modalités différenciées, dans le cadre d'une coordination renforcée à l'échelle de l'agglomération.

En 2014, l'une des actions partenariales les plus significatives sera le soutien aux copropriétés dégradées, dans un premier temps les 8 résidences identifiées comme prioritaires dans le quartier de Metz Borny. Divers dispositifs seront mis en œuvre, notamment le plan de redressement de la copropriété Bernadette sous l'autorité du Préfet de Région. Ces actions auprès et avec les copropriétaires en difficulté constitueront un travail de longue haleine qui s'échelonnera sur plusieurs années mais dont le démarrage opérationnel et visible sera effectif dès le début de l'année 2014.

2.2 Les leviers d'une croissance durable

Face à la crise, l'action municipale n'est pas en première ligne pour créer les conditions d'un redémarrage économique. Pour autant, la Ville contribue à la politique d'appui économique et agit en direct sur un certain nombre de secteurs créateurs de richesse, afin que la croissance soit la plus riche possible en emplois. Enfin, c'est au travers de sa capacité à investir que la collectivité contribue très concrètement au dynamisme économique du territoire.

2.2.1 L'action sur l'environnement économique

Compétence transférée pour l'essentiel à Metz Métropole, le développement économique demeure néanmoins une préoccupation majeure et un champ d'intervention significatif de la Ville. La Ville intervient notamment en faveur du commerce de proximité et de l'animation commerciale, essentiellement mise en œuvre au travers du partenariat avec la Fédération des commerçants. Ces actions seront reconduites en 2014.

L'agence Metz Métropole Développement constitue l'outil mutualisé de promotion, d'appui et de partenariat économique de Metz et Metz Métropole. Elle bénéficiera d'une subvention en légère diminution par rapport à l'année précédente mais son intervention restera essentielle dans le domaine du développement commercial, des liens avec le commerce de proximité, de la promotion des filières touristiques ou culturelles. Elle contribue par ailleurs au montage et à l'appui des principaux projets d'innovation et de recherche développement portés ou soutenus dans le cadre du Sillon Lorrain

En 2014, la Ville accompagnera la mise en œuvre concrète du projet de nouveau Palais des Congrès à l'entrée du quartier de l'Amphithéâtre, porté juridiquement et financièrement par la SPL Metz Métropole Moselle Congrès, et auquel elle attribuera ses moyens en investissement et en fonctionnement, à hauteur de sa participation au capital de la SPL.

En fonctionnement, cette contribution 2014 s'établira à 168k€ et en investissement à 523 k€ permettant notamment la rémunération des équipes participant à l'appel d'offres et la poursuite des études engagées. Le lancement effectif de ce projet, par le choix du groupement chargé de sa réalisation, constituera un moment clef du second semestre 2014.

2.2.2 L'action sur l'emploi

La première contribution de la Ville à l'emploi est celle des investissements générés sur son territoire, au travers de ses propres dépenses ou des investissements privés qu'elle permet : on estime ainsi qu'un million de dépenses d'investissement génère, selon les cas, entre 2 à 5 emplois directs. Ainsi, en 2014, le budget d'investissement s'élève à près de 42M€, et depuis 2008, les investissements mobilisés représentent 270M€.

Ces dépenses de fonctionnement annuelles génèrent également de l'emploi, qu'il s'agisse des emplois publics ou des emplois indirects (marchés publics, emplois associatifs). Ces dernières années, la Ville n'a pas significativement augmenté ses effectifs mais elle a tenu à élargir et diversifié les profils de ses salariés, de même qu'elle a permis le recrutement d'emplois aidés ou de contrats d'apprentissage qui favorisent l'insertion professionnelle et la qualification des jeunes ou des moins jeunes. Ainsi, fin 2013, on compte 28 apprentis, 28 emplois d'avenir et 22 contrats d'accès à l'emploi (CAE).

Outre ces aspects qui ne sont pas propres à la collectivité messine, la Ville de Metz a développé un ensemble d'actions très importantes en faveur des personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'une ingénierie favorisant la rencontre entre l'offre d'emplois issue des entreprises et les demandeurs d'emplois. C'est dans ce cadre qu'ont été développés les permanences emplois- insertion, les forums emplois, la participation au forum Stage en Poche et, plus récemment, le développement des clauses d'insertion dans les principaux marchés publics de la Ville.

En 2014, la ville de Metz, en relation étroite avec Metz Métropole, animera un réseau d'acteurs de plus en plus large permettant l'intégration systématique et le suivi des clauses d'insertion dans tous les marchés publics et assimilés. De même, la collectivité développera son appui et apportera son ingénierie pour favoriser le recrutement étendu de jeunes en contrat d'avenir auprès de ses principaux partenaires.

2.2.3 L'action en faveur des filières d'avenir et de l'économie circulaire

Avec le développement des préoccupations environnementales et des grands enjeux écologiques posés à l'humanité, de nouveaux secteurs de croissance économique (« filières vertes ») et de nouvelles logiques de production s'imposent désormais à tous. Metz et son agglomération contribuent à cette prise de conscience et dans certains domaines, visent l'excellence et l'exemplarité.

Le développement remarquable de l'UEM, SEM détenue à 85% par la Ville de Metz, dans les domaines des énergies renouvelables et des systèmes de gestion des opérateurs d'énergie, permet au territoire de disposer d'un outil économique de premier plan.

Les services de la Ville ont également développé une expertise de premier plan dans la gestion des fluides et désormais dans les techniques et projets visant à l'efficacité énergétique. En 2014, les projets d'investissements engagés sur les piscines, après ceux des gymnases, se poursuivront tandis que seront mis à l'étude d'autres interventions visant une meilleure efficacité énergétique des bâtiments et l'optimisation des consommations.

Après d'autres territoires, Metz et son agglomération s'inscriront en 2014 dans la mise en valeur et la coordination de tous les acteurs contribuant à un écosystème qui optimisent les ressources locales et visent un développement particulièrement respectueux de l'environnement : c'est l'émergence d'une économie circulaire qui crée, utilise, recycle ses ressources sur son territoire.

2.2.4 Les grands investissements préservés au service de l'économie du territoire et du bien-être des habitants

Les investissements contribuent à soutenir l'activité économique de l'agglomération et au-delà. La dynamique d'investissement se poursuit en reflétant fidèlement les capacités de la Ville à conduire ses projets.

Des arbitrages sont réalisés dans le sens de promouvoir des équipements vecteurs d'économies : efficacité énergétique des piscines (2.6M€), finalisation du programme pour les écoles (590k€), poursuite du programme d'éclairage urbain (1.6M€). La ville poursuit son développement durable : jardins familiaux (400k€), espaces verts (290k€), confortement de cours d'eau (290k€).

Elle investit dans ses projets de quartier au service de la population : projet urbain de La Patrotte (1M€), Agora Metz Nord (800k€), réaménagement Centre Champagne (200k€), rénovations des centres socio-culturels (776k€). Les efforts seront poursuivis pour les équipements de proximité avec la création de restaurants scolaires (900k€), la rénovation des écoles (800k€), l'enrichissement des collections des bibliothèques et médiathèques (300k€), la rénovation de 10 aires de jeux (300k€), la finalisation de la mairie de quartier de Bellecroix (205k€).

Si Metz dispose aujourd'hui des principaux équipements métropolitains, certains restent à achever (BAM 4M€, crèche de l'Amphithéâtre sur crédits CCAS) ou à étendre, comme c'est le cas des déplacements doux (espace de rencontre Toulouse-Charente 300k€, du passage à niveau de La Patrotte 517k€, du Plan Vélo 1.4M€).

Par ailleurs, son patrimoine constitue une richesse unanimement reconnue, dont il nous revient d'assurer l'entretien (Porte des Allemands 1.6M€, restauration de monuments historiques 813k€). Son identité commerçante est confortée par le traitement des réseaux

d'eaux usées et pluviales du Marché Couvert (150k€) et les aménagements urbains, de voirie et de stationnement (opérations structurantes de voirie 1.2M€, désenclavement de la ZAC des Deux Fontaines 800k€, la reconstruction du pont Lothaire 800k€).

Enfin, la ville veut renforcer la contribution des quartiers au travers de leurs Comités, pour enrichir les projets municipaux et apporter une expertise d'usage aux aménagements. Le budget prévoit l'augmentation de l'enveloppe allouée aux investissements participatifs qui s'élève à 1M€.

2.3 Les services aux familles et à la jeunesse, les soutiens aux associations et à l'animation de la Ville

2.3.1 Les écoles : l'accompagnement au développement des accueils périscolaires

Depuis plusieurs années, les services périscolaires sont devenus incontournables pour un grand nombre de familles. L'exigence en matière de qualité de l'encadrement des écoliers pendant la pause méridienne est légitimement prioritaire. Les subventions de la ville s'adaptent à la réforme des rythmes par une augmentation de près de 0.4M€ pour s'élever à 1.3M€.

2.3.2 Le soutien aux associations et à l'animation

Les interventions en soutien au monde associatif et aux animations seront contraintes lorsqu'elles sont destinées aux grandes structures auxquelles un partage de l'effort sera demandé, mais sans que la richesse des initiatives culturelles, sportives ou associatives à l'échelle de la Ville, ne soit altérée.

2.3.3 Les subventions animation, sports, vie étudiante et culture

Cela permettra de maintenir le soutien de la ville aux associations scolaires, périscolaires et d'animation de la vie étudiante (1.3M€, +36% en raison essentiellement de la réforme des rythmes scolaires), aux associations sportives dont les subventions sont reconduites en volume, aux subventions pour les animations destinées à la jeunesse (+4.13% à 2.6M€). La politique socioculturelle, d'animation ou d'encouragement aux sports pourra ainsi se poursuivre et installer durablement les facteurs d'autonomie et de solidarité et conforter des activités sociales et associatives riches et porteuses de sens.

2.3.4 Les grandes manifestations

Les fêtes de la Mirabelle, ainsi que les animations estivales ou Metz en Fête, continueront à évoluer et à se moderniser pour toucher un public le plus large possible. Les crédits sont globalement reconduits.

D'autres politiques seront conduites sous des formes renouvelées, tel l'exemple des friches culturelles avenue de Blida (TCRM), qui pourront solliciter du fait de la structure donnée à cette activité de création artistique les concours des collectivités et de partenaires privés (0.2M€ de partenaires institutionnels). En matière d'animation et de manifestations, Metz Plage, Metz Marathon se poursuivront à qualité constante grâce notamment aux soutiens des partenaires privés.

2.3.5 De nouveaux espaces de diffusion et de création artistique

La BAM est un équipement d'agglomération qui créera un lien artistique entre Borny et le reste de la ville, pour lequel la ville allouera 1.25M€ de fonctionnement. L'incidence budgétaire pour 2014 en est toutefois réduite par la démarche de préfiguration, qui s'est traduite par une budgétisation progressive depuis 2011 et l'organisation en conséquence des moyens de l'EPCC Metz en Scène.

Enfin, la friche artistique de Blida (TCRM), site permanent d'effervescence culturelle bénéficiera de 100k€ de crédits de fonctionnement et 50k€ de crédits d'équipements scéniques. Poursuite par d'autres moyens de la Nuit Blanche qu'il remplace, ce lieu dédié à la création contemporaine constituera tout à la fois un espace de création, d'expérimentation, de pédagogie et ponctuellement, de diffusion de certaines œuvres ou courants artistiques. Il est attendu que cet espace, tout en évitant « l'institutionnalisation », soit en capacité de solliciter des financements extérieurs notamment institutionnels et des ressources propres que son activité générera.

3 Le budget principal

Le budget principal de la Ville de Metz est présenté et voté par nature.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Cependant, le Programme Triennal d'Investissement 2014-2016 est toujours transmis pour simple information, et ne fait pas l'objet d'un vote du Conseil Municipal.

Le Budget Primitif proposé pour 2014 est globalement équilibré, conformément aux conditions présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le Jeudi 28 Novembre 2013.

3.1 La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses, à un montant total et général de 161 093 159€. Le total des recettes réelles s'élève à 160 568 127€, et des mouvements d'ordre sont comptabilisés pour 525 032€.

Compte tenu d'un total de dépenses réelles de 148 998 908€, la section de fonctionnement dégage une épargne brute de 11 569 219, conformément à la teneur du DOB.

3.1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Telles que prévues à ce Budget Primitif, les recettes réelles de fonctionnement augmentent dans leur ensemble de 2 253 893€, soit + 1,42%.

L'évolution de ces recettes de fonctionnement est limitée, du fait de la baisse des dotations d'Etat et du maintien d'une fiscalité modérée. Ces exigences génèrent des contraintes majeures pour la construction budgétaire 2014 de la Ville de Metz, et elles justifient, comme les années précédentes, l'obligation de solliciter les partenaires de la collectivité pour la recherche de financements complémentaires (subventions, mécénat).

Les taxes

Pour la quatrième année consécutive, les taux communaux de la fiscalité supportée par les ménages ne seront pas modifiés dans le cadre du Budget Primitif, à savoir :

- La taxe d'habitation (TH) au taux inchangé de 18,09% ;
- La taxe sur le foncier bâti (TFB) au taux constant de 17,21% ;
- La taxe sur le foncier non bâti (TFNB), toujours au taux de 70,35%.

Ainsi, l'évolution du produit des contributions sera limitée à la variation des valeurs locatives et du nombre de logements ou autres locaux.

En outre, et pour la seconde année consécutive, la Ville ne suivra pas l'indexation de la taxe locale sur la consommation d'électricité, dont le taux restera fixé à 8%, avec un produit stabilisé autour de 2,0M€.

Les dotations d'Etat

La Ville prend sa part de l'exigence de redressement des finances publiques nationales. Elle doit donc intégrer une baisse substantielle des dotations de l'Etat, attendue à hauteur de - 1,1M€ (environ -3%, hors subventions reçues) en 2014, soit principalement :

- un nouveau recul de la DGF, pour environ -600 000€ ;
- une baisse globale, sur l'ensemble des compensations fiscales, autour de -540 000€.

Cependant, le bon maintien du marché immobilier (la taxe additionnelle aux droits de mutation), la persistance d'une péréquation favorable, ainsi que la recherche active de subventions (CAF-CEJ) laissent espérer une légère augmentation globale des recettes nationales (+102 831€).

Les recettes des services

Une augmentation notable est enregistrée (+4,1% et plus de 1,0M€), mais elle s'explique par trois facteurs qui ont une incidence mécanique sur ces recettes :

- la reprise en régie de la gestion du parking Maud'huy (+320k€) ;
- le fonds dédié à la réforme des rythmes scolaires (+450k€) ;
- la convention avec Metz Métropole pour l'entretien des voiries du METTIS (345k€).

Il convient enfin de signaler que la baisse des recettes d'ordre, de -400k€, correspond à une baisse d'autant du montant des travaux en régie, envisagés par la Ville.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2013	BP 2014
TAXES VDM	FISCALITE DIRECTE COMMUNALE	53 500 000	54 900 000
	TAXE SUR L'ELECTRICITE	1 900 000	2 000 000
	TAXE DE SEJOUR	400 000	500 000
	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	969 000	994 000
	sous-total	56 769 000	58 394 000
METZ METROPOLE	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	28 824 490	28 829 954
	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	3 220 000	3 220 000
	sous-total	32 044 490	32 049 954
ETAT	DGF	27 800 000	27 200 000
	DSU	5 000 000	5 100 000
	TAXE ADDIT. AUX DROITS DE MUTATION	3 000 000	3 200 000
	ETAT COMPENS. AU TITRE DES EXON. TH et F NON BATI	2 300 000	2 350 000
	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA CET	1 575 000	1 075 000
	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	585 000	585 000
	ETAT COMPENS. DES EXON. TAXES FONCIERES	430 000	340 000
	DOTATION SPECIALE DES INSTITUTEURS	25 000	20 000
	IMPOTS SUR LES SPECTACLES	40 000	50 000
	COMPENSATION TAXE ADDITIONNELLE	10 000	10 000
	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	620 000	550 000
	sous-total	41 385 000	40 480 000
	AUTRES PARTENAIRES	ATTRIBUTION DU FOND DEPART. DE LA TP	500 000
AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		147 500	345 000
HAUT DEBIT - DEPARTEMENT		180 000	180 000
SUBVENTIONS PARTICIPATIONS DEPARTEMENT		171 000	162 000
PARTICIPATIONS COMMUNES		140 000	130 000
QUATTROPOLE		63 093	0
COPROPRIETES DEGRADEES		66 890	48 914
CAF / CEJ PETITE ENFANCE		1 400 000	1 797 000
AUTRES RECETTES		21 667	21 667
sous-total	2 690 150	3 184 581	
RECETTES DES SERVICES	UEM	8 500 000	8 500 000
	DROITS STATIONN. ET LOCATION VOIE PUBLIQUE	3 000 000	2 600 000
	REDEV.VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESS.	1 923 700	1 785 700
	REDEV. ET DROITS SERV. PERISCOL. ET ENS	1 767 700	1 989 000
	RECETTES POLE RH	3 687 711	3 817 546
	REVENU DES IMMEUBLES	1 181 128	1 197 385
	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	1 132 183	1 487 366
	PRODUITS DIV. GESTION COURANTE FOURRIERE	350 000	350 000
	PRODUITS FINANCIERS	163 000	161 000
	AUTRES RECETTES	3 720 172	4 571 595
sous-total	25 425 594	26 459 592	
mouvements d'ordre		925 032	525 032
TOTAL RECETTES REELLES		158 314 234	160 568 127
TOTAL RECETTES		159 239 266	161 093 159

3.1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Au Budget Primitif de 2014, il est prévu que les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2 042 747€, soit +1,39%. L'orientation retenue est donc celle de l'indexation des dépenses sur les recettes, afin d'enrayer tout effet-ciseau, et ce même si un certain nombre de postes budgétaires doivent augmenter de façon mécanique.

Il s'agit en particulier :

- des frais de personnel, du fait de l'évolution de l'ancienneté et statutaire incontournable ;
- de la nécessité de budgéter les coûts de fonctionnement supplémentaires, liés à des priorités municipales ;
- de l'exigence d'actualisation de certains coûts, tenant compte d'une inflation annoncée autour de +1,3%, et d'évolutions liées à certains tarifs, en particulier pour les dépenses obligatoires (énergies, fluides, carburants).

En revanche, certains postes budgétaires seront maintenus à valeur constante, voire diminueront de façon significative :

- la participation des organismes associés à l'effort budgétaire sera sollicitée, au travers d'enveloppes contraintes ;
- les charges générales (achats et prestations) et des dépenses courantes (subventions) seront contraintes en globalité, et pour certaines, revues à la baisse.

Dépenses de personnel

La masse salariale, nécessairement évolutive, sera néanmoins fortement contenue, afin de se limiter à une évolution de +1,8%, dont la moitié est due au glissement vieillesse-technicité (GVT).

L'objectif demeure celui d'une évolution limitée à +1,5% en 2015, soit un taux d'évolution bien inférieur à celui de l'évolution tendancielle des dépenses, pour ce poste qui représente 51,6% des dépenses réelles inscrites (51,9% en 2012, 51,8% en 2013).

Subventions

Pour 2014, l'appui de la Ville aux grands organismes associés (CCAS, EPCC Metz en Scènes, ONL, ODT,...) se confirme, avec une enveloppe globale de subventions en hausse de 477k€ (+2,1%). Toutefois, la collectivité n'attribue de moyens supplémentaires qu'au CCAS (ouverture de 90 places de crèches, +400k€) et à Metz en Scènes (démarrage de la BAM, +356k€), dans le cadre des priorités municipales. Ce qui indique que les autres institutions partenaires contribuent significativement à l'effort de maîtrise budgétaire tandis que le CCAS et Metz en Scènes sont sollicités pour réaliser des économies hors champs nouveaux d'intervention.

Quant aux autres subventions, elles présentent une augmentation de 4,34%, pour atteindre 9 842k€. A noter que sans l'augmentation nécessaire des subventions scolaires, du fait des nouveaux rythmes (347k€), cette évolution n'aurait été que de +0,7%, signe là-encore des efforts de maîtrise sollicités de la part des acteurs associatifs.

Autres dépenses de fonctionnement

Après les effets ponctuels qui avaient induit une hausse mécanique sur ce poste au BP 2013 (notamment la mutualisation informatique), les charges générales sont fortement contenues et en 2014, avec un objectif de -0,9% soit une diminution légère.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2013	BP 2014
PERSONNEL PERMANENT	75 561 711	76 876 485
COTISATION GESTION - FORMATION	415 318	406 845
CHARGE DE LA DETTE	406 000	645 970
C.C.A.S. FONCTIONNEMENT	12 600 000	13 000 000
ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE	2 043 610	1 998 610
EPCC - METZ EN SCENES	4 356 339	4 712 592
EPCC - CENTRE POMPIDOU	400 000	400 000
A.P.M.	1 159 300	955 000
OFFICE DU TOURISME	1 315 000	1 315 000
METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	730 000	700 000
SUBVENTIONS CULTURE	1 416 000	1 366 000
SUBVENTIONS SPORT	2 888 135	2 875 135
SUBVENTIONS JEUNESSE	2 520 625	2 624 725
SUBVENTIONS SCOL. ET VIE ETUDIANTE	960 126	1 307 350
SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	1 145 800	1 135 800
SUBVENTIONS DEV. URBAIN ET ACTION ECO	501 154	532 594
SUBVENTIONS DIVERSES	788 516	733 204
ICNE Intérêts courus non échus	-20 100	-23 600
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	37 768 627	37 437 198
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 258 932	3 046 363
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	7 024 173	9 047 888
TOTAL DEPENSES REELLES	146 956 161	148 998 908
TOTAL DEPENSES	159 239 266	161 093 159

3.2 La section d'investissement

La section d'investissement du BP 2014 se monte à un total général de 42 050 770€, en baisse par rapport à 2013. Les mouvements réels représentent 30,0M€ en recettes et 41,5M€ en dépenses.

Selon ces prévisions, l'épargne brute à hauteur d'environ 11,6M€ contribuera au financement du programme d'investissements de la Ville à hauteur de 27,9%.

3.2.1 Les recettes d'investissement

Mobilisation de ressources propres et de l'emprunt

Pour le financement de son programme d'investissement 2014, la Ville pourra débloquer les 7,0M€ de ressources propres encore placées, pour les inscrire en recettes d'investissement ;

En outre, et en fonction de l'avancement de ses projets, la Ville pourra mobiliser un emprunt limité à 6,5 M€ pour le financement d'investissements.

Subventions

Plus que jamais, l'appel au financement externe sera en 2014 une priorité de la Ville. Et ceci, d'autant plus que l'achèvement d'un certain nombre de grands chantiers (BAM, rénovation de l'Arsenal) laisse prévoir un net recul de cette ressource pour l'année prochaine (-1,1M€).

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2013	BP 2014
MOBILISATION DE LA RESERVE	16 000 000	6 974 481
EMPRUNT	9 100 000	6 544 000
SUBVENTIONS SPECIFIQUES	5 117 456	3 972 038
FCTVA	6 300 000	6 000 000
AMENDES DE POLICE	3 400 000	3 000 000
TAXE LOCALE D'EQUIP. / TAXE D'AMENAGEMENT	520 000	520 000
PDS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 614 680	2 946 000
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 258 932	3 046 363
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	7 024 173	9 047 888
TOTAL RECETTES REELLES	43 052 136	29 956 519
TOTAL RECETTES	55 335 241	42 050 770

3.2.2 Les dépenses d'investissement

Après deux années à un rythme très soutenu, pour remettre à niveau son patrimoine et doter les Messins d'équipements structurants, la Ville de Metz revient en 2014 à un niveau d'investissement plus limité.

Etudes et travaux

Les crédits nouveaux sur ces deux postes baissent globalement de 9,7M€ (-23,8%), même si d'importants crédits reportés permettront la poursuite des projets engagés. Il s'agit aussi de réserver des marges de manœuvre, au service de la dynamique municipale issue des urnes après les élections de mars 2014.

Subventions d'équipement

Si 2013 a connu la dernière contribution financière directe de la Ville au projet Mettis (4M€ sur un total de 13M€), le BP 2014 prévoit une dotation abondée en matière de subventions d'équipement, en hausse de 471k€ (+34,2%), pour le soutien à ses partenaires.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2013	BP 2014
FRAIS D'ETUDES	1 090 491	930 000
ACQUISITIONS	5 060 620	5 585 400
TRAVAUX	39 558 823	30 031 838
OPERATIONS IMMOBILIERES	1 551 039	995 000
FONDS DE CONCOURS	4 000 000	0
DETTE	1 744 600	2 130 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 378 736	1 850 000
AUTRES DEPENSES	25 900	3 500
MOUVEMENTS D'ORDRE	925 032	525 032
TOTAL DEPENSES REELLES	54 410 209	41 525 738
TOTAL DEPENSES	55 335 241	42 050 770

4 Répartition fonctionnelle des dépenses

Budget Primitif 2014

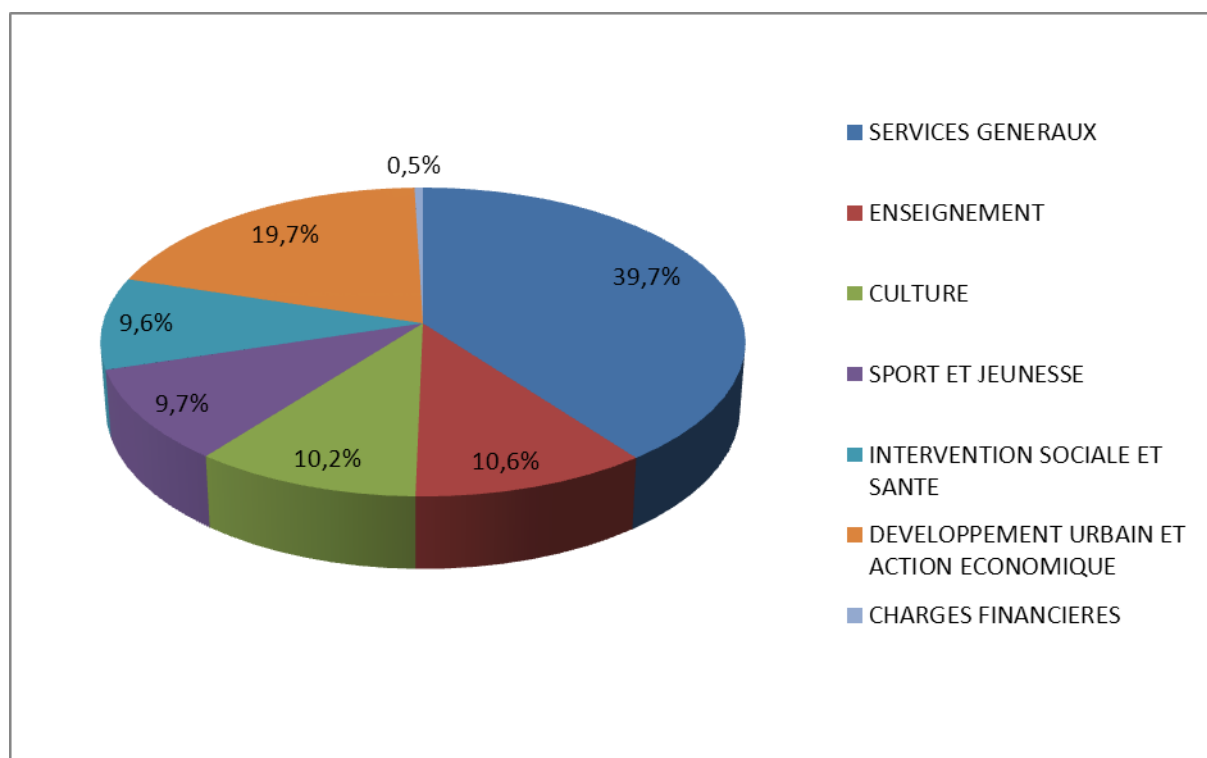
Répartition par secteur

selon classification fonctionnelle

BUDGET PRIMITIF 2014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

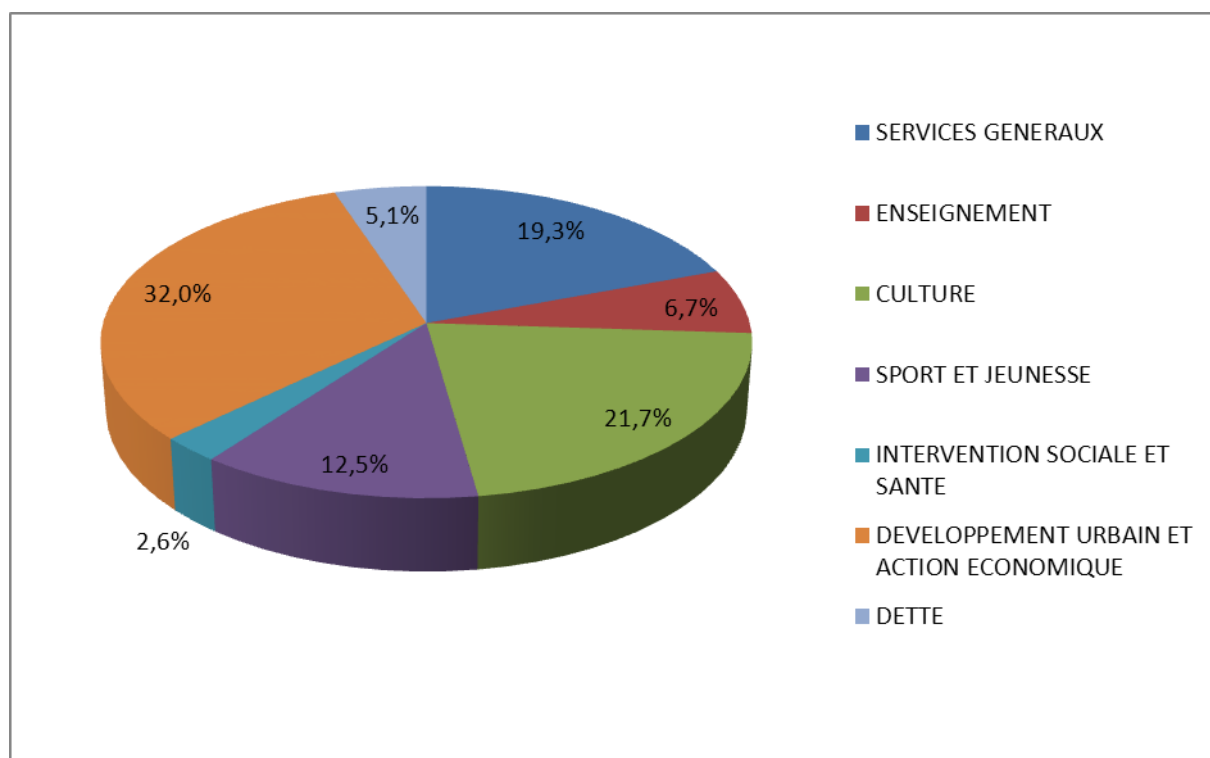
	2014	
SERVICES GENERAUX	59 196 694	39,73%
ENSEIGNEMENT	15 786 985	10,60%
CULTURE	15 163 322	10,18%
SPORT ET JEUNESSE	14 486 733	9,72%
INTERVENTION SOCIALE ET SANTE	14 337 200	9,62%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	29 321 999	19,68%
CHARGES FINANCIERES	705 975	0,47%
Dépenses réelles	148 998 908	100,00%
Dépenses d'ordre	12 094 251	
TOTAL	161 093 159	



BUDGET PRIMITIF 2014

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2014	
SERVICES GENERAUX	8 008 500	19,29%
ENSEIGNEMENT	2 800 000	6,74%
CULTURE	9 016 450	21,71%
SPORT ET JEUNESSE	5 191 021	12,50%
INTERVENTION SOCIALE ET SANTE	1 096 433	2,64%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	13 280 334	31,98%
DETTE	2 133 000	5,14%
Dépenses réelles	41 525 738	100,00%
Dépenses d'ordre	525 032	
TOTAL	42 050 770	



5 Répartition par nature des recettes / dépenses

Budget Primitif 2014

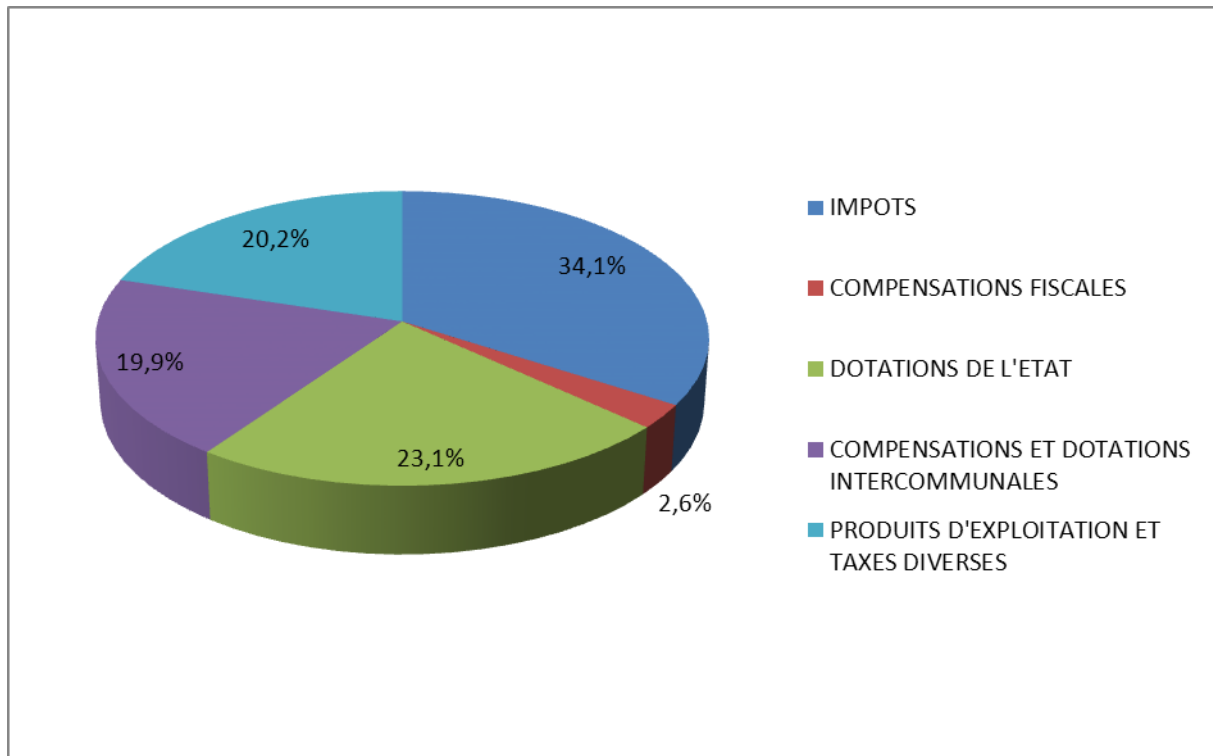
Répartition par secteur

selon classification par nature

BUDGET PRIMITIF 2014

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

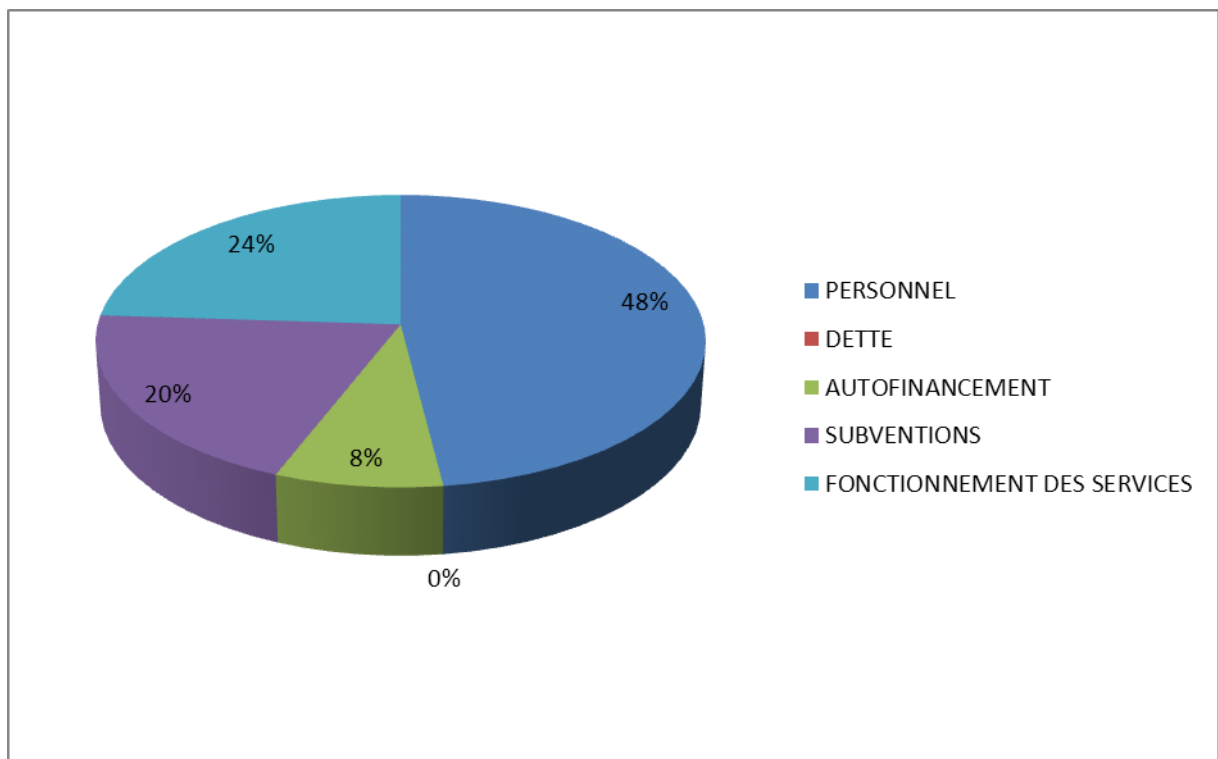
	2014	
IMPOTS	54 900 000	34,08%
COMPENSATIONS FISCALES	4 265 000	2,65%
DOTATIONS DE L'ETAT	37 275 981	23,14%
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	32 049 954	19,90%
PRODUITS D'EXPLOITATION ET TAXES DIVERSES	32 602 224	20,24%
TOTAL	161 093 159	100%



BUDGET PRIMITIF 2014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

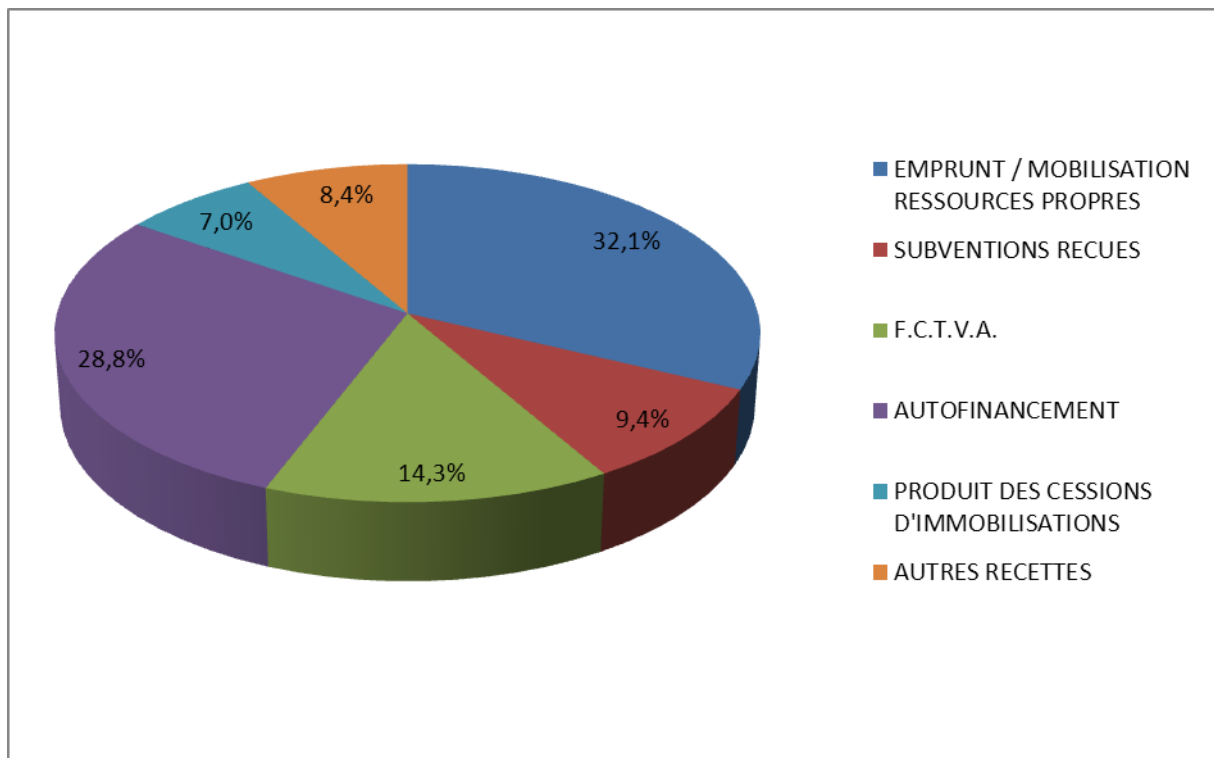
	2014	
PERSONNEL	77 283 330	47,97%
INTERETS DE LA DETTE	645 970	0,40%
AUTOFINANCEMENT	12 094 251	7,51%
SUBVENTIONS	33 656 010	20,89%
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	37 413 598	23,22%
TOTAL	161 093 159	100%



BUDGET PRIMITIF 2014

RECETTES D'INVESTISSEMENT

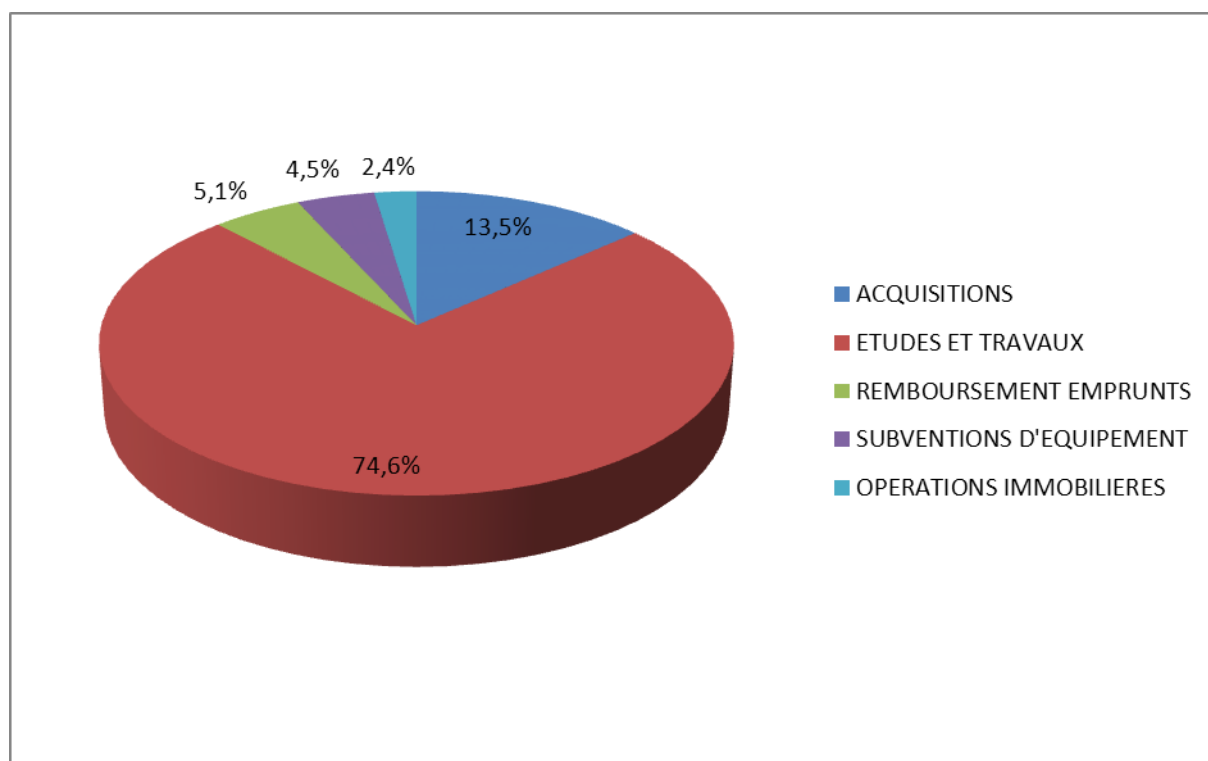
	2014	
EMPRUNT / MOBILISATION RESSOURCES PROPRES	13 518 481	32,15%
SUBVENTIONS RECUES	3 972 038	9,45%
F.C.T.V.A.	6 000 000	14,27%
AUTOFINANCEMENT	12 094 251	28,76%
PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 946 000	7,01%
AUTRES RECETTES	3 520 000	8,37%
TOTAL	42 050 770	100%



BUDGET PRIMITIF 2014

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2014	
ACQUISITIONS	5 585 400	13,45%
ETUDES ET TRAVAUX	30 961 838	74,56%
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	2 130 000	5,13%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 850 000	4,46%
OPERATIONS IMMOBILIERES	998 500	2,40%
Dépenses réelles	41 525 738	100%
Dépenses d'ordre	525 032	
TOTAL	42 050 770	



6 Les Budgets Annexes

6.1 Le Budget Annexe des Eaux

Le budget d'exploitation est équilibré en dépenses et en recettes à 1 543 677€, avec notamment une redevance du fermier constante à 1,2M€.

Sont prévues des dépenses d'investissement à hauteur de 1 052 194€, qui sont équilibrées par un autofinancement de montant égal.

	BP 2013	BP 2014
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	360 765	491 483
* Charges financières	-	-
* Dépenses d'ordre	1 606 224	1 052 194
TOTAL	1 966 989	1 543 677
<u>RECETTES</u>		
* Redevance du fermier	1 200 000	1 200 000
* Autres recettes réelles	724 145	300 833
* Recette d'ordre	42 844	42 844
TOTAL	1 966 989	1 543 677
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	1 563 380	1 009 350
* Dépenses financières (emprunts)	-	-
* Dépenses d'ordre	42 844	42 844
TOTAL	1 606 224	1 052 194
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'équipement	-	-
* Recettes d'ordre	1 606 224	1 052 194
TOTAL	1 606 224	1 052 194

6.2 Le Budget Annexe du Camping

Le budget d'exploitation du camping municipal équilibre largement ses dépenses avec les recettes propres, pour un total de 292 500€.

Cette exploitation excédentaire dégage un autofinancement de 107 783€, transféré comme recette d'investissement, et qui couvre une dépense prévisionnelle d'investissement de même montant.

	BP 2013	BP 2014
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	234 250	183 917
* Charges financières	800	800
* Dépenses d'ordre	49 260	107 783
TOTAL	284 310	292 500
<u>RECETTES</u>		
* Recettes de gestion courante	284 310	292 500
* Autres recettes réelles	-	-
TOTAL	284 310	292 500
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement	49 260	107 783
* Charges d'emprunt	-	-
TOTAL	49 260	107 783
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'ordre	49 260	107 783
TOTAL	49 260	107 783

6.3 Le Budget Annexe des Zones

En fonctionnement, les dépenses et les recettes de ce budget annexe correspondent essentiellement à des écritures de gestion de stock, se rapportant notamment à des ventes ou à des acquisitions de terrains. Il est donc établi, selon la méthode dite de l'inventaire simplifié permanent.

Pour 2014, il n'y a pas d'autres produits de gestion courante en recettes, comme inscrits en 2013 (solde excédentaire du bilan de clôture de la Zac de la Grange aux Bois).

L'investissement prévisionnel se monte en 2014 à 4,1M€ de dépenses en 2013. La recette principale est assurée par un transfert de la section de fonctionnement, prévu à hauteur de 2,1M€. Ce budget annexe pourra secondairement recourir à l'emprunt, jusqu'à 1,9M€, en fonction des réalisations effectives.

	BP 2013	BP 2014
<u>Fonctionnement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	2 173 849	1 655 504
* Dépenses d'ordre	3 072 768	2 104 021
TOTAL	5 246 617	3 759 525
<u>RECETTES</u>		
* Produit des ventes	3 046 125	3 506 112
* Dotations et Participations	181 184	253 413
* Autres produits de gestion courante	2 019 308	-
TOTAL	5 246 617	3 759 525
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Autres immobilisations financières	4 000 000	3 378 355
* Subventions d'équipement	-	713 184
TOTAL	4 000 000	4 091 539
<u>RECETTES</u>		
* Emprunts et dettes assimilées	927 232	1 987 518
* Recettes d'ordre	3 072 768	2 104 021
TOTAL	4 000 000	4 091 539



- FINANCES -

BUDGET PRIMITIF 2014



**LISTE DES
CODES FONCTIONNELS**

FONCTION 0 : Services généraux des administrations publiques locales

01	Opérations non ventilables (dont groupes d'élus)		
02	Administration générale		
	020	Administration générale de la collectivité	
*		0201 <i>Parc auto</i>	
	021	Assemblée locale (dont indemnités des élus...)	
	022	Administration générale de l'Etat	
	023	Information, communication, publicité	
	024	Fêtes et cérémonies	
	025	Aides aux associations (non classées ailleurs - dont affaires culturelles)	
	026	Cimetières et pompes funèbres	
03	Justice		
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales (jumelage)		
	041	Subvention globale	
	048	Autres actions de coopération décentralisée	

FONCTION 1 : Sécurité et salubrité publiques

11	Sécurité intérieure		
	110	Services communs	
	111	Police nationale	
	112	Police municipale	
*		1121 <i>Police municipale</i>	
*		1122 <i>Fourrière automobile</i>	
*		1124 <i>Fourrière animale</i>	
	113	Pompiers, incendies et secours	
	114	Autres services de protection civile	
12	Hygiène et salubrité publique		
*		120 <i>Service communal d'hygiène et de santé</i>	
*		121 <i>Service de désinfection</i>	
*		122 <i>Service de désinsectisation et de dératisation</i>	

FONCTION 2 : Enseignement - formation

20	Services communs		
21	Enseignement primaire		
	211	Ecoles maternelles	
	212	Ecoles primaires (dont DSI)	
		213 0 <i>Classes regroupées</i>	
		(si on ne peut pas scinder 211 et 212)	
*		213 1 <i>Ecole de Landonvillers</i>	
*		213 2 <i>Enseignements spécialisés</i>	
22	Enseignement du deuxième degré		
*		221 <i>Collèges</i>	
*		222 <i>Lycées</i>	
23	Enseignement supérieur		
24	Formation continue		
25	Services annexes de l'enseignement		
	251	Hébergement et restauration scolaire	
	252	Transports scolaires	
	253	Sport scolaire	
	254	Médecine scolaire	
	255	Classes de découverte autres services annexes de l'enseignement	

FONCTION 3 : CULTURE

30	Services communs		
31	Expression artistique		
		311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique
*		311 1	<i>Conservatoire National de Région</i>
*		311 2	<i>Harmonie municipale</i>
*		311 3	<i>Orchestre Philharmonique de Lorraine</i>
		311 4	<i>EPCC - Metz en Scènes</i>
		312	Arts plastiques et autres activités artistiques : école des Beaux-Arts
		313	Théâtres (dont le corps de ballet)
		314	Cinémas et autres salles de spectacles : Arsenal, Gaumont-Palace...
32	Conservation et diffusion des patrimoines		
		321	Bibliothèques et médiathèques
		322	Musées
		323	Archives
		324 0	<i>Entretien du patrimoine culturel</i>
*		324 1	<i>Monuments historiques</i>
*		324 2	<i>Entretien du patrimoine cultuel</i>
33	Action culturelle		

FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE

40	Services communs		
41	Sports		
		411	Salles de sport, gymnases
*		411 1	<i>Palais Omnisports des "Arènes"</i>
		412	Stades
		413	Piscines
*		4131	<i>Piscines Bon Pasteur et square du Luxembourg</i>
*		4132	<i>Piscine Lothaire</i>
*		4133	<i>Piscine de Belletanche</i>
		414	Autres équipements sportifs ou de loisirs
		4141	<i>Golf Technopole</i>
		415	Manifestations sportives - encouragement au sport
42	Jeunesse (Socio-éducatif)		
		421	Centres de loisirs - bâtiments socio-éducatifs
		422	Autres activités pour les jeunes - actions socio-éducatives
		423	Colonies de vacances

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

51	Santé		
		510	Services communs
		511	Dispensaires et autres établissements sanitaires
		512	Actions de prévention sanitaire
52	Interventions sociales		
		520	Services communs (dont contingent d'aide sociale)
		521	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés
		522	Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
		523	Actions en faveur des personnes en difficulté
		524	Autres services
*		5241	<i>DSU - Solidarité urbaine</i>
*		5242	<i>Contrat de ville</i>
*		5243	<i>Autres actions en faveur du développement social urbain (dont aire de stationnement des nomades)</i>
*		5244	<i>Grand projet de ville</i>

FONCTION 6 : FAMILLE

60	Services communs		
61	Services en faveur des personnes âgées		
62	Actions en faveur de la maternité		
63	Aides à la famille		
64	Crèches et garderies		

FONCTION 7 : LOGEMENT

70	Services communs
71	Parc privé de la ville
72	Aide au secteur locatif
73	Aide à l'accession à la propriété

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

81	Services urbains
	810 Services communs
	811 Eaux et assainissement
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
	813 Propreté urbaine
*	8131 <i>Nettoyage voies publiques</i>
*	8132 <i>WC publics</i>
	814 Eclairage public et signalisation lumineuse
	815 Transports urbains
	816 Autres réseaux et services divers
82	Aménagement urbain
	820 Services communs
	821 Equipements de voirie (regroupement sur le 814)
	822 Voirie communale et routes
*	8221 <i>Voirie</i>
*	8222 <i>Stationnement</i>
	823 Espaces verts urbains (dont Parc Urbain)
	824 Autres opérations d'aménagement urbain
*	8241 <i>Réserves foncières</i>
*	8242 <i>Ouvrages d'art</i>
*	8243 <i>Aménagement du tissu urbain</i> (logements et zones d'activités)
83	Environnement
	830 Services communs
	831 Aménagement des eaux
	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	833 Préservation du milieu naturel

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

90	Interventions économiques
*	900 <i>Actions pour l'emploi (Délégation à l'Emploi)</i>
*	901 <i>Zone adjacente au port</i> (budget annexe des Zones)
*	902 <i>Ilôt de la Visitation</i> (budget annexe des Zones)
*	903 <i>Actipôle</i> (budget annexe des Zones)
*	904 <i>Technopôle</i> (budget annexe des Zones)
*	905 <i>Zac Cassin</i> (budget annexe des Zones)
*	906 <i>Zac des Coteaux de la Seille</i> (budget annexe des Zones)
*	907 <i>Zac du Sansonnet</i> (budget annexe des Zones)
*	908 <i>Zac Grange aux Bois</i> (budget annexe des Zones)
*	9091 <i>Zac Sébastopol</i> (budget annexe des Zones)
*	9092 <i>Zac des Hauts de Queuleu</i> (budget annexe des Zones)
*	9093 <i>Zone Charles le Payen</i> (budget annexe des Zones)
*	9094 <i>Zone Hauts de Vallières</i> (budget annexe des Zones)
*	9095 <i>Zone Petite Voëvre</i> (budget annexe des Zones)
*	9096 <i>Reconversion CHR</i> (budget annexe des Zones)
*	9097 <i>Arsenal III</i> (budget annexe des Zones)
*	9098 <i>Caserne Desvallières</i> (budget annexe des Zones)
91	Foires et marchés
92	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires
93	Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics
94	Aides au commerce et aux services marchands
95	Aides au tourisme
96	Aides aux services publics

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) VILLE DE METZ BUDGET PRINCIPAL	(2)
---	------------

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif	(2)
voté par nature	

BUDGET (3)

ANNEE

2014

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - répartition par prêteurs	X	
	A2.2 - Etat de la dette -Autres dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 	VILLE DE METZ	BP 2014
-----------------------	----------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	122 928
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	502
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION METZ METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
121 534 565		984,01	1026,17
	148 790 788	1 204,69	1 250,87

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 209	1 162
2	Produit des impositions directes/population	447	552
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 306	1 374
4	Dépenses d'équipement brut/population	309	280
5	Encours de dette/population	147	1 081
6	DGF/population	221	274
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,01%	55,90%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	81,97%	110,00%
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,87%	92,70%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,63%	20,40%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,25%	78,70%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

- III - Les provisions sont : (4)
- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
 - budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

- V - Le présent budget a été voté (6) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	161 093 159,00	161 093 159,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		161 093 159,00	161 093 159,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	42 050 770,00	42 050 770,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		42 050 770,00	42 050 770,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	203 143 929,00	203 143 929,00
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	35 460 989,00		35 026 917,00	35 026 917,00	35 026 917,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	75 977 029,00		77 283 330,00	77 283 330,00	77 283 330,00
014	Atténuations de produits	14 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	34 817 608,00		35 767 536,00	35 767 536,00	35 767 536,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus	213 800,00		197 150,00	197 150,00	197 150,00
Total des dépenses de gestion courante		146 483 426,00		148 292 933,00	148 292 933,00	148 292 933,00
66	Charges financières	401 135,00		630 375,00	630 375,00	630 375,00
67	Charges exceptionnelles	71 600,00		75 600,00	75 600,00	75 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		146 956 161,00		148 998 908,00	148 998 908,00	148 998 908,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 258 932,00		3 046 363,00	3 046 363,00	3 046 363,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	7 024 173,00		9 047 888,00	9 047 888,00	9 047 888,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 283 105,00		12 094 251,00	12 094 251,00	12 094 251,00
TOTAL		159 239 266,00		161 093 159,00	161 093 159,00	161 093 159,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
161 093 159,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	10 122 655,00		9 926 631,00	9 926 631,00	9 926 631,00
73	Impôts et taxes	91 983 490,00		93 893 954,00	93 893 954,00	93 893 954,00
74	Dotations et participations	41 553 850,00		41 784 981,00	41 784 981,00	41 784 981,00
75	Autres produits de gestion courante	5 181 739,00		5 477 046,00	5 477 046,00	5 477 046,00
013	Atténuations de charges	718 000,00		718 000,00	718 000,00	718 000,00
Total des recettes de gestion courante		149 559 734,00		151 800 612,00	151 800 612,00	151 800 612,00
76	Produits financiers	8 663 000,00		8 661 000,00	8 661 000,00	8 661 000,00
77	Produits exceptionnels	91 500,00		106 515,00	106 515,00	106 515,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		158 314 234,00		160 568 127,00	160 568 127,00	160 568 127,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	925 032,00		525 032,00	525 032,00	525 032,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		925 032,00		525 032,00	525 032,00	525 032,00
TOTAL		159 239 266,00		161 093 159,00	161 093 159,00	161 093 159,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
161 093 159,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 569 219,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 509 491,00		1 145 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
204	Subventions d'équipement versées	5 378 736,00		1 850 500,00	1 850 500,00	1 850 500,00
21	Immobilisations corporelles	4 391 620,00		6 365 400,00	6 365 400,00	6 365 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	39 558 823,00		30 031 838,00	30 031 838,00	30 031 838,00
	Total des opérations d'équipement			39 392 738,00	39 392 738,00	39 392 738,00
	Total des dépenses d'équipement	51 838 670,00		39 392 738,00	39 392 738,00	39 392 738,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	2 545 639,00		2 133 000,00	2 133 000,00	2 133 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.	25 900,00				
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	2 571 539,00		2 133 000,00	2 133 000,00	2 133 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	54 410 209,00		41 525 738,00	41 525 738,00	41 525 738,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	925 032,00		525 032,00	525 032,00	525 032,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	925 032,00		525 032,00	525 032,00	525 032,00
	TOTAL	55 335 241,00		42 050 770,00	42 050 770,00	42 050 770,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
	42 050 770,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 440 000,00		3 040 000,00	3 040 000,00	3 040 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 100 000,00		6 544 000,00	6 544 000,00	6 544 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	12 540 000,00		9 584 000,00	9 584 000,00	9 584 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	6 820 000,00		6 520 000,00	6 520 000,00	6 520 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.	5 077 456,00		3 932 038,00	3 932 038,00	3 932 038,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	18 341 680,00		6 974 481,00	6 974 481,00	6 974 481,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	273 000,00		2 946 000,00	2 946 000,00	2 946 000,00
	Total des recettes financières	30 512 136,00		20 372 519,00	20 372 519,00	20 372 519,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	43 052 136,00		29 956 519,00	29 956 519,00	29 956 519,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	5 258 932,00		3 046 363,00	3 046 363,00	3 046 363,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	7 024 173,00		9 047 888,00	9 047 888,00	9 047 888,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	12 283 105,00		12 094 251,00	12 094 251,00	12 094 251,00
	TOTAL	55 335 241,00		42 050 770,00	42 050 770,00	42 050 770,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
	42 050 770,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	11 569 219,00
--	----------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	35 026 917,00		35 026 917,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	77 283 330,00		77 283 330,00
014	Atténuations de produits	18 000,00		18 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	35 767 536,00		35 767 536,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	197 150,00		197 150,00
66	Charges financières	630 375,00		630 375,00
67	Charges exceptionnelles	75 600,00		75 600,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		9 047 888,00	9 047 888,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 046 363,00	3 046 363,00
Dépenses de fonctionnement - Total		148 998 908,00	12 094 251,00	161 093 159,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 093 159,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		125 032,00	125 032,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	2 133 000,00		2 133 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 145 000,00		1 145 000,00
204	Subventions d'équipements versées	1 850 500,00		1 850 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 365 400,00		6 365 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	30 031 838,00	400 000,00	30 431 838,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		41 525 738,00	525 032,00	42 050 770,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 050 770,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	718 000,00		718 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 926 631,00		9 926 631,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		400 000,00	400 000,00
73	Impôts et taxes	93 893 954,00		93 893 954,00
74	Dotations et participations	41 784 981,00		41 784 981,00
75	Autres produits de gestion courante	5 477 046,00		5 477 046,00
76	Produits financiers	8 661 000,00		8 661 000,00
77	Produits exceptionnels	106 515,00	125 032,00	231 547,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		160 568 127,00	525 032,00	161 093 159,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 093 159,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 520 000,00		6 520 000,00
13	Subventions d'investissement	6 972 038,00		6 972 038,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 544 000,00		6 544 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	6 974 481,00		6 974 481,00
28	Amortissements des immobilisations		9 047 888,00	9 047 888,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		3 046 363,00	3 046 363,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	2 946 000,00		2 946 000,00
Recettes d'investissement - Total		29 956 519,00	12 094 251,00	42 050 770,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 050 770,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	35 460 989,00	35 026 917,00	35 026 917,00
6042	Achat prest.serv.(sauf ter.a amener)	1 442 396,00	1 645 320,00	1 645 320,00
60611	Eau et assainissement	641 020,00	569 770,00	569 770,00
606120	Energie - electricite	3 000 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
606121	Gaz de ville	1 000 000,00	850 000,00	850 000,00
60613	Chauffage urbain	1 600 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
60621	Combustibles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	800 300,00	778 518,00	778 518,00
60623	Alimentation	41 606,00	44 166,00	44 166,00
60628	Autres fournitures non stockees	1 942 230,00	1 902 071,00	1 902 071,00
60631	Fournitures d'entretien	163 050,00	156 925,00	156 925,00
60632	Fournitures de petit equipement	479 699,00	557 255,00	557 255,00
60633	Fournitures de voirie	645 850,00	687 680,00	687 680,00
60636	Vetements de travail	389 000,00	357 000,00	357 000,00
6064	Fournitures administratives	167 750,00	155 271,00	155 271,00
6065	Livres, disques, casset.(bibl./mediat.)	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6067	Fournitures scolaires	363 819,00	367 819,00	367 819,00
6068	Autres matieres et fournitures	50 000,00	50 000,00	50 000,00
611	Contrats de prestations de services	411 750,00	769 415,00	769 415,00
6132	Locations immobilieres	1 062 860,00	1 085 900,00	1 085 900,00
6135	Locations mobilieres	578 906,00	542 223,00	542 223,00
614	Charges locatives et de copropriete	137 370,00	151 800,00	151 800,00
61521	Terrains	996 150,00	1 099 440,00	1 099 440,00
61522	Batiments	217 850,00	257 070,00	257 070,00
61523	Voies et reseaux	1 509 650,00	1 387 750,00	1 387 750,00
61551	Materiel roulant	147 500,00	137 000,00	137 000,00
61558	Autres biens mobiliers	407 574,00	358 870,00	358 870,00
6156	Maintenance	409 258,00	459 979,00	459 979,00
616	Primes d'assurances	990 000,00	1 073 186,00	1 073 186,00
617	Etudes et recherches	590 000,00	470 000,00	470 000,00
6182	Documentation generale et technique	94 000,00	94 000,00	94 000,00
6184	Versements a des organismes de formation	428 500,00	380 000,00	380 000,00
6185	Frais de colloques et seminaires	68 570,00	22 000,00	22 000,00
6188	Autres frais divers	19 500,00	16 500,00	16 500,00
6225	Indemnites au comptable et regisseurs	8 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	444 000,00	511 904,00	511 904,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	120 000,00	100 000,00	100 000,00
6228	Divers	530 603,00	655 142,00	655 142,00
6231	Annonces et insertions	131 500,00	141 500,00	141 500,00
6232	Fetes et ceremonies	2 154 800,00	1 439 530,00	1 439 530,00
6233	Foires et expositions	10 000,00	11 800,00	11 800,00
6236	Catalogues et imprimes	101 180,00	93 060,00	93 060,00
6237	Publications	9 800,00	8 800,00	8 800,00
6238	Divers	1 313 900,00	1 107 400,00	1 107 400,00
6241	Transports de biens	35 000,00	15 000,00	15 000,00
6247	Transports collectifs	467 837,00	421 205,00	421 205,00
6248	Divers	18 000,00	40 000,00	40 000,00
6251	Voyages et déplacements	25 000,00	21 250,00	21 250,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6255	Frais de demenagement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6256	Missions	60 300,00	60 300,00	60 300,00
6257	Receptions		130 300,00	130 300,00
6261	Frais d'affranchissement	275 317,00	292 202,00	292 202,00
6262	Frais de telecommunications	12 204,00	19 874,00	19 874,00
627	Services bancaires et assimiles	400,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	198 230,00	200 595,00	200 595,00
6282	Frais gardiennage (eglise forets bois)	116 000,00	136 000,00	136 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 832 425,00	1 706 200,00	1 706 200,00
62873	Au c.c.a.s.	11 130,00	12 100,00	12 100,00
62876	Rbt de frais au gfp de rattachement	3 790 000,00	3 610 000,00	3 610 000,00
62878	Rembt frais a d'autres organismes	9 250,00	154 250,00	154 250,00
6288	Autres	2 181 145,00	2 192 127,00	2 192 127,00
63512	Taxes foncieres	625 000,00	580 000,00	580 000,00
63513	Autres impots locaux	3 910,00	3 910,00	3 910,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		140,00	140,00
6355	Taxes et impots sur les vehicules	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6358	Autres droits	5 400,00	5 000,00	5 000,00
637	Autres impots taxes+versmts assimiles	32 500,00	16 000,00	16 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	75 977 029,00	77 283 330,00	77 283 330,00
6218	Autre personnel exterieur	71 525,00	62 425,00	62 425,00
6331	Versement de transport	737 214,00	721 700,00	721 700,00
6332	Cotisations versees au fnal	209 938,00	216 345,00	216 345,00
6336	Cotis.ctre national & ctres gestion fpt	415 318,00	406 845,00	406 845,00
64111	Remuneration principale	33 506 373,00	33 351 805,00	33 351 805,00
64112	Indemnite de residence	1 343 201,00	1 344 449,00	1 344 449,00
641181	Autres indemnites	4 312 073,00	4 589 690,00	4 589 690,00
641182	Primes de service	4 645 684,00	4 678 888,00	4 678 888,00
641183	Heures supplementaires	900 000,00	920 000,00	920 000,00
64131	Remuneration principale	8 689 413,00	8 964 465,00	8 964 465,00
6417	Remuneration des apprentis	284 400,00	1 309 590,00	1 309 590,00
6451	Cotisations a l'urssaf	8 293 905,00	8 032 170,00	8 032 170,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	10 195 789,00	10 429 038,00	10 429 038,00
6456	Versement au fnc du supplement familial	30 000,00	60 000,00	60 000,00
6457	Cotisat.sociales liees a l'apprentissage	20 999,00	15 003,00	15 003,00
6472	Prestations familiales directes	11 009,00	11 009,00	11 009,00
64731	Allocat.chomage versees directement	380 000,00	450 000,00	450 000,00
6475	Medecine du travail, pharmacie		110 000,00	110 000,00
6488	Autres charges	1 930 188,00	1 609 908,00	1 609 908,00
014	Atténuations de produits	14 000,00	18 000,00	18 000,00
7396	Reverst et restit.s/impots s/spect.ccas)	14 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	34 817 608,00	35 767 536,00	35 767 536,00
651	Redev.concess.brevets,licences,procedes	770 800,00	675 526,00	675 526,00
6531	Indemnites	840 000,00	840 000,00	840 000,00
6532	Frais de mission	30 000,00	30 000,00	30 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6533	Cotisations de retraite	50 000,00	70 000,00	70 000,00
6534	Cotisations securite sociale - part patr		207 000,00	207 000,00
6535	Formation	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6541	Creances admises en non valeur	18 703,00	18 000,00	18 000,00
6542	Creances eteintes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	205 000,00	195 000,00	195 000,00
65733	Subventions de fonctionnement - depart.	24 392,00		
657351	Gfp de rattachement		2 571,00	2 571,00
657358	Autres groupements	2 043 610,00	1 998 610,00	1 998 610,00
657362	Ccas	12 600 000,00	13 000 000,00	13 000 000,00
65737	Subv.fonct.autres ets publics locaux	4 800 339,00	5 154 592,00	5 154 592,00
65738	Autres organismes publics	22 360,00	22 360,00	22 360,00
6574	Subv.fonct.assoc.et autres pers.droit pr	13 333 904,00	13 477 877,00	13 477 877,00
658	Charges diverses de la gestion courante	37 500,00	35 000,00	35 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	213 800,00	197 150,00	197 150,00
656131	Remuneration principale	128 200,00	132 000,00	132 000,00
656140	Cotisations a l'u.r.s.s.a.f	60 100,00	40 000,00	40 000,00
656141	Cotisations aux caisses de retraite	5 500,00	5 700,00	5 700,00
656142	Versement de transport	2 000,00	2 400,00	2 400,00
656143	Cotisations versees au fnal	1 000,00	700,00	700,00
656144	Cotis.ctre national et ctres gestion fpt	2 000,00	1 350,00	1 350,00
6562	Materiel, equipement et fournitures	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		146 483 426,00	148 292 933,00	148 292 933,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	401 135,00	630 375,00	630 375,00
66111	Interets regles a l'echeance	260 000,00	420 000,00	420 000,00
66112	Interets - rattachement des icne	-20 100,00	-23 600,00	-23 600,00
6615	Interets des comptes courants et depots		20 000,00	20 000,00
668	Autres charges financieres	161 235,00	213 975,00	213 975,00
67	Charges exceptionnelles (c)	71 600,00	75 600,00	75 600,00
6714	Bourses et prix	27 000,00	31 000,00	31 000,00
6718	Autres charges except.s/operations gest.	7 600,00	7 600,00	7 600,00
673	Titres annules (sur exercices anter.)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		146 956 161,00	148 998 908,00	148 998 908,00

023	Virement à la section d'investissement	5 258 932,00	3 046 363,00	3 046 363,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	7 024 173,00	9 047 888,00	9 047 888,00
6811	Dotations amort.immob.incorp.et corp.	7 024 173,00	9 047 888,00	9 047 888,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 283 105,00	12 094 251,00	12 094 251,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 283 105,00	12 094 251,00	12 094 251,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		159 239 266,00	161 093 159,00	161 093 159,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 093 159,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	107 700,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	131 300,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-23 600,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	718 000,00	718 000,00	718 000,00
6419	Rembours.sur remunerations du personnel	718 000,00	718 000,00	718 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	10 122 655,00	9 926 631,00	9 926 631,00
70311	Concession cimetières (produit net)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70321	Droits stationmt et loc. s/voie publique	3 000 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	1 312 183,00	1 347 366,00	1 347 366,00
70328	Autres droits de stationn.et de location		320 000,00	320 000,00
7035	Locations droits de chasse et de peche	400,00	240,00	240,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	200,00	1 500,00	1 500,00
704	Travaux	548 000,00	149 000,00	149 000,00
70621	Redev.et droits entree serv.culturel	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70631	Redev.et droits serv.a caract.sportif	515 000,00	463 800,00	463 800,00
70632	Redevances drts services caract. loisirs	6 700,00	6 700,00	6 700,00
7067	Redev./ droits serv.periscol.et enseign.	1 767 700,00	1 989 000,00	1 989 000,00
70688	Autres prestations de services	17 400,00	14 140,00	14 140,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	7 100,00	7 100,00	7 100,00
70841	Aux budgets annexes regies municip.ccas	252 000,00	198 515,00	198 515,00
70846	Mise a dispo perso gfp rattachement	2 307 700,00	2 119 620,00	2 119 620,00
70876	Par le gfp de rattachement	2 855,00	347 700,00	347 700,00
70878	Rembt frais par d'autres redevables	153 467,00	130 000,00	130 000,00
7088	Autres produits activites annexes abts	31 950,00	31 950,00	31 950,00
73	Impôts et taxes	91 983 490,00	93 893 954,00	93 893 954,00
73111	Taxes foncières et d'habitations	53 500 000,00	54 900 000,00	54 900 000,00
7321	Attributions de compensation	28 824 490,00	28 829 954,00	28 829 954,00
7322	Dotation de solidarite communautaire	3 220 000,00	3 220 000,00	3 220 000,00
7323	F.n.g.i.r. fonds nat. garantie ind.ress.	130 000,00	200 000,00	200 000,00
7351	Taxe sur l'electricite	1 900 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
7362	Taxe de sejour	400 000,00	500 000,00	500 000,00
7363	Impots sur les spectacles	40 000,00	50 000,00	50 000,00
7368	Taxe locale sur la publicite exterieure	969 000,00	994 000,00	994 000,00
7381	Taxe ad.droits mut.ou taxe publ.fonciere	3 000 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
74	Dotations et participations	41 553 850,00	41 784 981,00	41 784 981,00
7411	Dgf - dotation forfaitaire	27 800 000,00	27 200 000,00	27 200 000,00
74123	Dotation de solidarite urbaine	5 000 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
74127	Dotation nationale de perequation	490 000,00	350 000,00	350 000,00
745	Dotation spec.au titre des instituteurs	25 000,00	20 000,00	20 000,00
746	Dotation generale de decentralisation	585 000,00	585 000,00	585 000,00
74718	Participations - autres	469 390,00	1 219 314,00	1 219 314,00
7472	Participations regions		17 000,00	17 000,00
7473	Participations departements	171 000,00	162 000,00	162 000,00
74741	Communes membres du gfp	90 000,00	80 000,00	80 000,00
74748	Autres communes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74751	Gfp de rattachement		17 000,00	17 000,00
7478	Participations autres organismes	1 822 760,00	2 275 667,00	2 275 667,00
7482	Compens.p.perte taxe add.droits mutation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
748313	Dcrtip dotation compensation reforme tp	75 000,00	75 000,00	75 000,00
74832	Attribution fonds depart. taxe prof.	500 000,00	500 000,00	500 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
74833	Etat - compensation au titre de la c.e.t	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
74834	Etat - compens.titre exoner.taxes fonc.	430 000,00	340 000,00	340 000,00
74835	Etat - compens.titre exoner.taxe habit.	2 300 000,00	2 350 000,00	2 350 000,00
7484	Dotation de recensement	27 200,00	28 000,00	28 000,00
7485	Dotation pour les titres securises	61 000,00	61 000,00	61 000,00
7488	Autres attributions et participations	147 500,00	345 000,00	345 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 181 739,00	5 477 046,00	5 477 046,00
751	Redev. pour concessions,brevets,licences	204 000,00	204 000,00	204 000,00
752	Revenus des immeubles	1 919 128,00	2 255 835,00	2 255 835,00
757	Redevances versees/fermiers & conces.	1 923 700,00	1 785 700,00	1 785 700,00
758	Produits divers de gestion courante	1 134 911,00	1 231 511,00	1 231 511,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		149 559 734,00	151 800 612,00	151 800 612,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)	8 663 000,00	8 661 000,00	8 661 000,00
761	Produits de participations	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
7621	Produits autres immob.financ.encaisses	2 000,00		
764	Revenus des valeurs mobilières de placmt	160 000,00	160 000,00	160 000,00
768	Autres produits financiers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	91 500,00	106 515,00	106 515,00
7714	Recouvrem.s/creances adm.en non-valeur	1 000,00		
775	Produits des cessions d'immobilisations		20 000,00	20 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	90 500,00	86 515,00	86 515,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		158 314 234,00	160 568 127,00	160 568 127,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	925 032,00	525 032,00	525 032,00
722	Immobilisations corporelles	800 000,00	400 000,00	400 000,00
777	Quote-part subv.inv.transf.cpte resultat	125 032,00	125 032,00	125 032,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		925 032,00	525 032,00	525 032,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	159 239 266,00	161 093 159,00	161 093 159,00
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 093 159,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 509 491,00	1 145 000,00	1 145 000,00
2031	Frais d'etudes	1 090 491,00	930 000,00	930 000,00
2051	Concessions et droits similaires	1 419 000,00	215 000,00	215 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 378 736,00	1 850 500,00	1 850 500,00
2041511	Biens mobiliers materiel et etudes	745 700,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2041512	Batiments et installations	4 000 000,00		
2041582	Batiments et installations		100 000,00	100 000,00
204171	Biens mobiliers materiel et etudes	180 000,00	30 000,00	30 000,00
204172	Batiments et installations	200 000,00	170 000,00	170 000,00
204182	Batiments et installations		150 000,00	150 000,00
20421	Biens mobiliers, materiel et etudes	15 000,00		
20422	Batiments et installations	238 036,00	200 500,00	200 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 391 620,00	6 365 400,00	6 365 400,00
2111	Terrains nus	750 000,00	995 000,00	995 000,00
2121	Plantations d'arbres et arbustes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2128	Autres agencts et amenagts de terrains	575 000,00	620 000,00	620 000,00
21318	Autres batiments publics		2 000 000,00	2 000 000,00
2135	Instal.gles agencements amenagements	50 000,00		
21533	Reseaux cables		20 000,00	20 000,00
2158	Autres install. materiel et out.techn.	395 600,00	475 400,00	475 400,00
2162	Fonds anciens des biblioth. et musees	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2182	Materiel de transport	888 400,00	700 000,00	700 000,00
2183	Materiel de bureau et mat. informatique	368 300,00	9 500,00	9 500,00
2184	Mobilier	195 000,00	232 500,00	232 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 129 320,00	1 273 000,00	1 273 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	39 558 823,00	30 031 838,00	30 031 838,00
2312	Terrains	1 075 000,00	1 605 000,00	1 605 000,00
2313	Constructions	19 158 483,00	16 687 504,00	16 687 504,00
2315	Instal.materiel et outillage techniques	19 157 340,00	11 581 334,00	11 581 334,00
2316	Restaurat.collections et oeuvres d'art	38 000,00	68 000,00	68 000,00
2318	Autres immobilisations corpor.en cours	130 000,00	90 000,00	90 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	51 838 670,00	39 392 738,00	39 392 738,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
16	Emprunts et dettes assimilées	2 545 639,00	2 133 000,00	2 133 000,00
1641	Emprunts en euros	1 744 600,00	2 133 000,00	2 133 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	801 039,00		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.	25 900,00		
261	Titres de participation	25 900,00		
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		2 571 539,00	2 133 000,00	2 133 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	54 410 209,00	41 525 738,00	41 525 738,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	925 032,00	525 032,00	525 032,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	125 032,00	125 032,00	125 032,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 033,00	1 033,00	1 033,00
13912	Regions	878,00	878,00	878,00
139141	Subv. equip. communes membres du gfp	2 750,00	2 750,00	2 750,00
13918	Autres	120 371,00	120 371,00	120 371,00
	Charges transférées (9)	800 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	Instal.materiel et outillage techniques	800 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		925 032,00	525 032,00	525 032,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	55 335 241,00	42 050 770,00	42 050 770,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 42 050 770,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 440 000,00	3 040 000,00	3 040 000,00
1342	Amendes de police	3 400 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1345	Particip.pour non realis. aires stat.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 100 000,00	6 544 000,00	6 544 000,00
1641	Emprunts en unites monetaires zone euro	9 100 000,00	6 544 000,00	6 544 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		12 540 000,00	9 584 000,00	9 584 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	6 820 000,00	6 520 000,00	6 520 000,00
10222	F.c.t.v.a.	6 300 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	460 000,00	460 000,00	460 000,00
10226	Taxe d'aménagt et verst pour ss-densite	60 000,00	60 000,00	60 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables	5 077 456,00	3 932 038,00	3 932 038,00
1381	État et établissements nationaux	3 960 456,00	3 083 538,00	3 083 538,00
1382	Regions	400 000,00		
1383	Departements	7 500,00	40 000,00	40 000,00
1385	Groupements de collectivites	450 000,00	440 000,00	440 000,00
1386	Autres établissements publics locaux		123 000,00	123 000,00
1388	Autres	259 500,00	245 500,00	245 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	18 341 680,00	6 974 481,00	6 974 481,00
2731	Comptes de placements remunerés	16 000 000,00	6 974 481,00	6 974 481,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2764	Creances s/particuliers et autres pers.	2 341 680,00		
024	Produits des cessions d'immobilisation	273 000,00	2 946 000,00	2 946 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	273 000,00	2 946 000,00	2 946 000,00
Total des recettes financières		30 512 136,00	20 372 519,00	20 372 519,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	43 052 136,00	29 956 519,00	29 956 519,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	5 258 932,00	3 046 363,00	3 046 363,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	7 024 173,00	9 047 888,00	9 047 888,00
2802	Frais liés à réalis. doc. urbanisme	14 283,00	13 946,00	13 946,00
28031	Frais d'études	258 397,00	300 193,00	300 193,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00	49 666,00	49 666,00
28041412	Batiments et installations	7 933,00	7 933,00	7 933,00
28041482	Batiments et installations	1 739,00	1 739,00	1 739,00
28041511	Biens mobiliers matériel et études		99 355,00	99 355,00
28041512	Batiments et installations	1 217 686,00	1 417 686,00	1 417 686,00
28041582	Batiments et installations	503,00	2 503,00	2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	31 475,00	31 475,00	31 475,00
2804172	Batiments et installations	97 443,00	1 044 281,00	1 044 281,00
2804182	Batiments et installations	315 962,00	373 205,00	373 205,00
2804183	Projets d'infra. d'intérêt national	36 885,00	36 885,00	36 885,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	1 099 707,00	1 067 435,00	1 067 435,00
280422	Batiments et installations	35 930,00	53 042,00	53 042,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	431 499,00	781 942,00	781 942,00
281571	Amort. matériel de voirie - roulant	261 230,00	244 552,00	244 552,00
281578	Amort. autre mat. et outillage de voirie	71 452,00	68 638,00	68 638,00
28158	Autres instal. matériel et out. techn.	558 213,00	803 785,00	803 785,00
28181	Inst. générales, agencements, aménagement	2 389,00		
28182	Amort. matériel de transport	463 581,00	498 357,00	498 357,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	565 814,00	589 476,00	589 476,00
28184	Amort. mobilier	223 204,00	238 626,00	238 626,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 279 182,00	1 323 168,00	1 323 168,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 283 105,00	12 094 251,00	12 094 251,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 283 105,00	12 094 251,00	12 094 251,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		55 335 241,00	42 050 770,00	42 050 770,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 050 770,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES

Total cumulé des dépenses de fonctionnement	903 125,00	52 093 976,00	6 905 568,00	15 786 985,00	15 163 322,00	14 486 733,00	14 337 200,00	26 908 261,00	2 413 738,00	148 998 908,00
Total dépenses de l'exercice	903 125,00	52 093 976,00	6 905 568,00	15 786 985,00	15 163 322,00	14 486 733,00	14 337 200,00	26 908 261,00	2 413 738,00	148 998 908,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES REELLES

Total cumulé des recettes de fonctionnement	133 512 469,00	4 918 568,00	930 000,00	3 031 000,00	329 630,00	1 013 300,00	6 942 200,00	2 521 590,00	5 372 034,00	160 568 127,00
Total des recettes de l'exercice	133 512 469,00	4 918 568,00	930 000,00	3 031 000,00	329 630,00	1 013 300,00	6 942 200,00	2 521 590,00	5 372 034,00	160 568 127,00
Restes à réaliser-reports										

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES REELLES													
	Total cumulé des dépenses d'investissement	2 133 000,00	8 000 500,00	8 000,00	2 800 000,00	9 016 450,00	5 191 021,00	1 096 433,00			12 836 834,00	443 500,00	41 525 738,00
	Opérations financières	2 133 000,00											2 133 000,00
	Equipements municipaux (2)		6 800 500,00	8 000,00	2 800 000,00	8 816 450,00	5 101 021,00	1 036 433,00			12 736 834,00	243 000,00	37 542 238,00
	Equipements non municipaux (C/204) (3)		1 200 000,00			200 000,00	90 000,00	60 000,00			100 000,00	200 500,00	1 850 500,00
	Total des dépenses de l'exercice	2 133 000,00	8 000 500,00	8 000,00	2 800 000,00	9 016 450,00	5 191 021,00	1 096 433,00			12 836 834,00	443 500,00	41 525 738,00
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES REELLES													
	Total cumulé des recettes d'investissement	22 984 481,00	3 013 490,00	20 000,00	2 193 916,00	525 500,00	155 572,00	1 063 560,00					29 956 519,00
	Recettes de l'exercice	22 984 481,00	3 013 490,00	20 000,00	2 193 916,00	525 500,00	155 572,00	1 063 560,00					29 956 519,00
	Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale				03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subv. globale		048 Autres actions coop. décent.		
	DEPENSES (3)	48 819 792,00	1 284 028,00	66 565,00	1 857 321,00		33 870,00				32 400,00		52 093 976,00
	Dépenses de l'exercice	48 819 792,00	1 284 028,00	66 565,00	1 857 321,00		33 870,00				32 400,00		52 093 976,00
011	Charges à caractère général	14 496 503,00		17 600,00	1 047 000,00		33 870,00				32 400,00		15 627 373,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	32 597 797,00	106 028,00	48 965,00	790 321,00								33 543 111,00
014	Atténuation de produits	18 000,00											18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 707 492,00	1 178 000,00		20 000,00								2 905 492,00
	Restes à réaliser-reports												

FONCTIONNEMENT

	RECETTES (3)	4 683 653,00		120 500,00		15,00	114 400,00						4 918 568,00
	Recettes de l'exercice	4 683 653,00		120 500,00		15,00	114 400,00						4 918 568,00
013	Atténuations de charges	718 000,00											718 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes	2 598 775,00					101 900,00						2 700 675,00
74	Dotations et participations	678 567,00		120 500,00									799 067,00
75	Autres produits de gestion courante	688 311,00				15,00	12 500,00						700 826,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	-44 136 139,00	-1 284 028,00	53 935,00	-1 857 321,00	15,00	80 530,00				-32 400,00		-47 175 408,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	7 738 000,00		60 000,00		2 500,00	200 000,00						8 000 500,00
	Dépenses de l'exercice	7 738 000,00		60 000,00		2 500,00	200 000,00						8 000 500,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00											50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 200 000,00											1 200 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 231 900,00		60 000,00		2 500,00							4 294 400,00
23	Immobilisations en cours	2 256 100,00					200 000,00						2 456 100,00
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES (3)	3 000 000,00		13 490,00									3 013 490,00
	Recettes de l'exercice	3 000 000,00		13 490,00									3 013 490,00
13	Subventions d'investissement	3 000 000,00		13 490,00									3 013 490,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	-4 738 000,00		-46 510,00		-2 500,00	-200 000,00						-4 987 010,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
		A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL	
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile			
FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES (3)			5 193 829,00		100 000,00	49 023,00	1 562 716,00	6 905 568,00
	Dépenses de l'exercice			5 193 829,00		100 000,00	49 023,00	1 562 716,00	6 905 568,00
	011 Charges a caractere general			65 200,00		100 000,00	14 600,00	629 023,00	808 823,00
	012 Charges de personnel et frais assimilés			5 128 629,00			34 423,00	924 005,00	6 087 057,00
	65 Autres charges de gestion courante							9 688,00	9 688,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES (3)			350 000,00				580 000,00	930 000,00
	Recettes de l'exercice			350 000,00				580 000,00	930 000,00
	74 Dotations et participations							580 000,00	580 000,00
	75 Autres produits de gestion courante			350 000,00					350 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE			-4 843 829,00		-100 000,00	-49 023,00	-982 716,00	-5 975 568,00

		Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique		TOTAL	
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile				
INVESTISSEMENT										
	DEPENSES (3)			2 000,00				6 000,00		8 000,00
	Dépenses de l'exercice			2 000,00				6 000,00		8 000,00
	21 Immobilisations corporelles			2 000,00				6 000,00		8 000,00
	23 Immobilisations en cours									
	Restes à réaliser-reports									
	RECETTES (3)									
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE			-2 000,00				-6 000,00		-8 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
		A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré				22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25 251 Hébergement et restauration scolaires
		20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				
	DEPENSES (3)	1 623 333,00	169 882,00	1 165 214,00	776 103,00		99 000,00		10 847 398,00
	Dépenses de l'exercice	1 623 333,00	169 882,00	1 165 214,00	776 103,00		99 000,00		10 847 398,00
011	Charges a caractere general	19 900,00	169 882,00	1 165 214,00	286 103,00		23 000,00		1 891 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 602 923,00							8 955 778,00
65	Autres charges de gestion courante	510,00			490 000,00		76 000,00		
	Restes à réaliser-reports								

FONCTIONNEMENT

	RECETTES (3)		166 000,00			34 000,00		2 001 000,00
	Recettes de l'exercice		166 000,00			34 000,00		2 001 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes							1 989 000,00
74	Dotations et participations					34 000,00		12 000,00
75	Autres produits de gestion courante							
	Restes à réaliser-reports							
	SOLDE	-1 623 333,00	-169 882,00	-1 165 214,00	-610 103,00	-65 000,00		-8 846 398,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)		1 790 000,00					970 000,00
	Dépenses de l'exercice		1 790 000,00					970 000,00
20	Immobilisations incorporelles							
21	Immobilisations corporelles				275 000,00			70 000,00
23	Immobilisations en cours				1 515 000,00			900 000,00
	Restes à réaliser-reports							

	RECETTES (3)							
	Recettes de l'exercice							
13	Subventions d'investissement							
	Restes à réaliser-reports							
	SOLDE				-1 790 000,00			-970 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	
	DEPENSES (3)	72 000,00	11 000,00	1 023 055,00	15 786 985,00	
	Dépenses de l'exercice	72 000,00	11 000,00	1 023 055,00	15 786 985,00	
011	Charges a caractere general	72 000,00	11 000,00	102 215,00	3 740 934,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés				10 558 701,00	
65	Autres charges de gestion courante			920 840,00	1 487 350,00	
	Restes à réaliser-reports					

FONCTIONNEMENT

	RECETTES (3)	830 000,00	3 031 000,00
	Recettes de l'exercice	830 000,00	3 031 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes		1 989 000,00
74	Dotations et participations	800 000,00	1 012 000,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	30 000,00
	Restes à réaliser-reports		
	SOLDE	-72 000,00	-193 055,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	40 000,00	2 800 000,00
	Dépenses de l'exercice	40 000,00	2 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	385 000,00
23	Immobilisations en cours		2 415 000,00
	Restes à réaliser-reports		

	RECETTES (3)	20 000,00	20 000,00
	Recettes de l'exercice	20 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	20 000,00
	Restes à réaliser-reports		
	SOLDE	-20 000,00	-2 780 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs		Sous-fonction 31 Expression artistique					Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				S/Fonction 32		33 Action culturelle	TOTAL
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	324	324					
	DEPENSES (3)	1 050 788,00	2 130 834,00	4 712 592,00	4 712 592,00	17 710,00	4 307 728,00	17 710,00	182 500,00	2 761 170,00	15 163 322,00	15 163 322,00				
	Dépenses de l'exercice	1 050 788,00	2 130 834,00	4 712 592,00	4 712 592,00	17 710,00	4 307 728,00	17 710,00	182 500,00	2 761 170,00	15 163 322,00	15 163 322,00				
011	Charges à caractère général	4 680,00	3 550,00				223 900,00	17 710,00	105 000,00	1 029 170,00	1 584 010,00	1 584 010,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 046 108,00	128 674,00				4 081 828,00				5 256 610,00	5 256 610,00				
65	Autres charges de gestion courante	1 998 610,00		4 712 592,00	2 000,00				77 500,00	1 732 000,00	8 522 702,00	8 522 702,00				
	Restes à réaliser-reports															
	RECETTES (3)						122 000,00	1 200,00		206 430,00	329 630,00	329 630,00				
	Recettes de l'exercice						122 000,00	1 200,00		206 430,00	329 630,00	329 630,00				
70	Produits des services, domaine et ventes						119 000,00	1 200,00			120 200,00	120 200,00				
74	Dotations et participations									205 000,00	205 000,00	205 000,00				
75	Autres produits de gestion courante						3 000,00			1 430,00	4 430,00	4 430,00				
	Restes à réaliser-reports															
	SOLDE	-1 050 788,00	-2 130 834,00	-4 712 592,00	-4 185 728,00	-16 510,00	-4 185 728,00	-16 510,00	-182 500,00	-2 554 740,00	-14 833 692,00	-14 833 692,00				
	DEPENSES (3)			4 150 000,00			1 333 000,00	130 000,00	3 313 450,00	90 000,00	9 016 450,00	9 016 450,00				
	Dépenses de l'exercice			4 150 000,00			1 333 000,00	130 000,00	3 313 450,00	90 000,00	9 016 450,00	9 016 450,00				
20	Immobilisations incorporelles			50 000,00			165 000,00	50 000,00	100 000,00	20 000,00	385 000,00	385 000,00				
204	Subventions d'équipement versées			100 000,00					100 000,00		200 000,00	200 000,00				
21	Immobilisations corporelles						350 000,00	30 000,00	10 000,00	50 000,00	440 000,00	440 000,00				
23	Immobilisations en cours			4 000 000,00			818 000,00	50 000,00	3 103 450,00	20 000,00	7 991 450,00	7 991 450,00				
	Restes à réaliser-reports															
	RECETTES (3)			1 233 325,00			155 000,00		801 591,00	4 000,00	2 193 916,00	2 193 916,00				
	Recettes de l'exercice			1 233 325,00			155 000,00		801 591,00	4 000,00	2 193 916,00	2 193 916,00				
13	Subventions d'investissement			1 233 325,00			155 000,00		801 591,00	4 000,00	2 193 916,00	2 193 916,00				
	Restes à réaliser-reports															
	SOLDE			-2 916 675,00			-1 178 000,00	-130 000,00	-2 511 859,00	-86 000,00	-6 622 534,00	-6 622 534,00				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs				Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 42 Jeunesse			S/Fonction 42	TOTAL
		411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipes sportives et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances				
	DEPENSES (3)	2 322 275,00	209 550,00	635 102,00	57 000,00	3 371 715,00	49 380,00	2 676 725,00			14 486 733,00		
	Dépenses de l'exercice	2 322 275,00	209 550,00	635 102,00	57 000,00	3 371 715,00	49 380,00	2 676 725,00			14 486 733,00		
011	Charges de caractère general	4 500,00	209 550,00	634 452,00	57 000,00	496 580,00	49 380,00	52 000,00			3 825 737,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 160 486,00									5 160 486,00		
65	Autres charges de gestion courante			650,00		2 875 135,00		2 624 725,00			5 500 510,00		
	Restes à réaliser-reports												

FONCTIONNEMENT

	RECETTES (3)	457 000,00	40 500,00	473 600,00	34 000,00	1 500,00	6 700,00		1 013 300,00
	Recettes de l'exercice	457 000,00	40 500,00	473 600,00	34 000,00	1 500,00	6 700,00		1 013 300,00
70	Produits des services, domaine et ventes	2 000,00		473 600,00	26 500,00		6 700,00		508 800,00
74	Dotations et participations	265 000,00							265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	190 000,00	40 500,00		7 500,00				239 500,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-1 865 275,00	-169 050,00	-161 502,00	-23 000,00	-47 880,00	-2 670 025,00		-13 473 433,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	378 220,00	223 500,00	3 007 165,00	50 000,00	10 000,00	1 522 136,00		5 191 021,00
	Dépenses de l'exercice	378 220,00	223 500,00	3 007 165,00	50 000,00	10 000,00	1 522 136,00		5 191 021,00
20	Immobilisations incorporelles				50 000,00		350 000,00		400 000,00
204	Subventions d'équipement versées	90 000,00							90 000,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	150 000,00	20 000,00		10 000,00	15 000,00		240 000,00
23	Immobilisations en cours	243 220,00	73 500,00	2 987 165,00			1 157 136,00		4 461 021,00
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)			300 000,00	225 500,00				525 500,00
	Recettes de l'exercice			300 000,00	225 500,00				525 500,00
13	Subventions d'investissement			300 000,00	225 500,00				525 500,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-378 220,00	-223 500,00	-2 707 165,00	-50 000,00	-10 000,00	-1 296 636,00		-4 665 521,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)		A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)						
	Recettes de l'exercice		2 521 590,00			2 521 590,00
75	Autres produits de gestion courante		2 521 590,00			2 521 590,00
	Restes à réaliser-reports					
SOLDE			2 521 590,00			2 521 590,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)						
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
A1 - 8		

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie
FONCTIONNEMENT										
	DEPENSES (3)	778 971,00			7 218 281,00	2 565 800,00		1 650 000,00		
	Dépenses de l'exercice	778 971,00			7 218 281,00	2 565 800,00		1 650 000,00		
	011 Charges a caractere general	401 160,00			988 100,00	2 565 800,00		1 650 000,00		
	012 Charges de personnel et frais assimilés	156 740,00			6 230 181,00					
	65 Autres charges de gestion courante	221 071,00								
	Restes à réaliser-reports									

	RECETTES (3)	54 514,00			11 000,00	4 000,00				
	Recettes de l'exercice	54 514,00			11 000,00	4 000,00				
	042 Operat.d'ordre transf.entre sections									
	70 Produits des services, domaine et ventes	600,00			11 000,00	4 000,00				
	74 Dotations et participations	53 914,00								
	75 Autres produits de gestion courante									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE	-724 457,00			-7 207 281,00	-2 561 800,00		-1 650 000,00		

INVESTISSEMENT										
(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie
	DEPENSES (3)	80 000,00			377 000,00	1 645 000,00		20 000,00		1 131 000,00
	Dépenses de l'exercice	80 000,00			377 000,00	1 645 000,00		20 000,00		1 131 000,00
	040 Operat.d'ordre transf.entre sections									
	20 Immobilisations incorporelles	80 000,00			100 000,00					50 000,00
	204 Subventions d'équipement versees									
	21 Immobilisations corporelles				277 000,00			20 000,00		
	23 Immobilisations en cours					1 645 000,00				1 081 000,00
	Restes à réaliser-reports									

	RECETTES (3)	40 000,00								
	Recettes de l'exercice	40 000,00								
	13 Subventions d'investissement	40 000,00								
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE	-40 000,00			-377 000,00	-1 645 000,00		-20 000,00		-1 131 000,00

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	sif 82 Aménagement urbain				830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain						

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
011	Charges a caractere general	3 756 342,00	10 687 447,00					251 420,00		26 908 261,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 862 144,00	1 720 626,00					251 420,00		26 908 261,00
65	Autres charges de gestion courante	1 282 198,00	8 966 821,00					133 120,00		9 320 950,00
		612 000,00						118 300,00		16 635 940,00
	Restes à réaliser-reports									951 371,00

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
042	Operat.d'ordre transf.entre sections	5 194 420,00	8 100,00					100 000,00		5 372 034,00
70	Produits des services, domaine et ventes	5 194 420,00	8 100,00					100 000,00		5 372 034,00
74	Dotations et participations	3 824 420,00	7 100,00							3 847 120,00
75	Autres produits de gestion courante	1 370 000,00	1 000,00					100 000,00		153 914,00
	Restes à réaliser-reports									1 371 000,00
	SOLDE	1 838 078,00	-10 679 347,00					-151 420,00		-21 136 227,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
040	Operat.d'ordre transf.entre sections	6 557 834,00	1 246 000,00	380 000,00				1 400 000,00		12 836 834,00
20	Immobilisations incorporelles	6 557 834,00	1 246 000,00	380 000,00				1 400 000,00		12 836 834,00
204	Subventions d'équipement versées									230 000,00
21	Immobilisations corporelles	97 000,00	551 000,00	100 000,00						100 000,00
23	Immobilisations en cours	6 460 834,00	695 000,00	280 000,00				1 400 000,00		945 000,00
	Restes à réaliser-reports									11 561 834,00

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
13	Subventions d'investissement	900 560,00	123 000,00							1 063 560,00
	Restes à réaliser-reports									1 063 560,00
	SOLDE	-6 057 274,00	-1 123 000,00	-380 000,00				-1 400 000,00		-12 173 274,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
A1 - 9		

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foirs et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
	DEPENSES (3)	1 012 549,00	48 100,00	2 669,00			1 350 420,00		2 413 738,00
	Dépenses de l'exercice	1 012 549,00	48 100,00	2 669,00			1 350 420,00		2 413 738,00
011	Charges a caractere general	80 500,00	47 700,00	70,00			35 420,00		163 690,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	41 425,00							41 425,00
65	Autres charges de gestion courante	890 624,00	400,00	2 599,00			1 315 000,00		2 208 623,00
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)	1 997 336,00							1 997 336,00
	Recettes de l'exercice	1 997 336,00							1 997 336,00
70	Produits des services, domaine et ventes	760 836,00							760 836,00
73	Impôts et taxes	994 000,00							994 000,00
75	Autres produits de gestion courante	242 500,00							242 500,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-1 012 549,00	1 949 236,00	-2 669,00			-1 350 420,00		-416 402,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	220 000,00	173 000,00				50 500,00		443 500,00
	Dépenses de l'exercice	220 000,00	173 000,00				50 500,00		443 500,00
20	Immobilisations incorporelles								
204	Subventions d'équipement versées	150 000,00					50 500,00		200 500,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00							8 000,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00	165 000,00						235 000,00
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)								
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-220 000,00	-173 000,00				-50 500,00		-443 500,00

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.1
AUTRES DETTES	A2.2

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2014	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	29 336 823,72	15 606 117,37	2 728 383,55	596 299,43	2 132 084,12
Auprès des organismes de droit privé	21 122 450,86	14 067 063,77	2 001 096,67	544 296,69	1 456 799,98
CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	6 500 000,00	6 417 887,20	563 101,20	227 172,14	335 929,06
CREDIT COOPERATIF	7 000 000,00	5 949 999,97	589 674,18	123 007,50	466 666,68
SWAP CREDIT COOPERATIF	0,00	0,00	120 568,13	120 568,13	0,00
CAISSE REGION CREDIT AGRICOLE	7 622 450,86	1 699 176,60	727 753,16	73 548,92	654 204,24
auprès d'organismes de droit public	8 214 372,86	1 539 053,60	727 286,88	52 002,74	675 284,14
CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 214 372,86	1 539 053,60	727 286,88	52 002,74	675 284,14

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.2 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice 2014	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour acquisitions devant être réglées en plusieurs exercices	18 474 613,00	0,00	2 462 076,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX
A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le capital restant dû) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
20012 / 792621.01	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	7 622 450,86	1 699 176,60	1	15		5,05	5,05			5,05	73 548,92		10,89
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF SWAP	0,00	0,00	1	15		3,16	3,16			3,16	120 568,13		0,00
20131 / 9204373	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	6 500 000,00	6 417 887,20	1	15		3,61	3,61			3,61	227 172,14		41,12
20001 / 0925372	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 811 225,43	644 114,57	1	15		livret A	livret A			3,55	22 866,06		4,13
20011 / 0926665	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 811 225,43	644 114,57	1	15		livret A	livret A			3,55	22 866,06		4,13
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 732,00	93 084,13	1	15		livret A	livret A			2,50	2 327,11		0,59
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	347 190,00	157 740,33	1	15		livret A	livret A			2,50	3 943,51		1,01
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	7 000 000,00	5 949 999,97	1	15		euribor3	euribor3			2,13	123 007,50		38,13
TOTAL A		29 336 823,72	15 606 117,37									596 299,43		100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL		29 336 823,72	15 606 117,37									596 299,43		100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6 : Autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)					29 336 823,72									
1641 Emprunts en euros (total)					29 336 823,72									
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat														
20012 / 792621.01	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	24/04/2001	30/04/2001	31/07/2001	7 622 450,86	F		5,05	5,15	euros	T	P		
20111 / 11037030	SWAP CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	0,00	F		3,16	3,33	euros	T	-		
20131 / 9204373	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	25/04/2013	25/04/2013	25/07/2013	6 500 000,00	F		3,61	3,65	euros	T	P		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat														
20001 / 0925312	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/06/2000	01/08/2000	01/07/2001	3 811 225,43	V	livret A	3,85		euros	A	P		
20011 / 0926665	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/06/2000	01/02/2001	01/07/2001	3 811 225,43	V	livret A	3,85		euros	A	P		
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2002	24/10/2003	01/01/2004	244 732,00	V	livret A	2,67		euros	A	P		
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2003	15/03/2004	01/01/2005	347 190,00	V	livret A	2,65		euros	A	P		
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	7 000 000,00	V	euribor3	2,15		euros	T	C		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					18 474 613,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
PROGRAMME 97506	SAREMM				18 474 613,00					euros	A			
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL					47 811 436,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)

A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (4)	Taux d'intérêt		Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
							Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)				15 606 117,37						2 132 084,12	596 299,43	107 631,12
1641 Emprunts en euros (total)				15 606 117,37						2 132 084,12	596 299,43	107 631,12
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat												
20012 / 792621.01	N			1 699 176,60	2,33	F		5,05		654 204,24	73 548,92	8 890,78
20111 / 11037030	N			0,00	12,50	F		3,16		0,00	120 568,13	20 743,36
20131 / 9204373	N			6 417 887,20	14,56	F		3,61		335 929,06	227 172,14	39 974,00
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat												
20001 / 0925312	N			644 114,57	1,49	V		livret A		316 440,47	22 866,06	5 832,15
20011 / 0926665	N			644 114,57	1,49	V		livret A		316 440,47	22 866,06	5 832,15
20031 / 1015132	N			93 084,13	4,00	V		livret A		17 708,96	2 327,11	1 879,22
20041 / 1027060	N			157 740,33	5,00	V		livret A		24 694,24	3 943,51	3 317,04
20111 / 11037030	N			5 949 999,97	12,50	V		euribor3		466 666,68	123 007,50	21 162,42
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				2 462 076,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)				2 462 076,00	2					0,00	0,00	0,00
Programme 97508												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL				18 068 193,37						2 132 084,12	596 299,43	107 631,12

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.5

A2.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)																		
Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (4)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil						Type de taux (6)	Index (7)	(8) Taux actuariel	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		intérêts (10)	capital		
Total des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de la dette (2)																		
...																		
...																		
...																		
ETAT NEANT																		
Total des recettes au c/166																		
Refinancement de la dette (3)																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois...)

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

IV

A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert						Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) 2	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple (total)																	
Taux complexe (total)																	
Total																	
							ETAT NEANT										

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple						
Taux complexe						
Total						
				ETAT NEANT		

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.7

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	25/04/2013	10 000 000,00	10 000 000,00	30 663,70	0,00	10 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	27/03/1998	1 753 164,00	3 353 000,00	7 090,12	3 353 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NDR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

IV

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8				
	% de l'encours	100%				
	Montant en euros	15 606 117,37				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.9

A2.9 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Dette en capital dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)					
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Contrat renégocié	Taux actuariel			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
ETAT NEANT																			
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M: mensuelle ; B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	1 600 €	26 octobre 2001
Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :	
Frais d'études non suivis de travaux	5 ans max.	31 mars 2005
Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révision de documents d'urbanisme	10 ans max.	"
Logiciels	2 à 5 ans	29 novembre 1996
Voitures	5 à 10 ans	"
Camions et véhicules industriels	4 à 8 ans	"
Mobilier	10 à 15 ans	"
Matériel de bureau électrique ou électronique	5 à 10 ans	"
Matériel informatique	2 à 5 ans	"
Matériels classiques	6 à 10 ans	"
Coffre fort	20 à 30 ans	"
Installations et appareils de chauffage	10 à 20 ans	"
Appareils de levage-ascenseurs	20 à 30 ans	"
Appareils de laboratoire	5 à 10 ans	"
Equipements de garages et ateliers	10 à 15 ans	"
Equipements des cuisines	10 à 15 ans	"
Equipements sportifs	10 à 15 ans	"
Installations de voirie	20 à 30 ans	"
Tout autre bâtiment, installation, équipement lourd non mentionnés ci-dessus	15 à 20 ans	"

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant des	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges et contentieux					ETAT NEANT
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation (2)					
- des immobilisations					ETAT NEANT
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges et contentieux					ETAT NEANT
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation (2)					
- des immobilisations					ETAT NEANT
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
TOTAL GENERAL					

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la prov. (ex : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immo.de l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant restant à provisionner
ETAT NEANT					

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		3 496 571,00		2 658 032,00	2 658 032,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		2 696 571,00		2 258 032,00	2 258 032,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	2 545 639,00		2 133 000,00	2 133 000,00
1641	Emprunts en euros	1 744 600,00		2 133 000,00	2 133 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	801 039,00			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		25 900,00			
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées	25 900,00			
261	Titres de participation	25 900,00			
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D		925 032,00		525 032,00	525 032,00
	Reprises sur autofinancement antérieur © (1)	125 032,00		125 032,00	125 032,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 033,00		1 033,00	1 033,00
13912	Regions	878,00		878,00	878,00
139141	Subv. equip. communes membres du gfp	2 750,00		2 750,00	2 750,00
13918	Autres	120 371,00		120 371,00	120 371,00
Charges transférées (D) = E + F + G (1)		800 000,00		400 000,0	400 000,00
Travaux en régie (E)		800 000,00		400 000,00	400 000,00
2315	Instal.materiel et outillage techniques	800 000,00		400 000,00	400 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution (3) D001	CUMUL IV
Dépenses	2 658 032,00		2 658 032,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		24 453 561,00		32 466 770,00	32 466 770,00
Ressources propres externes (a)		6 820 000,00		6 520 000,00	6 520 000,00
10222	F.c.t.v.a.	6 300 000,00		6 000 000,00	6 000 000,00
10223	Taxe locale d'equipement	460 000,00		460 000,00	460 000,00
10226	Taxe d'amenagt et verst pour ss-densite	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Autres recettes financières (b)		5 350 456,00		13 852 519,00	13 852 519,00
138	Autres subv. d'invest. non transf.	5 077 456,00		3 932 038,00	3 932 038,00
165	Dépôts et cautionnements reçus				
261	Titres de participation				
27	Autres immobilisations financières (1)	2 341 680,00		6 974 481,00	6 974 481,00
2731	Comptes de placements remuneres	16 000 000,00		6 974 481,00	6 974 481,00
2764	Creances s/particuliers et autres pers.	2 341 680,00			
024	Produits des cessions	273 000,00		2 946 000,00	2 946 000,00
Transferts entre sections (c)		7 024 173,00		9 047 888,00	9 047 888,00
2802	Frais lies a realis. doc. urbanisme	14 283,00		13 946,00	13 946,00
28031	Frais d'etudes	258 397,00		300 193,00	300 193,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00		49 666,00	49 666,00
2804141	Batiments et installations	7 933,00		7 933,00	7 933,00
2804148	Batiments et installations	1 739,00		1 739,00	1 739,00
2804151	Biens mobiliers materiel et etudes			99 355,00	99 355,00
2804151	Batiments et installations	1 217 686,00		1 417 686,00	1 417 686,00
2804158	Batiments et installations	503,00		2 503,00	2 503,00
2804164	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	31 475,00		31 475,00	31 475,00
2804172	Batiments et installations	97 443,00		1 044 281,00	1 044 281,00
2804182	Batiments et installations	315 962,00		373 205,00	373 205,00
2804183	Projets d'infra. d'interet national	36 885,00		36 885,00	36 885,00
280421	Biens mobiliers, materiel et etudes	1 099 707,00		1 067 435,00	1 067 435,00
280422	Batiments et installations	35 930,00		53 042,00	53 042,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	431 499,00		781 942,00	781 942,00
281571	Amort.materiel de voirie - roulant	261 230,00		244 552,00	244 552,00
281578	Amort.autre mat.et outillage de voirie	71 452,00		68 638,00	68 638,00
28158	Autres instal. materiel et out.techn.	558 213,00		803 785,00	803 785,00
28181	Inst.generales,agencements,amenagement	2 389,00			
28182	Amort.materiel de transport	463 581,00		498 357,00	498 357,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	565 814,00		589 476,00	589 476,00
28184	Amort.mobilier	223 204,00		238 626,00	238 626,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 279 182,00		1 323 168,00	1 323 168,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	5 258 932,00		3 046 363,00	3 046 363,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	32 466 770,00			32 466 770,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	2 658 032,00
Recettes financières (V)	V	32 466 770,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5)	+29 808 738,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6) (7)	VI + c/2763 + D (5)	+30 208 738,00
Résultat hors charges transférées	V-(II+D001)	30 208 738,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			
166	Refinancement de dette			
	Total			

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
Totaux généraux					363 539 951,27
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					6 735 973,92
2001	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	REAL. IMMEUBLE BUREAUX NOUVEAUX	ORGANISME PUBLIC	3 347 018,01
1991	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CREAT. D'UNE MAISON ACCUEIL PERS.	ORGANISME PUBLIC	1 181 479,88
1996	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CONSTRUCTION PREAU CRECHE	ORGANISME PUBLIC	131 809,71
1995	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	REAMENAG PRETS 99110 ET 99111	ORGANISME PUBLIC	788 030,53
1998	T	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CONST. MULTI - ACCUEIL PETITE ENFANCE	ORGANISME PUBLIC	980 146,11
1982	P	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL	REMODELAGE DU BLOC OPERATOIRE	ORGANISME PUBLIC	197 726,38
1985	P	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL	FIN DE L'EXTENSION DU BLOC OPERATOIRE	ORGANISME PUBLIC	54 881,65
1984	P	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL	EXTENSION BLOC OPERATOIRE HOPITAL	ORGANISME PUBLIC	54 881,65
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					17 172 902,44
1996	P	A.M.L.I.(ASS.MIEUX ETRE LOG..)	ACQ-AMEL. 1 IMM.6 BLD TREVES	ORGANISME PRIVE	76 224,51
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	251 083,53
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	411 612,35
2000	P	ASSOCIATION MOSELLANE DU 3E AG	RENOV. ET MISE EN CONFORMITE CUISINES	ORGANISME PRIVE	121 959,21
2012	P	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE	RACH. BAIL RUE GASTON RAMON	ORGANISME PRIVE	154 500,00
1998	P	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIE	RENOV. RESID."LES SABLONS"	ORGANISME PRIVE	1 676 939,19
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG.TREMPIN	ORGANISME PRIVE	343 010,29
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG. TREMPIN	ORGANISME PRIVE	53 357,16
1997	P	HOPITAL BELLE-ISLE	RESTRUCTUR. PLATEAU TECHNIQUE	ORGANISME PRIVE	228 673,53
1999	M	HOPITAL BELLE-ISLE	RESTRUCTUR. PLATEAU TECHNIQUE	ORGANISME PRIVE	762 245,09
1999	M	HOPITAL BELLE-ISLE	RESTRUC. PLATEAU TECHNIQUE	ORGANISME PRIVE	2 439 184,28
2001	T	HOPITAL SAINT-ANDRE	EXTENSION DU BLOC OPERATOIRE	ORGANISME PRIVE	2 591 633,29
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	760 000,00
2003	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	822 687,00
2002	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00
2002	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	700 000,00
2003	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	EXTENSION DE L'UNITE LONG SEJOUR	ORGANISME PRIVE	457 300,00
2003	M	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	AMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES	ORGANISME PRIVE	1 219 592,00
1999	M	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE	ORGANISME PRIVE	1 183 004,37
1999	P	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX	REFINAN. DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	1 632 238,46
2001	M	SOCIETE DES JEUNES OUVRIERS	MISE EN SECURITE DES LOCAUX	ORGANISME PRIVE	87 658,18
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état					339 631 074,91
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	TRANSF. CELLULES COMMERCIALES	ORGANISME PRIVE	97 262,00
2001	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION 38 LOG.RUES DE VERCLY	ORGANISME PRIVE	1 783 653,50
1972	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	16 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	117 888,83
1973	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	32 HLMO A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	257 593,10
1973	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	32 HLMO A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	5 518,65
1975	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	16 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	4 695,43
1976	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	32 HLMO A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	29 651,33
1984	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. DE 46 LOGEMENTS COLLECTIFS	ORGANISME PRIVE	1 819 479,02
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL.11 LOG/13 GAR.RUE DROGON	ORGANISME PRIVE	213 395,02
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. 11 PLA RUE DROGON METZ	ORGANISME PRIVE	245 056,30
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	21 LOGS ET 31 GARAGES RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR 13	ORGANISME PRIVE	323 466,32
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	21 LOGEMENTS PLA ET 31 GARAGES	ORGANISME PRIVE	594 551,17
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. DE 46 LOGEMENTS COLLECTIFS	ORGANISME PRIVE	365 831,91
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REALIS. DE 17/35 LOGEMENTS P.L.A.	ORGANISME PRIVE	1 067 143,12
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	419 082,35
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST. 11/21 LOG.5-7-9-RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	43 432,73
1988	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.DE 19/40 LOG RUE G.DUCROCQ	ORGANISME PRIVE	1 036 653,32
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.24/36 LOG 9 R.AUSTRASIE	ORGANISME PRIVE	1 529 795,40
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 12 LOGTS / 36	ORGANISME PRIVE	739 484,45
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.24 LOG.RUE DE LA RONDE	ORGANISME PRIVE	975 891,12
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR.24 LOG RUE DE LA RONDE	ORGANISME PRIVE	145 767,77
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.7 LOG.69BIS RUEDE L' YSER	ORGANISME PRIVE	253 984,94
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.8 LOG.RUE J.LAGNEAU-METZ	ORGANISME PRIVE	337 359,47
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHAB.15 LOG.26-28 ST MARCEL	ORGANISME PRIVE	258 942,13
1990	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 53 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 063 476,98
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHAB. 12 LOG.17 LECLERC HAUTECLOQUE	ORGANISME PRIVE	470 307,56

IV - ANNEXES										IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT											

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
220 792 883,90										538 957,02	12 644 074,32
3 752 415,21										14 282,08	253 655,54
2 625 262,33	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	4 205,47	100 130,13
769 048,76	7,08	Annuelle	fixe		5,45	fixe		5,15	F	1 984,86	38 540,99
57 671,83	2,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	6,35	préfixé	LIVRET A	6,10	I	443,46	7 269,80
7 126,62	0,00	Annuelle	fixe		8,75	fixe		8,75	F	623,58	7 126,62
206 475,00	0,00	Trimestrielle	fixe		5,57	fixe		5,45	F	4 245,64	77 901,63
44 045,35	0,00	Annuelle	fixe		12,45	fixe		12,25	F	1 929,15	15 748,15
21 392,66	0,39	Annuelle	fixe		12,24	fixe		12,25	F	424,97	3 469,11
21 392,66	0,39	Annuelle	fixe		12,64	fixe		12,25	F	424,97	3 469,11
8 798 238,14										42 261,60	1 095 055,85
30 072,27	2,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,35	préfixé	LIVRET A	4,30	I	176,82	4 112,00
171 894,40	12,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	303,38	7 055,46
281 794,10	12,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	497,35	11 566,33
37 217,28	0,92	Annuelle	fixe		5,55	fixe		5,15	F	464,69	9 023,18
148 165,50	10,33	Mensuelle	fixe		4,22	fixe		4,10	I	6 334,50	154 500,00
935 264,69	4,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,29	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 793,28	88 215,87
198 691,87	5,09	Annuelle	fixe		5,39	fixe		4,93	F	805,89	16 346,59
31 227,84	5,09	Annuelle	fixe		5,65	fixe		5,16	F	130,73	2 533,46
80 035,73	3,91	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	11 433,68
232 415,39	0,41	Mensuelle	fixe		5,12	fixe		4,50	F	2 550,99	56 688,67
724 264,70	0,41	Mensuelle	fixe		4,44	fixe		4,20	F	7 497,82	178 519,60
950 265,50	2,25	Trimestrielle	fixe		4,29	fixe		4,11	F	7 095,89	172 775,56
437 000,00	8,25	Annuelle	préfixé	URIBOR12	4,09	préfixé	EURIBOR12M	4,39	I	1 668,20	38 000,00
503 895,71	9,16	Trimestrielle	fixe		1,03	fixe		0,00	F	0,00	41 134,36
352 500,00	8,66	Trimestrielle	fixe		5,30	fixe		5,20	F	1 560,00	30 000,00
352 500,00	8,66	Trimestrielle	fixe		1,27	fixe		0,00	F	0,00	30 000,00
411 250,00	8,66	Annuelle	préfixé	URIBOR12	3,66	préfixé	EURIBOR12M	4,27	I	1 494,50	35 000,00
365 977,30	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,46	préfixé	LIVRET A	3,45	I	483,12	14 003,43
710 382,87	4,82	Mensuelle	préfixé	URIBOR01	3,09	préfixé	EURIBOR01M	3,98	I	3 026,74	76 048,86
473 201,73	2,00	Mensuelle	préfixé	URIBOR12	2,38	préfixé	EURIBOR12M	3,02	I	2 384,94	78 866,96
1 328 020,39	18,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,05	préfixé	LIVRET A	5,05	I	1 689,72	33 459,89
42 200,87	2,67	Mensuelle	fixe		5,38	fixe		5,25	F	303,03	5 771,95
208 242 230,55										482 413,34	11 295 362,93
60 124,35	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,24	préfixé	LIVRET A	3,45	I	158,16	4 584,46
1 600 012,53	24,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	4,20	I	1 200,10	28 573,71
5 265,91	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	142,69	4 837,04
22 378,38	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	302,86	10 266,31
479,41	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	6,49	219,95
787,35	0,07	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	5,21	176,57
7 181,55	2,06	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	30,81	1 044,27
1 532 767,90	5,16	Annuelle	fixe		7,08	fixe		13,45	F	4 060,59	30 190,27
116 097,21	4,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,30	I	464,15	10 794,29
133 322,47	4,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	440,05	12 395,84
498 697,08	5,66	Annuelle	fixe		6,52	fixe		10,40	F	1 757,86	16 902,53
498 697,08	5,51	Annuelle	fixe		6,54	fixe		10,40	F	1 757,86	16 902,53
165 945,43	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	301,58	11 119,50
282 755,52	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	2,06	I	439,40	21 350,40
173 981,64	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	2,71	I	356,30	13 137,07
547 468,17	7,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,14	préfixé	LIVRET A	2,71	I	994,95	36 684,19
214 998,59	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	390,73	14 406,40
20 655,66	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	2,71	I	42,30	1 559,67
569 002,74	8,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	2,71	I	924,74	34 095,65
963 169,01	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,25	préfixé	LIVRET A	2,77	I	1 087,78	39 269,89
431 277,40	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	2,71	I	630,79	23 257,46
270 241,29	0,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 309,34	76 961,39
48 896,80	0,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,55	I	376,65	10 609,80
85 403,22	0,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,85	préfixé	LIVRET A	3,55	I	657,85	18 531,08
113 164,92	0,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,55	I	871,70	24 554,92
86 860,37	0,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,55	I	669,08	18 847,26
1 955 064,76	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	3 120,43	87 899,37
184 370,25	1,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,83	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 115,95	31 435,35

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REALISATION DE 49 LOGEMENTS P.L.F	ORGANISME PRIVE	3 317 792,23
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 383 811,56
1991	T	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	228 673,53
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IM. 3 LECLERC HAUTE-CLOQUE	ORGANISME PRIVE	662 748,43
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR.DE 47 LOG. AVENUE A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	3 313 572,48
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. 13 LOG PLA RUE J. ALLEMANDS	ORGANISME PRIVE	443 952,93
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.48 LOG.PLA RUE THEURIE SENTE MY	ORGANISME PRIVE	3 406 514,54
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.6 LOG ILOT VISITATION	ORGANISME PRIVE	295 325,14
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	RESIDENCE SAINT FIACRE	ORGANISME PRIVE	442 102,15
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.16 LOG.FREDERIC MISTRAL	ORGANISME PRIVE	686 020,58
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	AC-AMEL.8 LOG 13-15 ST LIVIER	ORGANISME PRIVE	514 738,22
1994	M	BATIGERE-S. A. R. E. L.	AM.6 LOG-CON.4 LOG B.SEILLE	ORGANISME PRIVE	335 387,84
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 36 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 662 364,53
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 462 127,85
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	129 581,66
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	130 648,81
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	123 483,70
1998	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	54 576,75
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	29 422,66
1998	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL.24 LOG RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 295 816,65
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	EMPR. 98629-REAL.36 PLA RUE PEPINIERES	ORGANISME PRIVE	1 340 133,58
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 40/50 PLA RUE DES CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 940 109,19
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 10/50 PLA LM RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	463 850,58
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	3 999 736,47
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	1 056 372,30
2008	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	PRET COMPACTE - REAMENAGE	ORGANISME PRIVE	4 122 171,89
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	ACQUIS. TERRAIN REAL. 54 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	677 134,52
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION 54 LOG PLUS DOMAINE	ORGANISME PRIVE	2 231 375,76
1988	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION D UN PROGRAMME	ORGANISME PRIVE	559 564,12
1991	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION DE 4 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	48 417,81
1996	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	CONSTR. 2 LOG PLA AV DU GAL METMAN	ORGANISME PRIVE	124 288,47
1999	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REFINANCEMENT 99611 RESID	ORGANISME PRIVE	2 376 205,76
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION DE TERRAIN	ORGANISME PUBLIC	632 302,88
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALISATION 72 LOG. PLUS A METZ	ORGANISME PUBLIC	4 361 103,85
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.133 LOG HAUTS-MAGNY	ORGANISME PUBLIC	152 449,00
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.133 LOG HAUTS-MAGNY	ORGANISME PUBLIC	681 142,21
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHAB. de 78 LGT PALULOS	ORGANISME PUBLIC	93 336,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS. TERRAINS REAL 22 LGTS PLUS	ORGANISME PUBLIC	446 527,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. DE 22 LOGTS PLUS	ORGANISME PUBLIC	805 879,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	48 021,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	370 451,00
1949	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	82 322,47
1949	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	96 042,88
1950	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	105 647,17
1950	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE LACRETELLE	ORGANISME PUBLIC	133 581,93
1950	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE FORT MOSELLE - CITE RIMPORT	ORGANISME PUBLIC	137 204,12
1951	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE FORT MOSELLE - CITE RIMPORT	ORGANISME PUBLIC	60 979,61
1951	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE FORT MOSELLE - CITE RIMPORT	ORGANISME PUBLIC	70 815,41
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	60 682,33
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	71 651,04
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE LACRETELLE	ORGANISME PUBLIC	36 275,24
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	83 176,18
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	28 195,31
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	72 779,09
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	9 374,93
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 612,75
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	229 456,05
1955	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 404,05
1962	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	264 911,70
1962	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	177 036,33
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	255 227,10
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	724 844,77
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	510 452,67
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	434 650,44
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	23 583,86
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	13 118,24
1970	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 60 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	14 115,25
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	114 323,04
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	24 122,01
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 100 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	6 082,72
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	112 572,93
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 100 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	18 400,60
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	1 000,07
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	3 838,67

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
2 312 307,92	12,41	Annuelle	fixe		4,27	fixe		3,55	F	3 047,84	85 854,60
2 358 319,55	12,41	Annuelle	fixe		4,27	fixe		3,55	F	3 108,49	87 562,98
27 060,10	0,00	Trimestrielle	fixe		10,35	fixe		9,98	F	2 043,55	20 476,44
322 823,70	3,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,81	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 343,64	37 849,06
2 131 955,79	12,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,71	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 810,12	79 158,23
315 663,96	14,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	474,49	13 365,88
2 193 809,71	12,49	Annuelle	fixe		4,28	fixe		3,55	F	2 891,65	81 454,83
209 985,11	13,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	315,64	8 891,21
251 233,54	5,16	Annuelle	fixe		5,34	fixe		6,50	F	1 221,26	18 788,64
389 845,15	5,16	Annuelle	fixe		5,34	fixe		6,50	F	1 895,06	29 154,78
361 629,03	14,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	3,55	I	543,58	15 312,15
87 323,87	0,23	Mensuelle	fixe		7,01	préfixé	LIVRET A	5,75	I	1 270,46	22 094,96
1 938 299,61	14,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 707,30	76 262,10
1 833 194,22	14,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 560,50	72 126,75
96 015,50	185,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,40	préfixé	LIVRET A	3,05	I	112,29	3 681,80
95 463,04	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,39	préfixé	LIVRET A	3,05	I	112,66	3 693,77
57 084,34	3,00	Annuelle	fixe		4,77	fixe		4,80	F	306,62	6 388,02
14 524,97	0,00	Annuelle	fixe		4,90	fixe		5,00	F	205,99	4 119,82
21 498,68	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,40	préfixé	LIVRET A	3,05	I	25,37	831,85
967 268,27	9,25	Annuelle	fixe		5,36	fixe		5,50	F	2 235,12	40 638,58
718 232,34	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	2,15	I	1 126,94	52 415,97
1 558 041,42	19,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 670,54	47 057,34
366 198,55	18,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,20	préfixé	LIVRET A	3,05	I	359,34	11 781,76
3 432 100,02	20,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	3 307,46	78 748,96
856 599,78	20,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,06	préfixé	LIVRET A	2,95	I	823,69	27 921,79
3 930 513,53	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,79	I	4 590,22	95 829,18
644 228,46	39,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	215,04	5 120,04
2 003 816,44	24,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,15	préfixé	LIVRET A	4,20	I	1 487,10	35 407,21
336 418,55	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	0,00	préfixé	LIVRET A	4,02	I	608,04	15 125,32
32 219,44	12,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	57,42	1 196,29
96 254,59	15,00	Annuelle	fixe		4,48	fixe		4,80	F	132,22	2 754,61
1 189 702,57	4,76	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,03	préfixé	LIVRET A	3,62	I	4 605,40	127 221,04
590 992,47	37,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	218,03	5 191,09
3 649 106,38	19,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,98	préfixé	LIVRET A	4,20	I	3 757,74	89 470,04
69 100,08	2,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,66	préfixé	LIVRET A	3,45	I	352,75	10 224,67
308 739,26	2,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,67	préfixé	LIVRET A	3,45	I	1 576,09	45 683,80
50 870,08	3,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,45	I	220,05	6 378,22
416 072,35	38,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45	I	146,57	4 248,45
697 589,37	23,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45	I	517,28	14 993,59
24 884,68	3,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	3,45	I	107,64	3 120,10
201 903,58	3,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,53	préfixé	LIVRET A	3,45	I	873,37	25 315,16
4 725,57	0,00	Annuelle	fixe		1,68	fixe		2,00	F	44,55	2 227,35
5 513,19	0,00	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	51,97	2 598,57
8 979,14	0,00	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	56,05	2 802,37
11 353,15	0,00	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	70,87	3 543,37
11 661,02	0,00	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	72,79	3 639,45
5 182,62	0,00	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	32,35	1 617,54
10 788,70	1,24	Annuelle	fixe		1,87	fixe		2,00	F	39,71	1 985,35
9 808,23	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	29,80	1 489,95
11 581,07	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	35,19	1 759,26
5 863,23	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	17,81	890,67
15 526,47	3,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	40,04	2 002,19
6 439,97	4,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	14,39	719,55
16 622,73	4,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	37,15	1 857,34
2 141,24	4,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	4,79	239,25
1 053,52	4,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	2,35	117,72
52 407,45	4,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	117,12	5 855,79
1 206,85	6,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	2,11	105,75
22 076,14	0,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	5 518,99
14 752,89	0,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	3 688,26
30 627,26	2,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	5 104,54
101 478,26	3,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	14 496,90
81 672,43	4,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	10 209,05
60 851,06	3,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	8 693,01
3 301,74	3,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	471,68
1 874,00	3,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	267,72
2 009,24	1,24	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,85	385,44
18 291,69	4,81	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	2 286,46
3 859,52	4,81	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	482,44
865,85	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,66	166,10
20 263,12	5,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	2 251,46
3 126,65	2,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	4,97	497,48
200,02	6,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	20,00
767,74	6,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	76,77

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1969	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	127 965,71
1970	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	94 594,62
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 960,69
1970	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE UNIVERSITAIRE	ORGANISME PUBLIC	252 217,50
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 108 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	41 618,58
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	15 351,62
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	44 LOGEMENTS A LA ZUP DE BORN Y	ORGANISME PUBLIC	282 076,42
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FOYER RUE HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	250 687,16
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 77 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	565 784,04
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 77 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	40 307,52
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	389 004,16
1973	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	39 850,17
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	86 895,94
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	510 839,34
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	5EME PAVILLON ILE DU SAULCY	ORGANISME PUBLIC	314 978,56
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 536 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	174 828,53
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 300 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	29 178,74
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 208 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	1 790 879,59
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 208 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	60 796,67
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 108 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 482,00
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	55 628,65
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	2 027,57
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 267 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	186 856,76
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 300 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	135 207,03
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	86 286,14
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	305 LOGEMENTS DANS LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	21 266,64
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	305 LOGEMENTS DANS LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	96 241,06
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	50 LOGEMENTS DANS LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	28 187,82
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	44 LOGEMENTS A LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	26 785,29
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	29 254,97
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 300 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	432 345,41
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	273 798,43
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	505 719,12
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 267 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	5 091,80
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	60 461,28
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	5EME PAVILLON ILE DU SAULCY	ORGANISME PUBLIC	16 342,53
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 208 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	388 744,99
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	1 963 055,51
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	1 981 867,71
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 300 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	219 770,50
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	81 544,98
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	70 812,57
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	86 514,82
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	84 990,33
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	174 859,02
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	2 733 852,98
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	141 945,28
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	83 252,41
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	259 971,31
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	850 324,96
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE DES TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	865 096,34
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	115 297,19
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	300 431,28
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.9 PLA RUE PONT SAILLY	ORGANISME PUBLIC	299 525,38
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	20 870,27
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	391 199,42
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	114 153,82
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20 PLA RUE CAMPE 1E TR.	ORGANISME PUBLIC	716 885,65
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.38 PLA LES MINIMES A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 365 688,13
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ- AMEL. 8 PLA PL PARAIGES	ORGANISME PUBLIC	281 776,33
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	57 739,99
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12 PLA RUE CHAMPE 2E TR	ORGANISME PUBLIC	465 445,24
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	4 253,80
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	56 050,08
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA 44/46 IMPASSE ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	156 767,14
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GR.AUX BOIS - 1E TR 81 LOG	ORGANISME PUBLIC	1 354 673,81
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	423 110,19
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	217 449,56
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	347 702,58
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	602 270,91
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	2 297 019,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	651 991,12
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 326 090,32
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	172 608,37

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
11 051,16	0,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	35,65	3 564,52
10 830,23	0,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	26,09	2 608,87
706,13	1,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,35	135,46
22 214,16	0,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	71,64	7 163,54
5 924,12	1,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	11,36	1 136,46
3 991,42	9,56	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	307,03
40 151,81	1,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	77,03	7 702,50
42 596,90	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	67,78	6 777,60
96 138,27	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	152,97	15 296,58
10 118,15	5,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	10,58	1 057,71
66 099,75	2,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	105,17	10 517,15
3 461,96	2,56	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	46,85	1 588,22
14 765,41	2,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	23,49	2 349,32
88 516,97	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	140,82	14 082,25
54 578,68	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	86,83	8 682,98
22 355,62	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	199,66	6 768,09
3 731,11	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	33,32	1 129,59
229 002,90	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	2 045,23	69 329,84
18 871,90	1,06	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	194,43	2 859,32
1 125,12	5,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,18	117,61
13 964,11	5,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	14,60	1 459,75
756,17	3,31	Annuelle	fixe		7,41	fixe		6,80	F	5,71	84,00
31 334,75	0,07	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	207,28	7 026,45
34 745,98	0,07	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	461,81	6 791,31
22 174,10	0,07	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	294,72	4 334,07
6 013,11	1,06	Annuelle	fixe		6,24	fixe		6,80	F	70,12	1 031,16
19 861,73	1,06	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	103,70	3 515,29
4 726,90	0,56	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	31,27	1 059,96
6 723,76	5,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	7,03	702,87
8 118,98	6,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	7,60	760,08
63 363,02	0,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	483,17	16 378,69
40 126,96	0,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	305,99	10 372,40
126 947,36	5,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	132,71	13 270,55
1 242,17	2,31	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	5,33	180,65
16 779,49	6,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	15,71	1 570,85
4 703,36	7,31	Annuelle	fixe		0,99	fixe		1,00	F	4,19	418,56
72 122,02	1,81	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	422,00	14 304,96
425 764,64	1,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	2 482,77	74 112,66
429 844,77	1,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	2 506,57	74 822,89
49 091,82	2,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	231,73	7 855,34
18 215,31	2,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	85,98	2 914,69
22 211,35	8,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	17,96	1 795,67
36 210,66	3,41	Annuelle	fixe		7,15	fixe		7,15	F	257,58	3 602,57
35 572,59	3,31	Annuelle	fixe		7,15	fixe		7,15	F	253,04	3 539,09
54 138,60	4,07	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	202,35	6 040,27
926 521,15	4,07	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	3 408,70	94 686,07
36 926,37	3,81	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	145,38	4 928,22
28 214,78	4,56	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	103,80	2 883,42
80 490,66	4,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	300,84	8 980,36
492 918,80	5,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,14	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 506,73	39 650,91
529 130,28	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,11	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 416,35	37 272,33
58 158,73	5,81	Annuelle	fixe		7,14	fixe		7,15	F	298,99	4 181,73
106 486,44	5,56	Annuelle	fixe		3,42	fixe		3,60	F	365,79	10 160,77
191 826,00	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	454,03	11 948,25
7 926,17	6,31	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	22,61	674,96
152 349,09	6,81	Annuelle	fixe		3,40	fixe		3,60	F	459,75	12 770,85
46 727,43	6,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	132,61	3 683,68
459 117,37	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,85	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 086,69	28 597,01
874 632,03	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,78	préfixé	LIVRET A	3,80	I	2 070,17	54 478,14
187 795,27	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,83	préfixé	LIVRET A	3,80	I	396,20	10 426,33
38 481,94	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	I	81,19	2 136,50
321 203,03	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	608,09	16 002,34
2 835,03	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	I	5,98	157,40
38 680,07	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	73,23	1 927,04
108 184,75	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	204,81	5 389,77
934 858,25	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 769,84	46 574,66
291 987,68	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	552,78	14 546,83
147 045,24	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	278,38	7 325,80
247 429,42	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	422,73	11 124,38
415 626,20	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	I	786,85	20 706,51
1 585 169,55	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	I	3 000,98	78 973,18
440 893,93	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	834,68	21 965,35
943 662,09	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 612,22	42 426,88
116 722,43	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	220,97	5 815,11

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC DE LA GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	493 166,77
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	892 689,55
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	430 102,78
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 640 441,03
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	343 451,81
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	19/81 ZAC GR AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 026 047,45
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	402 918,11
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	297 951,00
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	739 148,03
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	129 950,12
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 10 PLA PL. SOUV.FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	427 822,10
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	2/12 PLA PL.SOUV.FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	76 046,32
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DES VOSGES	ORGANISME PUBLIC	138 748,89
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUI-AMEL. IMMEUBLE ST LIVIER	ORGANISME PUBLIC	250 672,18
1983	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	155 HLM LA CORCHADE II	ORGANISME PUBLIC	26 007,80
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.12 PLA PL SOUV. FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	31 814,47
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	20 P.L.A. RUE DU CHAMPE	ORGANISME PUBLIC	56 859,37
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	22 P.L.A. ROUTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	233 180,63
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	9 LOG P.L.A. RUE G. LENOTRE	ORGANISME PUBLIC	572 130,54
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	37 LOGEMENTS P.L.A. RUE DE LA GREVE	ORGANISME PUBLIC	1 809 529,16
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG PERS AGEES HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	578 478,86
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 368 438,04
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	3 056 620,14
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.60 LOG.S OUTRE SEILLE 2	ORGANISME PUBLIC	3 219 897,47
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	6/22 LOG. RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	375 130,65
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	90 LOG.ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	472 386,75
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 9/81 LOG.ZAC GR-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 108,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12/22 LOG RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	650 845,36
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOG ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	805 796,75
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOGTS ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 362 601,55
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 253 577,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.FOYER 92 LOG PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	1 086 783,64
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 15/29 PLA RUE ST JEAN	ORGANISME PUBLIC	1 192 532,44
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AC-AMEL.3 LOG 5-7 RUE 3 BOULANGERS	ORGANISME PUBLIC	151 656,50
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 14 /29 PLA CITE FABERT	ORGANISME PUBLIC	669 556,08
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS-AMEL. 17 PLA	ORGANISME PUBLIC	584 763,94
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG.HAUTE SEILLE PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	593 621,23
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DU WAD BOUTON	ORGANISME PUBLIC	190 393,58
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2ETR	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.11 PLA "LE RELAIS"	ORGANISME PUBLIC	381 122,54
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.29 PLA A FABERT-VAUBAN	ORGANISME PUBLIC	669 601,82
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.49 PLA SQUARE DORNES	ORGANISME PUBLIC	2 744 082,31
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.40 PLA RUE DES MINIMES	ORGANISME PUBLIC	46 146,32
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	914 694,10
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 246 362,19
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 676 939,19
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 5/10 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	433 702,21
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	762 245,09
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 49 PLA SQUARE SOEUR DORNES	ORGANISME PUBLIC	274 408,23
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20/77 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 351 399,56
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.8/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	701 265,48
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMEL. 8/17 PLA RUE DE TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	519 805,41
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.5/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	456 127,46
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.8 PLA ET COM.TECHNOPOLE	ORGANISME PUBLIC	302 641,79
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	TRAVAUX DE REHABILITATION DE	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION-AMELIORATION 8 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	219 679,03
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 500 163,88
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.12 PLA METZ-BELLECROIX 1	ORGANISME PUBLIC	664 677,72
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	ORGANISME PUBLIC	619 920,06
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 84 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 284 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PRET COMPL.PLA RESID 268 LOG	ORGANISME PUBLIC	3 447 356,92
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 556 448,06
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RES.48 FPA ST NICOLAS	ORGANISME PUBLIC	2 438 700,47
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	440 577,66
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	777 489,99
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	792 734,89
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 1428 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	533 571,56
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 6 PLA RUE EPAISSE MURAILLE	ORGANISME PUBLIC	296 502,06
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 4 PLA 42 IMPASSE DES ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	269 557,31
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA RUE DES ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	340 428,01
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA 8/10 RUE AUX OSSONS	ORGANISME PUBLIC	315 925,58

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
333 492,64	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	631,36	16 614,61
635 248,81	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 085,31	28 560,67
306 066,41	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	522,91	13 760,69
1 167 357,89	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 994,40	52 484,21
223 955,77	8,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,47	préfixé	LIVRET A	3,80	I	472,49	12 433,95
730 147,92	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 247,44	32 827,32
280 120,33	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	510,40	13 431,59
207 144,15	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	377,43	9 932,43
513 877,08	10,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	936,32	24 640,08
89 678,37	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	169,78	4 467,78
295 239,36	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	558,94	14 708,83
51 424,57	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	97,35	2 561,97
95 750,38	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	181,27	4 770,29
178 381,39	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	304,76	8 020,00
8 777,53	2,81	Annuelle	fixe		5,10	fixe		5,65	F	63,79	1 129,09
22 639,57	10,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	I	38,68	1 017,87
40 461,82	10,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	I	69,13	1 819,16
162 825,99	10,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	I	278,18	7 320,63
397 761,70	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	724,75	19 072,42
1 258 037,00	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	2 292,24	60 322,08
402 175,22	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	732,79	19 284,05
951 377,68	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 733,48	45 617,96
2 125 050,69	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	3 872,00	101 894,84
2 238 568,81	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 078,84	107 337,82
260 801,67	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	475,20	12 505,28
328 416,94	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	598,40	15 747,38
770,66	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1,40	36,96
452 486,52	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	824,46	21 696,44
548 970,62	10,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 000,27	26 322,80
947 319,97	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 726,09	45 423,40
875 351,48	10,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 495,51	39 355,65
777 519,82	11,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 287,60	33 884,12
708 176,65	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,22	préfixé	LIVRET A	3,40	I	1 242,50	36 544,18
103 320,05	10,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	188,26	4 954,13
422 426,11	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,02	I	717,35	17 844,57
350 179,19	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,51	préfixé	LIVRET A	4,02	I	662,31	16 458,91
355 483,29	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	671,67	16 708,20
108 178,36	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,95	préfixé	LIVRET A	3,40	I	183,24	5 389,45
912 923,49	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 724,93	42 908,67
223 208,66	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,53	préfixé	LIVRET A	3,40	I	356,70	10 491,12
400 983,39	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	757,64	18 846,77
1 724 869,72	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	2 929,12	72 863,77
27 634,18	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	52,21	1 298,85
547 754,09	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 034,96	25 745,20
746 369,73	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 410,23	35 080,41
982 118,14	9,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 855,67	46 160,91
272 615,66	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	462,95	11 516,12
480 904,04	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	816,66	20 314,86
173 125,45	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	294,00	7 313,35
852 604,39	10,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 447,87	36 016,62
442 431,71	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	751,32	18 689,67
327 947,71	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	556,91	13 853,51
301 634,14	11,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	462,59	11 507,10
200 135,06	12,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	306,93	7 634,99
826 821,07	3,00	Annuelle	fixe		3,61	fixe		4,00	F	3 853,39	96 334,70
51 258,54	3,00	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	7 322,63
1 653 342,25	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	2 535,56	63 073,66
440 878,07	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	785,74	16 369,54
365 630,64	4,04	Annuelle	fixe		3,04	fixe		3,00	F	1 159,43	38 647,53
269 782,41	4,15	Annuelle	fixe		2,57	fixe		3,00	F	855,20	28 506,53
269 782,41	4,15	Annuelle	fixe		2,58	fixe		3,00	F	855,20	28 506,53
1 011 188,25	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 802,15	37 544,81
2 286 618,09	12,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	4 075,24	84 900,75
1 011 188,25	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 802,15	37 544,81
1 626 048,44	11,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,25	préfixé	LIVRET A	4,80	I	3 182,23	66 296,50
1 691 142,72	13,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,13	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 754,84	57 392,48
259 853,97	4,97	Annuelle	fixe		2,83	fixe		3,00	F	824,00	27 466,83
458 629,96	4,05	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	1 453,83	48 461,13
415 246,81	3,99	Annuelle	fixe		2,99	fixe		3,00	F	1 526,81	50 893,67
314 746,14	4,03	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	997,73	33 257,62
197 306,15	12,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	351,64	7 325,86
179 375,88	12,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	319,69	6 660,12
226 536,52	12,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,09	préfixé	LIVRET A	4,80	I	403,74	8 411,16
210 231,46	12,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,11	préfixé	LIVRET A	4,80	I	374,68	7 805,77

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RESID.80 LOG PL.EDOUARD B	ORGANISME PUBLIC	2 096 267,71
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.2 LOG.RUE P.MAURICE MASSO	ORGANISME PUBLIC	52 609,24
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.3 LOG.44 RUE DES LOGES	ORGANISME PUBLIC	36 511,54
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.25 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 445 527,77
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 119 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 775 660,67
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 16 LOG. A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	1 097 350,04
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 1 LOG. RUE STOXEY	ORGANISME PUBLIC	44 210,21
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.154/240 LOG.ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	3 949 064,72
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE	ORGANISME PUBLIC	137 204,12
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.86/240 LOG TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 217 405,65
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.2 LGTS 57 RUE QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	60 979,61
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.4 LGTS 6 RUE DE GISORS	ORGANISME PUBLIC	97 567,37
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.1 LGT 15 P.ET M.MASSON	ORGANISME PUBLIC	30 489,80
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 22 PLA RUES TOMBOIS BASSE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	1 277 745,86
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANC. COMPL. 2 LOG. 57 RUE DE QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	30 489,80
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 1 LOG 15 RUE PIERRE MAURICE	ORGANISME PUBLIC	18 293,88
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS. 1 IMMEUBLE 10 LOG.	ORGANISME PUBLIC	480 214,40
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.20 PLA RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	365 877,64
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.616 LOG METZ BORN	ORGANISME PUBLIC	304 898,03
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.160/327 LOG ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	4 674 592,94
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.22 LOG. LES DEUX CHAMPES A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 391 761,45
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG. PLA SAINT CHRODEGA A METZ	ORGANISME PUBLIC	329 365,47
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR.1 LOG 22 RUE CHENEAU	ORGANISME PUBLIC	19 818,37
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR 6 LOG.16 RUE HORGNE	ORGANISME PUBLIC	144 826,57
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR 4 LOG.16 RUE ARENES	ORGANISME PUBLIC	96 042,88
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.18 PLA FORT MOSELLE - METZ	ORGANISME PUBLIC	919 993,30
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 27 LOG 3 RUE A.PROST	ORGANISME PUBLIC	462 835,22
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.161/327 LOG ETUD.BRIDOUX	ORGANISME PUBLIC	1 789 922,55
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.10 PLA RUE BELLE-ISLE A METZ	ORGANISME PUBLIC	429 573,08
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.114/327 LOG ETUD.QUARTIER	ORGANISME PUBLIC	3 484 216,56
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.21 PLA "LES SARCELLES"	ORGANISME PUBLIC	184 036,45
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.18 PLA RUE POUILLY ET PATURAL	ORGANISME PUBLIC	1 284 789,47
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.4 LOG 10-11 RUE FRECOT	ORGANISME PUBLIC	88 027,11
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG RUE SAINT-ANDRE	ORGANISME PUBLIC	157 570,85
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.9 LOG PLA RUE MAZELLE	ORGANISME PUBLIC	65 964,69
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 4 LOG PLA 27 RUE CHAMPE - METZ	ORGANISME PUBLIC	283 951,54
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 118/302 LOG 1ERE TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 230 530,04
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 25 PLATS 25-26 RUE HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	356 335,55
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. RESIDENCE ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	1 153 736,51
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 139/321 LOG 2E TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 381 562,09
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.2 LOG PLATS 13 PL.FRECOT - METZ	ORGANISME PUBLIC	86 743,49
1996	S	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM FINANC. COMPL. 321 LOG	ORGANISME PUBLIC	182 938,82
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN.COMPL 6 LOG ST-CHRODEGANG - METZ	ORGANISME PUBLIC	30 489,80
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 139/301 LOG. RESIDENCE	ORGANISME PUBLIC	1 551 966,90
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1996	M	METZ HABITAT TERRITOIRE	REFINANCEMENT EMPRUNT 99330	ORGANISME PUBLIC	3 339 675,50
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REFINANCEMENT EMPRUNT 99425	ORGANISME PUBLIC	3 514 974,38
1996	M	METZ HABITAT TERRITOIRE	REFINANCEMENT EMPRUNT 99430	ORGANISME PUBLIC	1 872 178,83
1996	M	METZ HABITAT TERRITOIRE	REFINANCEMENT EMPRUNT 99434	ORGANISME PUBLIC	11 541 771,15
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REFINANCEMENT EMPRUNT 99505	ORGANISME PUBLIC	668 660,31
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 11/12 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 036 821,01
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 1/12 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	77 841,99
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 47/302 LOG. 3EME TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	1 437 689,97
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 1E TR. 118/302 LOG	ORGANISME PUBLIC	87 479,76
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 40/44 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	2 681 883,11
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 4/44 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	233 247,00
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAMENAG.EMP.98540-98544-98545	ORGANISME PUBLIC	1 953 903,53
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAMENAG.EMP.98550-98675-99101	ORGANISME PUBLIC	2 464 018,53
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REABIL. 159 LOG LA CORCHADE II	ORGANISME PUBLIC	1 311 823,79
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMEN. LOCAUX ACCUEIL ENTREPR.	ORGANISME PUBLIC	214 953,11
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMENAG. LOCAUX ACCUEIL ENTREPR	ORGANISME PUBLIC	36 587,76
1996	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS - AMEL. 5 PLATS 93 RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	152 449,02
1997	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS-AMEL. 5 PLA TS	ORGANISME PUBLIC	175 316,37
2004	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUISITION - AMELIORATION 12 LOG PLA	ORGANISME PRIVE	182 939,00
2002	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL D'1 LOGEMENT PLA	ORGANISME PRIVE	7 622,00
1971	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	72 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	174 874,27
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	72 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	12 302,64
1971	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	32 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	98 222,90
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	32 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	4 222,84
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	53 463,87
1982	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	4 954,59

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
1 394 953,30	12,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,15	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 486,10	51 793,78
35 008,62	12,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	62,39	1 299,85
24 296,47	12,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	43,30	902,11
1 077 766,72	15,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,99	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 480,49	30 843,49
1 998 908,96	14,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,07	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 985,86	62 205,44
788 093,97	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 177,21	24 525,24
30 658,05	14,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	49,94	1 040,44
2 944 371,37	15,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	4 044,57	84 261,90
72 229,47	3,00	Annuelle	fixe		6,73	fixe		6,50	F	647,67	9 964,19
1 653 268,85	15,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 271,03	47 313,18
43 794,27	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	65,42	1 362,87
70 070,86	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	104,67	2 180,58
21 897,15	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	32,71	681,43
981 306,44	16,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,02	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 242,78	25 891,26
6 399,66	0,00	Annuelle	fixe		2,50	fixe		2,50	F	49,13	1 965,30
3 839,80	0,00	Annuelle	fixe		2,50	fixe		2,50	F	29,48	1 179,18
255 903,45	5,00	Annuelle	fixe		7,00	fixe		7,00	F	1 515,96	21 656,55
182 983,50	14,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,07	préfixé	LIVRET A	4,80	I	273,33	5 694,39
106 620,68	1,96	Annuelle	fixe		4,41	fixe		3,00	F	564,88	18 829,40
3 598 533,15	16,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,92	préfixé	LIVRET A	4,80	I	4 557,38	94 945,41
1 043 727,43	14,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,84	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 559,06	32 480,48
247 001,93	14,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,82	préfixé	LIVRET A	4,80	I	368,96	7 686,63
14 738,83	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	20,25	421,79
107 706,81	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	147,95	3 082,35
71 426,63	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	98,12	2 044,08
689 933,06	14,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,82	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 030,58	21 470,51
345 083,92	15,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,94	préfixé	LIVRET A	4,80	I	474,03	9 875,60
1 377 894,46	16,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,95	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 745,04	36 355,02
322 150,90	14,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,89	préfixé	LIVRET A	4,80	I	481,21	10 025,24
2 756 503,05	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,93	préfixé	LIVRET A	4,80	I	3 225,88	67 205,83
137 215,19	15,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,94	préfixé	LIVRET A	4,80	I	188,49	3 926,82
963 505,64	14,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,80	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 439,23	29 984,00
76 881,86	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,32	préfixé	LIVRET A	4,30	I	59,67	1 387,65
112 725,00	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,34	préfixé	LIVRET A	4,30	I	87,38	2 032,05
57 612,80	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,32	préfixé	LIVRET A	4,30	I	44,71	1 039,86
218 009,32	14,75	Annuelle	fixe		4,62	fixe		4,80	F	325,65	6 784,38
1 727 422,88	15,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,76	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 372,90	49 435,32
289 019,01	15,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,66	préfixé	LIVRET A	4,30	I	316,32	7 356,22
956 851,02	15,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,47	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 078,38	22 466,21
1 975 147,71	15,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,75	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 226,01	46 375,13
68 312,34	14,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	0,00	préfixé	LIVRET A	4,30	I	82,45	1 917,44
66 300,75	2,49	Semestrielle	fixe		2,01	fixe		2,00	F	220,69	11 034,66
23 041,14	7,33	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	37,66	1 882,93
1 287 123,23	15,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,78	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 450,60	30 220,78
26 661,30	2,98	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	116,05	3 868,25
26 661,30	2,99	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	116,05	3 868,25
30 642,22	3,50	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	112,67	3 755,58
34 507,18	4,74	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	109,39	3 646,20
919 681,02	0,00	Mensuelle	préfixé	LIVRET A	7,07	préfixé	LIVRET A	6,88	I	16 817,66	244 442,77
1 223 187,76	0,98	Annuelle	fixe		7,38	fixe		7,38	F	17 286,26	234 231,21
709 358,02	1,58	Mensuelle	préfixé	LIVRET A	7,10	préfixé	LIVRET A	6,88	I	8 080,98	117 456,10
3 646 605,69	0,58	Mensuelle	préfixé	LIVRET A	7,10	préfixé	LIVRET A	6,88	I	54 867,16	797 487,80
280 309,99	1,39	Annuelle	fixe		7,38	fixe		7,38	F	3 062,39	41 495,86
881 600,43	16,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,80	préfixé	LIVRET A	4,80	I	895,96	18 665,86
64 852,16	16,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	64,43	1 498,39
1 154 013,75	16,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	4,30	I	1 305,12	30 351,69
70 218,79	16,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,33	préfixé	LIVRET A	4,30	I	79,41	1 846,82
2 280 383,30	16,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,60	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 317,53	48 281,86
194 324,07	17,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	193,06	4 489,79
494 587,02	0,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,93	préfixé	LIVRET A	3,55	I	5 252,67	147 962,60
606 728,06	0,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,44	préfixé	LIVRET A	3,05	I	5 625,88	184 455,04
731 213,31	4,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 970,82	69 088,86
54 045,59	0,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,38	préfixé	LIVRET A	3,05	I	492,51	16 147,79
11 754,35	0,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,05	I	80,85	2 650,72
120 056,83	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	144,90	3 369,85
142 196,76	15,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	155,63	3 619,25
163 303,27	25,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,92	préfixé	LIVRET A	2,95	I	101,24	3 431,89
6 496,56	24,75	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	4,47	151,55
24 894,89	1,31	Annuelle	fixe		0,87	fixe		1,00	F	47,75	4 775,05
3 088,33	5,06	Annuelle	fixe		0,87	fixe		1,00	F	3,23	322,83
16 691,53	2,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	26,56	2 655,51
1 059,93	5,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,11	110,81
16 032,38	3,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	68,62	1 906,14
2 179,70	7,07	Annuelle	fixe		3,31	fixe		3,60	F	5,52	153,34

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	34 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	418 198,14
1978	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	20 LOG PERS AGEES HTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	149 415,28
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS.25 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	11 784,31
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS 19 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	38 783,03
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE LOREDAN	ORGANISME PRIVE	64 394,46
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AMEL. 6 LOG 73 RUE KELLERMAN	ORGANISME PRIVE	191 796,11
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE ST PIERRE	ORGANISME PRIVE	65 781,75
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 4 LOG 2 RUE BELCHAMPS	ORGANISME PRIVE	98 451,58
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IM.12 RUE DE CASTELNAU	ORGANISME PRIVE	46 466,46
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IMM 122 AV.A.MALRAUX	ORGANISME PRIVE	134 729,87
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS.6 LGTS 2 RUE ST GEORGE	ORGANISME PRIVE	63 087,98
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL. IM.73 AV.DE STRASBOU	ORGANISME PRIVE	79 273,49
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AC-ADAP. IMM.93 RUE CL.BERNARD	ORGANISME PRIVE	80 797,98
1997	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	RESTRUC.ENS.IMMOB. NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	102 140,84
1999	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL. 8 PLA INTEGRATION	ORGANISME PRIVE	182 938,82
1989	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	160 LOGEMENTS A LA PATROTE	ORGANISME PRIVE	32 325,29
1976	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	50 LOGEMENTS ROUTE DE WOIPPY	ORGANISME PRIVE	43 691,89
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUISITION - AMELIORATION DE	ORGANISME PRIVE	678 430,21
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	75 LOGEMENTS PLA CITE LACRETELLE	ORGANISME PRIVE	360 550,66
1996	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 1 LOG PLATS	ORGANISME PRIVE	23 035,05
1998	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	CONSTRUCTION 6 LOG.PLATS	ORGANISME PRIVE	179 584,94
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 75 LOG RUE FRERES	ORGANISME PRIVE	151 229,43
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 50 LOG PALULOS	ORGANISME PRIVE	330 799,12
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 15 LOG PALULOS	ORGANISME PRIVE	89 182,68
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG.PLA	ORGANISME PRIVE	287 867,50
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 113 LOG. PALULOS	ORGANISME PRIVE	987 958,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 LOG. PLUS 97 RUE AU BOIS	ORGANISME PRIVE	213 160,28
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 29 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	880 830,26
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	39 LOG. PLUS 175/181 AV A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	450 427,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 39 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	1 253 874,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABILITATION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	223 628,83
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL 78 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	208 580,00
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. TERRAIN 8 LGTS PLA	ORGANISME PRIVE	236 050,59
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. AMELIOR 8 LGTS PLA	ORGANISME PRIVE	81 792,36
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRRAIN 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	222 155,39
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	610 315,85
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRAIN POUR CONSTR.	ORGANISME PRIVE	23 703,64
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2 LOG RUE DU SAULNOIS	ORGANISME PRIVE	56 064,85
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 LGTS PALULOS 105/109 P et M CURIE	ORGANISME PRIVE	918 365,00
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHAB. 90 LGTS PALULOS 93,97, 99, 101, 103	ORGANISME PRIVE	385 043,00
1971	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	153 PLR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	175 316,37
1968	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	610 573,56
1965	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	399 995,73
1970	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYERS RUE VANDERNOOT	ORGANISME PRIVE	208 504,52
1971	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PSR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	121 959,21
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	68 602,06
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RUE VANDERNOOT	ORGANISME PRIVE	30 489,80
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	359 154,64
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	503 554,35
1971	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	76 224,51
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	38 112,25
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	7 808,01
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	6 250,41
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	19 HLM QUAI FELIX MARECHAL	ORGANISME PRIVE	65 065,24
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	108 PSR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	31 404,50
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	78 800,90
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	409 188,41
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	409 203,65
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	43 768,11
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE P. ET M. CURIE	ORGANISME PRIVE	15 270,84
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE P. ET M. CURIE	ORGANISME PRIVE	29 580,06
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	702 683,26
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	570 464,22
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	745 658,63
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	485 306,20
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	14 282,26
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	17 HLM PONT MOREAU	ORGANISME PRIVE	70 126,55
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	153 PLR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	14 879,02
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PSR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	55 613,40
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	7 012,65
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	99 HLM SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	35 977,97
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	12 317,88

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
125 406,80	3,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	536,76	14 909,94
44 805,81	3,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	191,77	5 327,07
5 184,26	7,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	13,13	364,72
17 061,70	7,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	43,21	1 200,32
39 052,06	9,33	Annuelle	fixe		4,85	fixe		4,30	F	83,66	1 945,58
122 401,39	10,16	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	236,64	5 503,14
41 980,93	10,08	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	81,16	1 887,45
59 706,03	9,91	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	127,91	2 974,56
29 654,19	10,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	57,33	1 333,25
85 982,57	10,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	166,23	3 865,76
40 261,80	10,92	Annuelle	fixe		4,74	fixe		4,30	F	77,84	1 810,16
57 403,62	13,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	83,77	1 948,11
58 507,52	13,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	85,38	1 985,58
74 063,31	8,33	Annuelle	fixe		6,00	fixe		6,00	F	202,23	3 370,46
140 553,37	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,23	préfixé	LIVRET A	3,05	I	146,46	4 801,94
16 151,78	18,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,07	806,84
9 016,86	1,81	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	47,08	1 595,89
342 012,90	3,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,34	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 418,25	37 322,39
196 156,98	4,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,04	préfixé	LIVRET A	3,80	I	693,04	18 237,96
18 683,41	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,17	préfixé	LIVRET A	4,30	I	20,45	475,54
149 540,47	16,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,77	préfixé	LIVRET A	3,80	I	142,87	3 759,68
82 360,31	8,08	Annuelle	post-fixé	TAM	4,09	post-fixé	TAM	4,07	I	300,10	7 373,43
149 534,55	1,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,20	I	1 056,18	25 147,08
40 314,17	1,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,20	I	284,74	6 779,59
244 684,46	22,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,69	préfixé	LIVRET A	3,70	I	198,01	5 351,61
524 728,36	2,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,89	préfixé	LIVRET A	4,20	I	3 027,22	72 076,61
201 054,37	38,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	70,54	1 679,47
774 845,92	23,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	617,54	14 703,35
424 847,03	38,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	149,05	3 548,88
1 103 004,67	23,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	879,08	20 930,44
118 774,58	2,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	4,20	I	685,22	16 314,85
155 743,94	8,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,22	préfixé	LIVRET A	4,20	I	395,36	9 413,41
222 854,78	39,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	75,24	2 033,38
72 616,13	24,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	52,32	1 413,99
208 852,21	39,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,45	préfixé	LIVRET A	3,45	I	70,38	2 039,91
538 886,51	24,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,45	préfixé	LIVRET A	3,45	I	377,88	10 952,98
22 378,54	39,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	7,56	204,19
49 774,96	24,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	35,86	969,23
601 306,44	4,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,39	préfixé	LIVRET A	3,45	I	2 249,97	65 216,45
252 109,82	4,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,43	préfixé	LIVRET A	3,45	I	943,34	27 343,31
29 789,83	2,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	47,40	4 739,87
52 729,11	0,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	170,08	17 007,71
34 543,63	0,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	111,42	11 142,00
23 871,88	0,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	57,50	5 750,45
17 360,12	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	33,30	3 330,27
11 656,89	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	18,55	1 854,73
5 180,83	2,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,24	824,33
61 027,71	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	97,10	9 710,13
85 564,16	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	136,14	13 614,13
10 850,08	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	20,81	2 081,42
8 546,97	4,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	10,10	1 010,10
3 982,85	4,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	15,30	402,50
1 568,98	5,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,64	164,02
12 832,43	3,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	17,42	1 741,69
6 193,70	3,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,41	840,65
30 022,16	6,56	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	72,88	2 470,59
68 618,37	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	453,91	15 386,89
72 267,56	0,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	534,88	15 966,51
7 729,66	0,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	57,21	1 707,77
4 980,51	0,81	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	41,15	1 082,79
15 088,73	4,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	57,94	1 524,83
77 975,69	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	696,40	23 606,87
77 975,69	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	696,40	23 606,87
117 835,63	0,07	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	779,49	26 423,30
95 663,29	0,31	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	632,82	21 451,41
95 348,69	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	851,56	28 866,48
62 056,99	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	554,23	18 787,53
5 442,12	1,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	35,35	930,19
15 726,41	4,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	18,59	1 858,59
2 934,49	3,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,98	398,29
10 968,34	3,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	14,89	1 488,68
1 572,62	4,07	Annuelle	fixe		0,91	fixe		1,00	F	1,86	185,86
4 600,61	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	41,09	1 392,80
2 762,40	4,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,26	326,46

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RUE VANDERNOOT	ORGANISME PRIVE	13 506,98
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU GARAGES	ORGANISME PRIVE	3 215,13
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	49 545,93
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 HLM ZUP	ORGANISME PRIVE	12 308,54
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	96 HLM RUE EMILE ROUX	ORGANISME PRIVE	72 215,10
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	96 HLM RUE EMILE ROUX	ORGANISME PRIVE	49 774,60
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	30 489,80
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	64 196,28
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	26 HLM PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	239 588,88
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	87 505,74
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	16 174,84
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	59 561,83
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	143 685,40
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	27 943,90
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	210 150,97
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	33 691,23
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	4 482,00
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	19 208,58
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	72 672,45
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	753 265,84
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	49 667,89
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	31 033,15
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	167 160,35
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	26 HLM PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	13 903,35
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	26 HLM PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	8 375,74
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	26 HLM PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	32 989,97
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	52 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	550 310,46
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	17 676,09
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	117 202,80
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	92 HLM AU PONTIFFROY	ORGANISME PRIVE	18 171,92
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	223 337,81
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	37 685,40
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	10 397,02
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	501 038,94
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	501 038,94
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	501 023,70
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE P. ET M. CURIE	ORGANISME PRIVE	50 559,10
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	23 461,90
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	115 708,80
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	539 623,79
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	20 108,03
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	457 347,05
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	421 948,39
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	411 612,35
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	411 764,80
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	16 769,39
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	35 383,42
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	11 982,49
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	37 350,01
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT PONTS	ORGANISME PRIVE	9 578,20
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	22 867,35
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU (58.500)	ORGANISME PRIVE	8 918,27
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	11 281,23
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	95 311,13
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	968 752,52
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR ST ELOI	ORGANISME PRIVE	34 985,29
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	102 750,64
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	320 142,94
1983	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	17 059,05
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RESIDENCE RUE D'ASFELD	ORGANISME PRIVE	94 183,00
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABILITATION IMMEUBLE ANCIEN	ORGANISME PRIVE	108 711,39
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	318 450,75
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	25 916,33
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	36 892,66
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	575 662,73
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	14 985,74
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	48 494,03
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	178 212,90
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	99 478,47
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	5/7/9 PLACE DE CHAMBRE	ORGANISME PRIVE	111 578,93
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	5/7/9 PLACE DE CHAMBRE	ORGANISME PRIVE	959 132,45
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ.18 P.L.A VIGNE ST AVOLD	ORGANISME PRIVE	688 167,57

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
3 029,06	4,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,58	357,98
1 640,03	4,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	6,30	165,74
6 335,48	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	56,58	1 918,06
4 690,03	1,56	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	30,46	801,65
23 870,66	5,81	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	69,79	2 365,62
5 297,92	0,00	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	57,27	1 941,25
4 468,52	0,07	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	34,07	1 155,05
11 910,07	1,06	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	69,69	2 362,28
30 636,65	0,00	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	273,62	9 275,14
30 433,20	5,81	Annuelle	fixe		2,65	fixe		2,95	F	83,32	2 824,44
4 207,82	3,07	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	16,57	561,58
8 729,17	0,81	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	66,56	2 256,40
29 653,03	1,06	Annuelle	fixe		2,60	fixe		2,95	F	154,82	5 248,24
6 242,00	2,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	29,46	998,81
47 127,93	4,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	55,70	5 569,71
7 927,23	5,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,80	880,23
1 289,89	7,56	Annuelle	fixe		0,99	fixe		1,00	F	1,15	114,79
3 392,37	2,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	25,11	749,49
12 834,34	0,81	Annuelle	fixe		2,95	fixe		3,35	F	94,99	2 835,57
168 925,64	4,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	199,64	19 964,07
12 467,82	5,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	13,03	1 303,33
17 842,18	6,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	52,74	1 388,00
41 570,40	5,56	Annuelle	fixe		0,93	fixe		1,00	F	43,45	4 345,26
2 455,40	0,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	18,17	542,49
3 191,48	1,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	20,73	545,51
4 834,90	0,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	36,87	1 249,77
92 283,61	0,07	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	610,46	20 693,56
6 735,29	1,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	43,75	1 151,23
24 013,44	1,81	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	125,36	4 249,51
3 047,35	0,07	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	20,16	683,33
32 731,63	0,81	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	249,59	8 460,78
6 991,60	1,06	Annuelle	fixe		3,00	fixe		2,95	F	40,91	1 386,74
3 436,70	5,06	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	10,05	340,59
84 021,06	0,07	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	555,80	18 840,79
84 021,06	0,31	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	555,80	18 840,79
88 483,54	0,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	654,90	19 549,18
19 265,00	1,31	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	125,13	3 292,88
8 545,94	6,56	Annuelle	fixe		2,79	fixe		2,95	F	22,02	746,54
21 466,92	1,06	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	125,61	4 257,83
102 259,02	0,31	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	676,45	22 930,42
107 693,34	0,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	797,08	23 793,31
95 300,48	0,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	705,35	21 055,30
4 361,23	1,06	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	25,43	759,15
80 770,00	0,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	597,81	17 844,99
74 518,43	0,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	551,54	16 463,78
89 274,08	1,06	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	520,59	15 539,90
89 307,13	1,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	520,78	15 545,66
6 368,72	6,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe		3,35	F	18,17	542,33
12 217,12	5,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	39,62	1 182,65
4 550,76	6,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe		3,35	F	12,98	387,52
12 896,12	5,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	41,82	1 248,38
4 885,82	4,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	18,76	493,75
5 128,19	4,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	6,06	606,06
1 999,98	4,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	2,36	236,36
2 328,12	1,56	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	12,16	412,06
17 682,62	1,31	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	103,46	3 507,24
255 085,51	2,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	1 296,42	36 011,67
19 039,48	5,81	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	63,76	1 677,88
36 419,46	5,31	Annuelle	fixe		3,42	fixe		3,60	F	125,10	3 475,09
65 593,32	1,06	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	342,43	11 607,65
6 392,75	5,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	20,53	570,31
29 419,06	7,31	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	29,47	2 455,99
36 825,62	8,56	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	33,61	2 801,23
107 874,14	8,81	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	98,47	8 205,72
9 698,05	10,56	Annuelle	fixe		1,18	fixe		1,20	F	7,80	650,13
12 690,95	6,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	36,01	1 000,35
171 528,71	3,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	734,13	20 392,62
5 836,10	6,56	Annuelle	fixe		3,38	fixe		3,60	F	17,61	489,21
14 347,40	4,07	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	48,25	1 635,43
55 888,10	4,07	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	174,70	5 921,90
35 723,78	4,07	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	131,43	3 650,82
45 543,58	1,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,28	préfixé	LIVRET A	3,80	I	278,39	7 326,01
376 734,28	1,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	3,80	I	2 302,82	60 600,42
346 921,74	3,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 438,61	37 858,07

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 PAV. ET 29 GAR.ZAC G.A.B	ORGANISME PRIVE	977 186,49
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	41 LOGEMENTS PLA RUE DE LA PAIX	ORGANISME PRIVE	1 049 108,40
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 2ETR.13/40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	649 173,65
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	DERNIERE TRANCHE DE 07 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	345 754,37
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	RENOVATION D UN IMMEUBLE 7 RUE	ORGANISME PRIVE	416 917,57
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR. 22/44 LOG.7-9 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UN LOG-FOYER	ORGANISME PRIVE	422 436,23
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.22/44 LOG 7/9 RUE PINS	ORGANISME PRIVE	1 362 070,99
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR	ORGANISME PRIVE	422 436,23
1989	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 351 188,70
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.2E.TR.22/44 LOG 3-11 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31
1990	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REALIS.17/19 RUE BOUTEILLER	ORGANISME PRIVE	2 285 668,90
1990	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION - AMELIORATION	ORGANISME PRIVE	533 570,80
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 927 511,08
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	3 036 712,51
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 44 LOG. P.L.F. METZ VALLIERES	ORGANISME PRIVE	2 006 580,28
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 002 892,65
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	852 204,55
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 18/44 LOG RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 328 262,63
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.4 LOG RUE HUILIERS A METZ	ORGANISME PRIVE	62 504,10
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.13 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	1 041 961,38
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.16 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	1 387 948,68
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS.6 LOG 12 RUE DU PT DES MORTS	ORGANISME PRIVE	142 618,04
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG. 74 RUE SAINT PIERRE	ORGANISME PRIVE	224 100,06
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 8 LOG. 172 AV. A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	442 102,15
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 4 PAVIL. INDIVID. ADAPTES	ORGANISME PRIVE	147 109,49
1996	M	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION AMELIORATION DE 9 LOG	ORGANISME PRIVE	344 585,70
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.5 LOG 45 ST LIVIER A METZ	ORGANISME PRIVE	124 296,56
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AMEL.6 PLA AV.A.MALRAUX A METZ	ORGANISME PRIVE	174 865,12
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AM.10 PLA 33 RUE MARCHANT A METZ	ORGANISME PRIVE	196 250,67
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL 8 LOG PLA INS	ORGANISME PRIVE	182 281,00
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.27 LOG PLI RESIDENCE ST VINCENT	ORGANISME PRIVE	1 628 765,30
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION16/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	803 102,05
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 17 LOG PLI RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	962 867,99
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	78 821,51
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 10/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	515 769,14
1996	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 16 LOG PLI RES CHATILLON	ORGANISME PRIVE	857 983,07
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS.26 LOG PLA RUE G.DUCROCQ A METZ	ORGANISME PRIVE	1 332 532,54
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS 2 LOG PLATS RUE G.DUCROC A METZ	ORGANISME PRIVE	132 258,35
1996	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 11 LOG RESID CHATILLON	ORGANISME PRIVE	1 318 684,00
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 3 PLA TS 1 RUE TAISON	ORGANISME PRIVE	119 672,48
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	AQUIS-AMEL. 3 PLA TS 38 RUE ROEDERER	ORGANISME PRIVE	114 794,11
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 27/72 PLA 46 A 60 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 131 781,50
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 22/28 PLA RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	727 881,56
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 6/28 PLALM RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	424 469,21
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 5 PLA I 20 CHEMIN DE LA	ORGANISME PRIVE	120 434,72
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 2 PLA I AVENUE DE	ORGANISME PRIVE	32 014,29
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REFINANCEMENT DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	4 988 741,64
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	50 539,29
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	1 241 853,87
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	589 059,80
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	69 154,84
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	119 705,86
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	45 145,95

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
531 636,67	4,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,42	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 878,33	49 429,64
498 932,97	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,61	préfixé	LIVRET A	3,48	I	1 311,04	37 673,61
308 732,78	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	632,27	23 311,90
177 379,68	7,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	3,46	I	410,78	11 885,68
213 888,00	7,41	Annuelle	fixe		4,44	fixe		3,95	F	566,11	14 331,99
641 978,27	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	1 314,73	48 474,72
216 719,19	7,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,91	préfixé	LIVRET A	2,25	I	326,74	14 521,70
647 771,13	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	1 326,59	48 912,13
200 901,41	6,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,97	préfixé	LIVRET A	3,50	I	530,94	15 169,74
819 429,48	9,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,88	préfixé	LIVRET A	4,30	I	1 755,43	40 823,99
692 523,79	7,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,98	préfixé	LIVRET A	2,71	I	1 258,57	46 403,92
1 386 145,73	9,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,86	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 969,49	69 057,81
179 535,44	1,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	6,37	préfixé	LIVRET A	5,25	I	1 519,23	28 937,75
2 624 841,10	11,00	Annuelle	fixe		4,84	fixe		4,30	F	4 601,81	107 018,82
1 927 927,57	10,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	3 271,67	92 159,68
1 308 483,80	11,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,23	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 302,82	64 868,11
636 709,72	10,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 080,49	30 436,29
541 041,89	10,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	918,14	25 863,13
925 651,98	12,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,59	préfixé	LIVRET A	4,30	I	1 477,86	34 368,90
39 682,19	10,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	67,34	1 896,90
726 186,39	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,30	I	1 159,40	26 962,86
967 319,37	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,63	préfixé	LIVRET A	4,30	I	1 544,39	35 915,99
95 314,74	11,00	Annuelle	fixe		4,77	fixe		4,30	F	167,10	3 886,13
149 770,95	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,71	préfixé	LIVRET A	4,30	I	262,57	6 106,39
295 466,47	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,71	préfixé	LIVRET A	4,30	I	518,01	12 046,63
98 316,48	11,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,68	préfixé	LIVRET A	4,30	I	172,37	4 008,51
80 406,73	0,00	Mensuelle	préfixé	LIVRET A	7,87	préfixé	LIVRET A	7,60	I	2 080,33	27 372,73
86 627,45	12,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,61	préfixé	LIVRET A	4,30	I	138,31	3 216,43
117 305,49	12,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	3,55	I	190,42	5 363,96
131 651,64	12,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	3,55	I	213,71	6 019,96
131 993,54	13,08	Annuelle	fixe		4,58	fixe		4,30	F	192,62	4 479,48
944 388,86	6,08	Annuelle	fixe		6,50	fixe		6,50	F	4 352,75	66 965,40
602 272,48	14,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,75	préfixé	LIVRET A	4,80	I	899,64	18 742,54
670 299,26	6,41	Annuelle	fixe		6,32	fixe		6,50	F	2 369,05	36 446,97
64 609,76	14,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,24	préfixé	LIVRET A	4,30	I	69,78	1 622,86
386 792,15	14,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,29	préfixé	LIVRET A	4,30	I	517,58	12 036,85
596 705,33	7,83	Annuelle	fixe		5,97	fixe		6,00	F	1 866,03	31 100,44
1 074 732,88	16,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,89	préfixé	LIVRET A	4,30	I	1 215,46	28 266,53
104 488,85	16,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,72	préfixé	LIVRET A	3,80	I	112,31	2 955,65
875 041,59	8,07	Annuelle	fixe		6,22	fixe		6,15	F	2 797,40	45 486,11
94 545,55	16,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,80	I	101,63	2 674,39
90 691,46	16,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,80	I	97,48	2 565,37
664 552,90	5,75	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	3 318,54	48 802,08
572 019,63	18,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,55	I	613,32	17 276,64
327 896,38	18,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	321,76	10 549,46
97 391,87	17,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	97,12	2 555,84
25 888,98	17,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	25,82	679,40
2 690 881,60	5,00	Annuelle	préfixé	TAM	3,60	préfixé	TAM	3,60	I	8 641,51	240 042,08
21 919,97	1,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	117,83	3 863,18
1 105 550,24	19,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	826,65	19 224,46
516 140,73	19,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	378,90	9 970,93
29 993,92	1,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	161,23	5 286,14
51 918,98	1,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	279,08	9 150,22
19 580,75	1,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	105,25	3 450,92

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt(1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	40 689,40
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99438-603-717-812	ORGANISME PRIVE	1 257 315,57
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99604-99720-99710-99716-99811	ORGANISME PRIVE	8 973 008,65
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99709	ORGANISME PRIVE	401 366,58
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99041-338-510-408-409	ORGANISME PRIVE	7 571 824,55
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 54/92 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	2 606 878,19
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	2 729 851,35
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	179 486,08
1996	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	CONSTR. 37 LOG PLA RUE DE LA MARNE	ORGANISME PRIVE	2 675 873,29
1997	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REHABIL.20 LOG RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 067 143,12
1999	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REAL. 74/82 PLA RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	3 550 457,41
1999	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REAL. 8/82 PLA TS RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	309 202,68
1994	P	SONACOTRA	FINANC. COMPL.IMMEUBLE	ORGANISME PRIVE	228 673,53
1995	P	SONACOTRA	REHABIL. RES. 15 RUE ST MARCEL	ORGANISME PRIVE	335 387,84

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remb.(2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année(6)			Nature emprunt(7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux(3)	Index(4)	Taux actuariel(5)	Taux(3)	Index(4)	Niveau de taux		en intérêts(8)	en capital
17 647,88	1,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	94,86	3 110,26
1 186 025,34	21,28	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,55		857,26	24 148,22
8 541 061,45	22,15	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,05	préfixé	LIVRET A	4,05		5 940,93	146 689,69
364 195,53	14,83	Annuelle	fixe		5,50	fixe		5,50		537,65	9 775,48
7 131 295,91	19,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,11	préfixé	LIVRET A	4,05		6 048,62	149 348,57
1 821 095,50	8,33	Annuelle	préfixé	EURIBOR12	3,52	préfixé	EURIBOR12M	3,00	I	3 301,02	110 034,00
2 342 435,04	20,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	2 257,36	53 746,78
152 085,10	20,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	4,70	I	176,57	3 756,79
1 976 484,14	15,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,73	préfixé	LIVRET A	5,30	I	3 831,88	72 299,69
783 863,11	8,16	Annuelle	fixe		6,00	fixe		6,00	F	2 140,32	35 671,98
2 851 262,07	18,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,55	I	3 057,13	86 116,33
244 107,85	18,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,20	préfixé	LIVRET A	3,05	I	239,54	7 853,72
66 290,74	1,00	Annuelle	fixe		1,50	fixe		1,50	F	235,10	15 673,23
256 336,59	16,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,05	I	259,46	8 506,96

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
A	13 183 031,34
B	-
C	2 728 383,55
D	-
I = A + B + C - D	15 911 414,89
II	160 568 127,00
Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
	-

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT						
65738 - AUTRES ORGANISMES PUBLICS						
65 20 65738	CD4 Action éducative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	PREVENTION ROUTIERE	ORGANISME PUBLIC	360,00 360,00
6574 - SUBV. FONCT.ASSOC.ET ORGANISMES DIVERS						
65 120 6574	AA1 Mission Santé	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	CPAMI DE LA MOSELLE	ASSOCIATION	9 688,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	F.O.	ASSOCIATION	10 199,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	UNSA - EDUCATION 57	ASSOCIATION	427,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	F.S.U.	ASSOCIATION	854,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	C.G.T.	ASSOCIATION	14 000,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	MALGRE-NOUS	ASSOCIATION	175,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	FEDERATION NILE DES ACCIDENTES	ASSOCIATION	430,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	CENTRE DE VOLONTARIAT	ASSOCIATION	430,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	AGIR ABCD	ASSOCIATION	271,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	U.I.A.C.A.L.	ASSOCIATION	270,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	PIVOD MOSELLE	ASSOCIATION	288,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	CASAM	ASSOCIATION	2 000,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	CLUB SENIORS "LES ANNEES D'OR"	ASSOCIATION	1 060,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	ACCUEIL ET PARRAINAGE D'ENFANTS	ASSOCIATION	287,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	FAMILLE LORRAINE METZ BORN	ASSOCIATION	960,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	UNION SPORTIVE ET LOISIRS SOURDS METZ	ASSOCIATION	530,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	MIKADO	ASSOCIATION	1 610,00
65 020 6574	BA2 Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	PLANETE LECTURE	ASSOCIATION	1 225,00
65 020 6574	BD3 SDSI et Dével. Numérique	Subvention	P participation au fonctionnement de la structure	NORALUTIN	ASSOCIATION	12 000,00
						56 704,00

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	<u>ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOC. OU ECOLES ORGANIS. DE CLASSES DE DECOUVERTES</u> OCCE 57 ECOLE ELEMENTAIRE PROST COOPERATIVE ECOLE GASTON HOFFMANN OCCE 57 ECOLE ELEMENTAIRE LA PLAINE ASSE ECOLE CHATRIAN 2 ASSE ECOLE PRIMAIRE HT QUEULEU OCCE 57 CAMILLE HILAIRE ASSE SAINTE-THERESE ASSE LES QUATRES BORNES OCCE 57 ECOLE ELEM. HAUTS VALLIERES COOP SCOL ECOLE JEAN MONNET OCCE 57 COOP. ECOLE ELEM. LE VAL ASS. SPORTIVE LES MONTGOLFIERES ACS JEAN DE LA FONTAINE USEP ERCKMANN CHRISTIAN 1 ASS. LES ALOUETTES SPORTIVES C. AUMIOT	ASSOCIATION	625,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	925,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	600,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 850,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	575,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 200,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	725,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	640,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 050,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 600,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 025,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 300,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 275,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	225,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION	2 200,00	
						15 815,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	<u>FRAIS SEJOURS ENFANTS MESSINS</u> <u>ATTRIBUTION DE SUBVENTION A DES ASSOC. OU ECOLE ORGANIS. SORTIES PEDAGOGIQUES</u> OCCE 57 ECOLE ELEMENTAIRE PROST USEP COOP MAURICE BARRES 2 OCCE 57 COOP SCOLAIRE BELLECROIX 1 OCCE 57 CAMILLE HILAIRE ASS. LES ALOUETTES SPORTIVES C. AUMIOT OCCE 57 ECOLE DEBUSSY OCCE 57 LA CORCHADE USEP ERCKMANN CHATRIAN I ASSE ECOLE CHATRIAN 2 USEP FORT MOSELLE COOP ECOLE GASTON HOFFMANN	ASSOCIATION	687,90
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	1 564,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	880,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	675,70
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	977,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	612,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	417,50
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	120,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	120,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	328,90
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure		ASSOCIATION	662,90

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE ECOLE LE GRAOUILLY	ASSOCIATION	705,30
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE ECOLE PRIMAIRE HAUTS DE QUEULEU	ASSOCIATION	371,80
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE ELEM. HAUTS VALLIERES	ASSOCIATION	585,80
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOP. SCOL. ECOLE JEAN MONNET	ASSOCIATION	884,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASS. ECOLE JEAN MOULIN	ASSOCIATION	838,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ACS JEAN DE LA FONTAINE	ASSOCIATION	623,60
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASS SPORTIVE SOCIO EDUCATIVE J. VERNE	ASSOCIATION	395,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE ECOLE DE PLEIN AIR	ASSOCIATION	476,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE LES BORDES	ASSOCIATION	328,90
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASS. SCOLAIRE LES ISLES	ASSOCIATION	658,30
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE ECOLE L. PERGAUD	ASSOCIATION	1 040,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE ELEM. LA PLAINE	ASSOCIATION	336,30
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE MICHEL COLUCCI	ASSOCIATION	867,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOP. SCOLAIRE NOTRE DAME	ASSOCIATION	386,10
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE LES PEPINIERS	ASSOCIATION	328,90
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASS. SPORTIVE LES MONTGOLFIERES	ASSOCIATION	717,80
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE PLANTIERES LA BOITE A IDEES	ASSOCIATION	638,40
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE LES QUATRES BORNES	ASSOCIATION	440,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE LES LIONS D'OR	ASSOCIATION	1 039,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE ECOLE SAINT-EUCAIRE	ASSOCIATION	977,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE SAINTE-THERESE	ASSOCIATION	1 382,90
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 COOP. ECOLE ELEM. LE VAL	ASSOCIATION	300,30
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE VAN GOGH	ASSOCIATION	386,10
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASS. SOCIO EDUCATIVE MAT. QUATRES BORNES	ASSOCIATION	480,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE LES ACACIAS	ASSOCIATION	371,80
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE MATERNELLE ARBRE ROUX	ASSOCIATION	73,60
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE MATERNELLE ARC EN CIEL	ASSOCIATION	1 097,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE LE CAVALIER BLEU	ASSOCIATION	817,40
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE CHANTECLAIR	ASSOCIATION	382,40
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASS COOP. LES CHARDONNETS	ASSOCIATION	408,30
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE APPLIC. CLAIR MATIN	ASSOCIATION	544,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOP. SCOL. MATERNELLE LA CLAIRIERE	ASSOCIATION	417,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOPERATIVE SCOLAIRE LES COCCINELLES	ASSOCIATION	386,10
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE DOMAINE FLEURI	ASSOCIATION	442,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION FLUTE ENCHANTEE	ASSOCIATION	561,00
65 255 6574 CD4	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOPERATIVE SCOLAIRE FORT MOSELLE	ASSOCIATION	388,10

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE MATERNELLE LES HAUTS DE VALLIERES	ASSOCIATION	336,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE ECOLE MATERNELLE ILES AUX ENFANTS	ASSOCIATION	395,80
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE MATERNELLE LES ISLES	ASSOCIATION	312,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ECOLE MATERNELLE JEAN MORETTE	ASSOCIATION	764,80
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 GP 2 ECOLE MATERNELLE JOYEUX PINSONS	ASSOCIATION	466,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE LES MESANGES	ASSOCIATION	540,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ECOLE MICHEL COLLUCCI	ASSOCIATION	540,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE LES MYOSOTIS	ASSOCIATION	466,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 LES PETITS POUCETS	ASSOCIATION	400,40
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE LES PEUPLIERS	ASSOCIATION	312,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE MATERNELLE LE PIGEONNIER	ASSOCIATION	371,80
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE LES PLANTES	ASSOCIATION	471,90
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASS MATERNELLE POMMIER ROSE	ASSOCIATION	440,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE PRE VERT	ASSOCIATION	569,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOPERATIVE SCOLAIRE LES PRIMEVERES	ASSOCIATION	425,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE LES ROITELETS	ASSOCIATION	414,70
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE LA ROSELIERE	ASSOCIATION	500,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MAT. SAINT EUCAIRE	ASSOCIATION	523,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE SAINT MARTIN	ASSOCIATION	357,50
652 556 574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE MATERNELLE ST MAXIMIN	ASSOCIATION	288,00
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE MATERNELLE LES SOURCES	ASSOCIATION	417,50
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 MATERNELLE SYMPHONIE	ASSOCIATION	419,30
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE MATERNELLE LE TRIMAZO	ASSOCIATION	414,70
65 255 6574	Action Educative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	COOPERATIVE LA VOLIERE	ASSOCIATION	483,00
						38 749,50

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 20 6574	CD4 Action éducative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	AGIEM	ASSOCIATION	150,00
65 832 6574	CE4 Dévelop. durable et solidaire	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	INSTITUT EUROPEEN D'ECOLOGIE	ASSOCIATION	20 000,00
65 832 6574	CE4 Dévelop. durable et solidaire	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	STE FRANCAISE D'ETHNOPHARMACOLOGIE	ASSOCIATION	20 000,00
65 832 6574	CE4 Dévelop. durable et solidaire	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	MAISONS ALTERNATIVES ECOLOGIQUES	ASSOCIATION	10 000,00
65 900 6574	CG4 Emploi et Insertion	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION TRAVAILLER EN MOSELLE	ASSOCIATION	22 624,00
65 020 6574	CG6 Citoyenneté et démo particip.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	METZ ACCUEIL VILLES DE FRANCE.	ASSOCIATION	1 500,00
65 810 6574	EA7 Ville Habitée	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION NATURA4	ASSOCIATION	11 000,00
65 92 6574	FD1 Espaces Verts	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	SOCIETE D'HORTICULTURE DE LA MOSELLE	ASSOCIATION	919,00
65 92 6574	FD1 Espaces Verts	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	SYNDICAT DES APICULTEURS DE METZ	ASSOCIATION	1 410,00
65 92 6574	FD1 Espaces Verts	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION SEMETZETOU	ASSOCIATION	270,00
						87 873,00
						199 501,50

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV

B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - DEPENSES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations au 01/01/2014)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer exercices suivants
AP11002	8 263 978	938 615	9 202 593	3 602 593	1 400 000	2 200 000	2 000 000
AP11003	4 396 000	1 137 359	5 533 359	2 733 359	800 000	1 000 000	1 000 000
AP11004	2 940 000	891 555	3 831 555	1 841 555	590 000	700 000	700 000
AP11005	7 100 000	1 261 100	8 361 100	2 470 053	2 947 165	2 943 882	0
AP11007	15 000 000	0	15 000 000	7 331 580	4 000 000	3 668 420	0
AP11008	3 500 000	0	3 500 000	1 434 017	1 600 000	465 983	0
AP11009	10 000 000	0	10 000 000	493 380	800 000	4 175 000	4 531 620
AP11010	9 240 290	0	9 240 290	7 587 004	0	350 000	1 303 286
AP11011	6 500 000	0	6 500 000	3 064 133	1 000 000	1 400 000	1 035 867
AP11012	7 897 368	3 508 801	11 406 169	4 206 169	1 200 000	3 000 000	3 000 000
AP12018	1 750 000	0	1 750 000	323 656	200 000	1 226 344	0
AP12019	2 407 000	1 948 769	4 355 769	755 769	1 200 000	1 200 000	1 200 000
AP12020	8 500 000	-977 552	7 522 448	6 12 448	900 000	3 310 000	2 700 000
AP12021	2 000 000	0	2 000 000	23 824	20 000	980 000	976 176
AP12022	7 900 000	1 167 800	9 067 800	5 316 675	813 450	1 260 000	1 677 675
AP12024	1 030 000	-8 771	1 021 229	816 129	205 100	0	0
AP12025	9 338 054	-1 500 000	7 838 054	7 320 720	517 334	0	0
AP13027	900 000	0	900 000	299 080	200 000	400 920	0
AP13028	3 732 000	-35 350	3 696 650	190 000	776 300	1 203 725	1 526 625
AP13029	2 400 000	-687 300	1 712 700	1 172 700	0	0	0
AP13030	900 000	300 000	1 200 000	300 000	300 000	300 000	300 000
AP13031	393 000	727 000	1 120 000	0	245 000	875 000	0
AP13032	1 668 000	766 000	2 434 000	513 000	290 000	804 000	827 000
AP13034	6 500 000	1 710 000	8 210 000	1 790 000	1 620 000	2 400 000	2 400 000
AP14035	0	3 000 000	3 000 000	0	800 000	2 200 000	0
AP14036	0	1 000 000	1 000 000	241 285	200 000	200 000	358 715
	124 255 690	15 148 026	139 403 716	54 979 129	22 624 349	36 263 274	25 536 964

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - RECETTES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Total cumulé
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014		
AP11005_R 2011 Piscines - Programme efficacité énergétique	0	300 000		300 000
AP11007_R 2009 BAM	2 837 500	1 042 500		3 880 000
AP11008_R 2009 Porte des Allemands	360 000	0		360 000
AP11009_R 2011 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	1 400 000	-458 872		941 128
AP12022_R 2009 Restauration des monuments historiques	4 160 000	460 403		4 620 403
AP12025_R 2012 Suppression du passage à niveau Patrotte	3 345 949	0		3 345 949
AP13028_R 2013 Rénovation des centres socioculturels	225 500	0		225 500
AP13029_R 2013 Rénovation de l'Arsenal	1 000 000	200 000		1 200 000
AP13031_R 2013 Confortement et mise en valeur des cours d'eau	224 000	431 000		655 000
	13 552 949	1 975 031		15 527 980

	Montant des CP				Restes à financer exercices suivants
	Crédits de paiement antérieurs (réalisations au 01/01/2014)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014	Restes à financer de l'exercice 2015		
	0	300 000	0	0	0
	2 462 500	833 325	584 175	0	0
	160 000	130 000	70 000	0	0
	1 128	140 000	300 000	500 000	0
	2 626 413	611 690	350 000	1 032 300	0
	2 885 389	460 560	0	0	0
	800 000	225 500	0	0	0
	0	400 000	0	0	0
	0	123 000	532 000	0	0
	8 935 430	3 224 075	1 836 175	1 532 300	0

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLE DE L'ARTICLE	TOTAL DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
73	7362	RECETTES Taxe de séjour	500 000
65	65737	DEPENSES Reversement à l'E.P.C.C. Centre Pompidou-Metz	400 000
65	6574	Actions en faveur du développement touristique	100 000
13	1345	RECETTES Participation pour non réalisation d'aires de stationnement	40 000
23	2315	DEPENSES Travaux de réalisation de stationnements	40 000
13	1342	RECETTES Produit des amendes de police	3 000 000
23		DEPENSES <ul style="list-style-type: none"> . Installation et développement de signaux lumineux et signalisation horizontale . Création de parcs de stationnement . Aménagement de carrefours . Différenciation du trafic . Travaux commandés par les exigences de la sécurité routière 	3 000 000

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Emplois fonctionnels et de direction (*)				
Directeur général des services	A	1	1	
Directeur général adjoint des services	A	3	1	
Directeur général des services techniques	A	1	1	
Collaborateur de cabinet	A	4	3	
Inspecteur Général	A	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
Administrateur Hors classe	A	5	4	
Administrateur	A	3	2	
Directeur territorial	A	14	14	
Attaché Principal	A	11	11	
Attaché	A	37	37	
Rédacteur principal 1ère cl	B	39	38	
Rédacteur principal 2ème cl	B	9	9	
Rédacteur	B	36	36	
Adjoint Administratif Pincipal de 1ère classe	C	23	22	
Adjoint Administratif Pincipal de 2ème classe	C	25	22	
Adjoint Administratif 1ère classe	C	70	68	
Adjoint Administratif 2ème classe	C	108	105	
TECHNIQUE (2)				
Ingénieur en chef classe except. de l'Etat en détachement direct	A	0	1	
Ingénieur en chef classe exceptionnelle	A	5	4	
Ingénieur en chef classe normale	A	11	11	
Ingénieur principal	A	15	15	
Ingénieur	A	25	21	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Technicien principal 1ère classe	B	46	43	
Technicien principal 2ème classe	B	31	30	
Technicien	B	14	12	
Agent de Maîtrise principal	C	57	55	
Agent de Maîtrise	C	87	78	
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	60	60	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	149	149	
Adjoint Technique de 1ère classe	C	174	173	1
Adjoint Technique de 2ème classe	C	298	297	3
MEDICO-SOCIALE (3)				
A.S.E.M. Principal de 1ère classe	C	0	0	
A.S.E.M. Principal de 2ème classe	C	10	10	
A.S.E.M. de 1ère classe	C	108	100	
Agent social de 2ème classe	C	1	1	
SPORTIVE (4)				
Conseiller territorial d'APS	A	0	0	
Educateur des Activités Physiques et Sportives Hors classe	B	17	17	
Educateur des Activités Physiques et Sportives de 1ère classe	B	4	4	
Educateur des Activités Physiques et Sportives de 2ème classe	B	18	13	
Opérateur des Activités Physiques et Sportives Principal	C	0	0	
Opérateur des Activités Physiques et Sportives	C	3	1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DIFF. TEMPS NON COMPLET
CULTURELLE (5)				
Conservateur du Patrimoine en Chef	A	2	2	
Conservateur du Patrimoine	A	0	0	
Attaché de conservation du Patrimoine	A	3	3	
Bibliothécaire	A	9	8	
Assistant de Conservation Principal 1ère classe	B	15	14	
Assistant de Conservation Principal 2ème classe	B	15	13	
Assistant de Conservation	B	2	1	
Adjoint Principal du Patrimoine de 1ère classe	C	4	4	
Adjoint Principal du Patrimoine de 2ème classe	C	1	1	
Adjoint du Patrimoine de 1ère classe	C	11	11	
Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	C	18	16	1
ANIMATION (6)				
Animateur	B	1	1	
Adjoint d'Animation de 1ère classe	C	1	1	
Adjoint d'Animation de 2ème classe	C	13	9	
POLICE MUNICIPALE (7)				
Directeur de la Police Municipale	A	0	0	
Chef de service de la Police Municipale principal de 1ère classe	B	4	4	
Chef de service de la Police Municipale principal de 2ème classe	B	2	2	
Chef de service de la Police Municipale	B	3	3	
Brigadier Chef Principal	C	26	26	
Brigadier	C	29	29	
Gardien Principal	C	1	1	
Gardien de Police	C	19	19	
Garde-Champêtre Chef Principal	C	5	5	
Garde-Champêtre Chef	C	1	1	
Garde-Champêtre Principal	C	5	5	
EMPLOIS NON CITES (8)				
Médiateur	B	1	1	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8)		1704	1643	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C

(*) Conformément à la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 modifiée, ces postes bénéficient d'un logement par nécessité absolue de service avec gratuité des charges et loyers.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)	
Collaborateur de Cabinet	1	A	CAB	IM 800	110
Collaborateur de Cabinet	1	A	CAB	IM 809	110
Directeur de Cabinet	1	A	CAB	IM 953	110
Chargé des enjeux métropolitains	1	A	ADM	IM 1058	3-3
Directeur	3	A	ADM	IB 985	3-3
Attaché	6	A	ADM	IB 379	3-2
Attaché	1	A	COM	IB 379	3-2
Attaché	1	A	ADM	IB 442	3-2
Attaché	1	A	COM	IB542	3-2
Attaché	1	A	ADM	IB 588	3-2
Attaché	1	A	CULT	IB 588	3-2
Rédacteur	7	B	ADM	IB 325	3-2
Rédacteur	1	B	ADM	IB 347	3-2
Rédacteur	2	B	ADM	IB 359	3-2
Rédacteur	1	B	ADM	IB 374	3-2
Rédacteur	1	B	ADM	IB 397	3-2
Rédacteur	2	B	ADM	IB 418	3-2
Rédacteur	1	B	ADM	IB 486	110-1
Rédacteur	1	B	ADM	IB 516	3-2
Adjoint Administratif principal 1ère classe	1	C	ADM	IB 479	110-1
Chargé de mission	1	A	CAB	IB 801	110-1
Chargé de mission	1	A	TECHN	IB 821	3-3
Directeur de Communication	1	A	COM	IB 821	3-3
Directeur Délégué	1	A	ADM	IM 881	3-3
Contrôleur de gestion	1	A	ADM	IB 801	3-3
Secrétaire administratif	1	C	ADM	IB 297	110-1
Responsable Service Presse	1	A	COM	IB 935	3-3
Chef de protocole	1	A	ADM	IB 780	3-3
Attaché de presse	1	A	ADM	IB 703	3-3
Directeur de l'Urbanisme	1	A	TECH	IB 864	3-3
Ingénieur	2	A	TECH	IB 379	3-2
Ingénieur	1	A	TECH	IB 430	3-2
Ingénieur	1	A	TECH	IB 540	3-2
Ingénieur	1	A	TECH	IB 588	3-2
Technicien principal 2ème classe	4	B	COM	IB 350	3-2
Technicien	1	B	TECH	IB 325	3-2
Technicien	1	B	TECH	IB 393	3-2
Technicien principal 2ème classe	6	B	TECH	IB 350	3-2
Agent de maîtrise	1	C	TECH	IB 299	3-2
Adjoint Technique 2ème classe	41	C	TECH	IB 297	3-2
Architecte urbaniste	1	A	URB	IB 946	3-3
Chargé d'opération "grands projets"	1	A	URB	IB 772	3-3
Responsable du service DTIC	1	A	TECH	IM 1131	3-3
Coordinateur informatique et multimedia	1	A	TECH	IN 966	3-3
Agent de service	55	C	RS	Taux horaire	3-1
Agent d'encadrement	254	C	RS	Taux horaire	3-1
Educateur des APS 2ème classe	3	B	SP	IB 325	3-2

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)	
Opérateur des APS (horaire)	3	C	SP	IB 333	3-2
Aide opérateur des APS (horaire)	2	C	SP	IB 297	3-2
Assistant de conservation 2ème classe	2	B	CULT	IB 325	3-2
Musiciens harmonie	66	B	CULT	prime harmonie	A
Animateur	1	B	ANIM	IB325	3-2
Adjoints d'animation 2ème classe	2	C	ANIM	IB 297	3-2
Adjoints d'animation 1ère classe	4	C	ANIM	IB 299	3-2
auxiliaires de sécurité	24	C	ADM	Taux horaire	3-1
TOTAL GENERAL	524				

(1) CATEGORIES : A,B ou C

(2) SECTEURS

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social

Ms : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifié)

3-2: article 3-2 : recrutement contractuel pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.

3-1 : article 3 : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3-3 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

110-1 : article 110-1

A : autres

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Concession	Urbis Park	Parking Arsenal	Sté anonyme	-
Concession	Urbis Park	Parking Gare Pompidou	Sté anonyme	-
Concession	SAS SPCM	Parking Cathédrale	Sté par actions simplifiée	-
Concession	SNC du parc Coislin	Parking Coislin	Sté en nom collectif	-
Concession	Urbis Park	Parking République	Sté anonyme	-
Concession	SNC Parking Mazelle	Parking Mazelle	Sté en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Paixhans	Parking Paixhans	Sté en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Gare Charles de Gaulle	Parking De Gaulle	Sté en nom collectif	-
Concession	Vinci Park	Parking St Thiebault	Sté anonyme	-
Concession	SNC Parking de la Comédie	Parking Comédie	Sté en nom collectif	-
Affermage	SAS SEVM	Stationn. sur voirie	Sté par actions simplifiée	-
Affermage	SARL Garden Golf	Golf de Metz	Sté à responsabilité limitée	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauff. Urb. Metz Est	S.A.E.M.L	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauff. Urb. Metz Cité	S.A.E.M.L	-
Affermage	ADOMA	Aire d'acc. gens du voyage	S.A.E.M.L	-
Concession	Sté des crématoriums de France	Crématorium	Sté anonyme	-
Affermage	SNC Les Arènes (VEGA)	Les Arènes	Sté en nom collectif	-
Affermage	Ste mosellane des eaux	Prod. Eau potable	SCA	-
Détention d'une part du capital	Metz Technopôle	Metz Technopôle	Sté anonyme d'économie mixte locale	65 918,96
	SAEML UEM	UEM	Sté anonyme d'économie mixte locale	17 000 000,00
	SAREMM	SAREMM	Société publique locale	103 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.M.L.I.(ASS.MIEUX ETRE LOG..)		Association	30 072,27
	ARMEE DU SALUT		Association	453 688,50
	ASSOCIATION MOSELLANE DU 3E AGE		Association	37 218,28
	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE		Association	148 165,50
	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIERE)		Association	935 264,69
	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART		Fond. Reconnue utilité pub	229 919,71
	HOPITAL BELLE-ISLE		Ass. Reconnue utilité publ.	1 036 715,82
	HOPITAL SAINT-ANDRE		Association	950 265,50
	HOPITAL SAINTE-BLANDINE		Fond. Reconnue utilité pub	3 606 707,61
	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX		Association	1 328 020,39
	SOCIETE DES JEUNES OUVRIERS		Association	42 200,87
	BATIGERE-S. A. R. E. L.		S.A. d'H.L.M.	33 505 545,16

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
	EST HABITAT CONSTRUCTION		S.A. d'H.L.M.	8 233 153,58
	METZ HABITAT TERRITOIRE		Off.Publ. Amén. Et Const.	103 664 520,63
	OPHLM MONTIGNY LES METZ		Office Public d'HLM	262 253,59
	PRESENCE HABIT. (ALLIANCE IMMOB)		S.A. d'H.L.M.	1 175 771,95
	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST		S.A. d'H.L.M.	813 922,71
	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR		S.A. d'H.L.M.	39 200 954,16
	S.A. HLM BATIGERE - NANCY		S.A. d'H.L.M.	21 386 108,77
	SAHLM BATIGERE - NORD-EST		S.A. d'H.L.M.	5 855 717,17
	SONACOTRA		S.A. D'Economie Mixte	322 627,33
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ... (4)	A.2.M. (Athlétisme Metz-Métropole)		association	181 350,00
	A.G.U.R.A.M. (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine)		association	152 334,00
	A.I.E.M. (Association d'Information et d'Entraide Mosellane)		association	180 000,00
	A.M.I.S. (Assoc. Messine Interfédérale Solidaire)		association	83 950,00
	A.P.M. (Amicale du Personnel Municipal de la Ville de Metz)		association	205 764,00
	ADAC'S Ctre Bellecroix		association	1 169 260,00
	Association CFSC Metz-Magny		association	62 004,00
	Association de Gestion La Miséricorde		association	51 510,00
	Association Familiale de Metz-Vallières		association	129 003,83
	Association Passages		association	175 000,00
	Association Sportive des P.T.T.		association	129 555,00
	C.C.A.S.		établissement public	14 819 297,67
	Centre Social Georges Lacour		association	163 677,00
	Comité de gestion CSC Metz-centre		association	263 041,00
	Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny		association	102 228,00
	Compagnie Deracinemoa		association	103 000,00
	Du Côté des loisirs		association	154 175,00
	Ecole de Musique Agrée (U.P.S.)		association	147 677,00
	EPCC Centre Pompidou-Metz		établissement public	4 126 339,00
	EPCC Metz en Scènes		établissement public	400 000,00
	Faux mouvement at contemporain		association	85 000,00
	Fédération des Commerçants de Metz		association	341 043,30
	Football Club de Metz (section amateurs)		association	900 000,00
	Gras Savoye		mutuelle	367 952,77
	Handball Metz Moselle Lorraine		association	638 750,00
	Hockey club de Metz		association	89 140,00
	Institution de La Salle		association	100 373,37
	Interassociation de gestion de la Grange aux Bois		association	113 119,00
	Le Livre à Metz		association	200 000,00
	M.A.S. (Maison des Associations du Sablon)		association	125 154,00
	M.J.C. Metz-Borny		association	140 002,00
	M.J.C. Metz-Sud		association	253 286,00
	M.J.C. Quatre Bornes		association	165 563,00
	Maison de la Culture et des Loisirs		association	205 760,50
	Metz Basket Club		association	78 480,00
	Metz Marathon		association	140 000,00
	Metz Métropole Développement		association	740 000,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
	Metz Pôle Services		association	372 500,00
	Metz Tennis de table		association	144 790,00
	Mob d'Emploi		association	150 484,00
	Office de Tourisme		association	1 314 000,00
	Orchestre National de Lorraine		syndicat mixte	2 043 000,00
	Rugby Club de Metz		association	109 210,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

(4) Références : Derniers chiffres connus CA 2012 Ville de Metz et comptes de résultat 2012 des bénéficiaires

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
de coopération intercommunale			
METZ METROPOLE	1er janvier 2002	TPU	
Autres organismes de regroupement			
Syndicat mixte intercommunal à vocation touristique du pays messin		sans fiscalité propre	
Syndicat intercommunal du CES Paul Verlaine de Metz Magny		sans fiscalité propre	
Syndicat mixte de l'orchestre national de Lorraine		sans fiscalité propre	

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie	Intitulé/Objet	Date de création	N° et date délibération	Nature de	TVA (oui/non)
CCAS	Action sociale			SPA	NON

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
EAUX		1974	22/06/1973 et 28/09/73	SPIC	OUI
CAMPING		1994	28/03/1994	SPIC	OUI
ZONES		1997	21/03/1997	SPA	OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
	Locations de garages			SPA	OUI
	Locations de hangars			SPA	OUI
	Locations de commerces			SPA	OUI
	Locations de buvettes			SPA	OUI
	Location Stade Saint Symphorien			SPA	OUI
	Location 130 route de Thionville			SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses d'investissement.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	147 564 000	2,75%	18,09%	0,00%	27 428 422	2,45%
TFPB	154 539 000	2,75%	17,21%	0,00%	27 327 556	2,81%
TFPNB	201 300	1,70%	70,35%	0,00%	144 022	-3,02%
CFE % % %		
TOTAL	302 304 300 %			54 900 000	2,62%

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par le(1),
 A le.....

Le(1),
 Délibéré par(2), réunion en session
 A, le.....

Les membres du(2)

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

**BUDGET ANNEXE
DES EAUX**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 215-704-636-00012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL BUDGET ANNEXE DES EAUX
--

M49 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) METZ Budget annexe des Eaux

ANNEE **2014**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		
I Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures		X

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)

- ~~_____ semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section~~
- ~~_____ d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (4).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 543 677,00	1 543 677,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 543 677,00	1 543 677,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 052 194,00	1 052 194,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 052 194,00	1 052 194,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 595 871,00	2 595 871,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	280 765,00		409 835,00	409 835,00	409 835,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 000,00		81 648,00	81 648,00	81 648,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		360 765,00		491 483,00	491 483,00	491 483,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		360 765,00		491 483,00	491 483,00	491 483,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	732 326,00		172 390,00	172 390,00	172 390,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	873 898,00		879 804,00	879 804,00	879 804,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 606 224,00		1 052 194,00	1 052 194,00	1 052 194,00
TOTAL		1 966 989,00		1 543 677,00	1 543 677,00	1 543 677,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		1 543 677,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	100,00		100,00	100,00	100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation			25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 924 045,00		1 475 733,00	1 475 733,00	1 475 733,00
Total des recettes de gestion courante		1 924 145,00		1 500 833,00	1 500 833,00	1 500 833,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 924 145,00		1 500 833,00	1 500 833,00	1 500 833,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
TOTAL		1 966 989,00		1 543 677,00	1 543 677,00	1 543 677,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		1 543 677,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 009 350,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 563 380,00		1 009 350,00	1 009 350,00	1 009 350,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 563 380,00		1 009 350,00	1 009 350,00	1 009 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 563 380,00		1 009 350,00	1 009 350,00	1 009 350,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
	TOTAL	1 606 224,00		1 052 194,00	1 052 194,00	1 052 194,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	1 052 194,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	732 326,00		172 390,00	172 390,00	172 390,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	873 898,00		879 804,00	879 804,00	879 804,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 606 224,00		1 052 194,00	1 052 194,00	1 052 194,00
	TOTAL	1 606 224,00		1 052 194,00	1 052 194,00	1 052 194,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	1 052 194,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	1 009 350,00
--	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	409 835,00		409 835,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 648,00		81 648,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		879 804,00	879 804,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		172 390,00	172 390,00
Dépenses d'exploitation - Total		491 483,00	1 052 194,00	1 543 677,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 543 677,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		42 844,00	42 844,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	1 009 350,00		1 009 350,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 009 350,00	42 844,00	1 052 194,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 052 194,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	100,00		100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	25 000,00		25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 475 733,00		1 475 733,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		42 844,00	42 844,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		1 500 833,00	42 844,00	1 543 677,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 543 677,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		879 804,00	879 804,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		172 390,00	172 390,00
Recettes d'investissement - Total			1 052 194,00	1 052 194,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 052 194,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	280 765,00	409 835,00	409 835,00
6064	Fournitures administratives	150,00	150,00	150,00
611	Sous-traitance generale		4 750,00	4 750,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	220 000,00	220 000,00
618	Divers	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6231	Annonces et insertions	770,00	770,00	770,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Receptions	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de telecommunications	1 200,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	120,00	120,00	120,00
6282	Frais de gardiennage	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncieres	145 000,00	150 000,00	150 000,00
6358	Autres droits	30 525,00	30 545,00	30 545,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 000,00	81 648,00	81 648,00
6215	Personnel affecte par collect. rattacht	80 000,00	81 648,00	81 648,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		360 765,00	491 483,00	491 483,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		360 765,00	491 483,00	491 483,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	732 326,00	172 390,00	172 390,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	873 898,00	879 804,00	879 804,00
6811	Dotations aux amortis.s/immobilisations	873 898,00	879 804,00	879 804,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 606 224,00	1 052 194,00	1 052 194,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 606 224,00	1 052 194,00	1 052 194,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 966 989,00	1 543 677,00	1 543 677,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 543 677,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	100,00	100,00	100,00
7088	Autres produits d'activités annexes	100,00	100,00	100,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation		25 000,00	25 000,00
748	Autres subventions d'exploitation		25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 924 045,00	1 475 733,00	1 475 733,00
752	Revenus imm.non affectés à activ.profes.	18 520,00	520,00	520,00
757	Redev.versees par fermiers et conces.	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
758	Produits divers de gestion courante	705 525,00	275 213,00	275 213,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		1 924 145,00	1 500 833,00	1 500 833,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 924 145,00	1 500 833,00	1 500 833,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	42 844,00	42 844,00	42 844,00
777	<i>Quote-part des subv. d'investissement</i>	42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 844,00	42 844,00	42 844,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 966 989,00	1 543 677,00	1 543 677,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
---	---

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 543 677,00
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	1 563 380,00	1 009 350,00	1 009 350,00
2315	Installations, mat.et outillage techn.	1 563 380,00	1 009 350,00	1 009 350,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		1 563 380,00	1 009 350,00	1 009 350,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 563 380,00	1 009 350,00	1 009 350,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	42 844,00	42 844,00	42 844,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>42 844,00</i>	<i>42 844,00</i>	<i>42 844,00</i>
139111	Agence de l'eau	20 334,00	20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00	5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00	1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00	16 040,00	16 040,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 844,00	42 844,00	42 844,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 606 224,00	1 052 194,00	1 052 194,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 052 194,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	732 326,00	172 390,00	172 390,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	873 898,00	879 804,00	879 804,00
2801	Frais d'établissement	4 273,00	4 273,00	4 273,00
28031	Frais d'études	10 169,00	10 171,00	10 171,00
28121	Terrains nus	17 592,00	17 592,00	17 592,00
281311	Batiments d'exploitation	27 806,00	27 806,00	27 806,00
281351	Batiments d'exploitation	53 505,00	61 910,00	61 910,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 637,00	10 637,00	10 637,00
281531	Reseaux d'adduction d'eau	747 872,00	746 920,00	746 920,00
281561	Service de distribution de l'eau	2 006,00		
28183	Materiel de bureau et materiel informati		495,00	495,00
28188	Autres	38,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		1 606 224,00	1 052 194,00	1 052 194,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 606 224,00	1 052 194,00	1 052 194,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 606 224,00	1 052 194,00	1 052 194,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 052 194,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.1

A1.1 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices Dettes pour location - ventes Dettes pour location - acquisitions Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)		ETAT NEANT	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL									ETAT NEANT					

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (total)														
....														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)**

A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (4)	Index (5)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)	Capital		Charges d'intérêt (8)
163 Emprunts obligataires (total)												
.....												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs

catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.4

A1.4 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (4)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en(10) intérêts en capital	ICNE de l'exercice	
	Année	Profil						Type de taux (6)	Index (7)	(8) Taux actuariel	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)				
																	Taux initial
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de la dette (2)																	
...																	
...																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de la dette (3)																	
...																	
...																	

ETAT NEANT

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
 (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre.
 (5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.
 (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
 (8) Taux annuel, tous frais compris.
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau du taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles					
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple(total)																	
Taux complexe (total)																	
Total																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple						
Taux complexe						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.6

A1.6 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

ETAT NEANT

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.8

A1.8 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Intérêts	Capital
Total																	

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 1 600 €	26 octobre 2001
	Biens ou catégories de biens amortis :	
	Durée :	
	Frais d'études non suivis de travaux 5 ans max.	31 mars 2005
	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révision de documents d'urbanisme 10 ans max.	"
	Logiciels 2 à 5 ans	29 novembre 1996
	Voitures 5 à 10 ans	"
	Camions et véhicules industriels 4 à 8 ans	"
	Mobilier 10 à 15 ans	"
	Matériel de bureau électrique ou électronique 5 à 10 ans	"
	Matériel informatique 2 à 5 ans	"
	Matériels classiques 6 à 10 ans	"
	Coffre fort 20 à 30 ans	"
	Installations et appareils de chauffage 10 à 20 ans	"
	Appareils de levage-ascenseurs 20 à 30 ans	"
	Appareils de laboratoire 5 à 10 ans	"
	Equipements de garages et ateliers 10 à 15 ans	"
	Equipements des cuisines 10 à 15 ans	"
	Equipements sportifs 10 à 15 ans	"
	Installations de voirie 20 à 30 ans	"
	Tout autre bâtiment, installation, équipement lourd non mentionnés ci-dessus 15 à 20 ans	"

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

ETAT NEANT

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 -DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		42 844,00		42 844,00	42 844,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		42 844,00		42 844,00	42 844,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D		42 844,00		42 844,00	42 844,00
	Reprises sur autofinancement antérieur © (1)	42 844,00		42 844,00	42 844,00
139111	Agence de l'eau	20 334,00		20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00		5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00		1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00		16 040,00	16 040,00
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution (3) D001	CUMUL IV
Dépenses	42 844,00		42 844,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		1 606 224,00		1 052 194,00	1 052 194,00
Ressources propres externes (a)					
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subv. d'invest. Non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
261	Titres de participation				
27	Autres immobilisations financières (1)				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c)		873 898,00		879 804,00	879 804,00
2801	Frais d'établissement	4 273,00		4 273,00	4 273,00
28031	Frais d'études	10 169,00		10 171,00	10 171,00
28121	Terrains nus	17 592,00		17 592,00	17 592,00
281311	Batiments d'exploitation	27 806,00		27 806,00	27 806,00
281351	Batiments d'exploitation	53 505,00		61 910,00	61 910,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 637,00		10 637,00	10 637,00
281531	Reseaux d'adduction d'eau	747 872,00		746 920,00	746 920,00
281561	Service de distribution de l'eau	2 006,00			
28183	Matériel de bureau et matériel informati			495,00	495,00
28188	Autres	38,00			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	732 326,00		172 390,00	172 390,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	1 052 194,00			1 052 194,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	42 844,00
Recettes financières (V)	V	1 052 194,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5)	+1 009 350,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6) (7)	VI - c/2763 - D (5)	+1 009 350,00
Résultat hors charges transférées	V-(II+D001)	1 009 350,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser
(4) Hors comptes 10229,10259 et 1068.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+fg+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/15/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL			ETAT NEANT			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADMi : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnels.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être étiquetés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
Ingénieur	A	3	71 181
Technicien	B	1	7 105
Adjoint administratif	C	1	3 362
TOTAL GENERAL		5	81 648

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**BUDGET ANNEXE
DU CAMPING**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 215-704-636-00012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL BUDGET ANNEXE DU CAMPING
--

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

ANNEE 2014

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		
I Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures		X

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)

- ~~_____ semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section~~
- ~~_____ d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	292 500,00	292 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		292 500,00	292 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	107 783,00	107 783,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		107 783,00	107 783,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	400 283,00	400 283,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	48 950,00		53 750,00	53 750,00	53 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 000,00		116 867,00	116 867,00	116 867,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	13 300,00		13 300,00	13 300,00	13 300,00
Total des dépenses des services		234 250,00		183 917,00	183 917,00	183 917,00
66	Charges financières	800,00		800,00	800,00	800,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		235 050,00		184 717,00	184 717,00	184 717,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	457,00		64 241,00	64 241,00	64 241,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	48 803,00		43 542,00	43 542,00	43 542,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		49 260,00		107 783,00	107 783,00	107 783,00
TOTAL		284 310,00		292 500,00	292 500,00	292 500,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		292 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...					
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	284 310,00		292 500,00	292 500,00	292 500,00
Total des recettes de gestion courante		284 310,00		292 500,00	292 500,00	292 500,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		284 310,00		292 500,00	292 500,00	292 500,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		284 310,00		292 500,00	292 500,00	292 500,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		292 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	107 783,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	49 260,00		96 783,00	96 783,00	96 783,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			6 000,00	6 000,00	6 000,00
	Total des opérations d'équipement			107 783,00	107 783,00	107 783,00
	Total des dépenses d'équipement	49 260,00		107 783,00	107 783,00	107 783,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	49 260,00		107 783,00	107 783,00	107 783,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	49 260,00		107 783,00	107 783,00	107 783,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	
		107 783,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	457,00		64 241,00	64 241,00	64 241,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	48 803,00		43 542,00	43 542,00	43 542,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	49 260,00		107 783,00	107 783,00	107 783,00
	TOTAL	49 260,00		107 783,00	107 783,00	107 783,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	
		107 783,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	107 783,00
--	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 750,00		53 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	116 867,00		116 867,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	13 300,00		13 300,00
66	Charges financières	800,00		800,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		43 542,00	43 542,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		64 241,00	64 241,00
Dépenses d'exploitation - Total		184 717,00	107 783,00	292 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	292 500,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 000,00		5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	96 783,00		96 783,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	6 000,00		6 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		107 783,00		107 783,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 783,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	292 500,00		292 500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		292 500,00		292 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	292 500,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		43 542,00	43 542,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		64 241,00	64 241,00
Recettes d'investissement - Total			107 783,00	107 783,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 783,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	48 950,00	53 750,00	53 750,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	950,00	950,00	950,00
6135	Locations mobilières	2 300,00	2 300,00	2 300,00
61558	Entret. et répar. autres biens mobiliers	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	5 500,00	5 500,00	5 500,00
617	Etudes et recherches	200,00	200,00	200,00
6238	Divers		800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	18 000,00	18 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 000,00	116 867,00	116 867,00
6215	Personnel affecté par collect. rattaché	172 000,00	116 867,00	116 867,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	13 300,00	13 300,00	13 300,00
651	Redev. pour concessions brevets licences	300,00	300,00	300,00
658	Charges diverses de gestion courante	13 000,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		234 250,00	183 917,00	183 917,00
66	Charges financières (b)	800,00	800,00	800,00
668	Autres charges financières	800,00	800,00	800,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		235 050,00	184 717,00	184 717,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	457,00	64 241,00	64 241,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	48 803,00	43 542,00	43 542,00
6811	Dotations aux amortis.s/immobilisations	48 803,00	43 542,00	43 542,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		49 260,00	107 783,00	107 783,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		49 260,00	107 783,00	107 783,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		284 310,00	292 500,00	292 500,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	292 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	284 310,00	292 500,00	292 500,00
752	Revenus imm.non affectes a activ.prof.	2 310,00	2 500,00	2 500,00
753	Reversement taxe de sejour	13 000,00	13 000,00	13 000,00
758	Produits divers de gestion courante	269 000,00	277 000,00	277 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		284 310,00	292 500,00	292 500,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		284 310,00	292 500,00	292 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	284 310,00	292 500,00	292 500,00
--	------------	------------	------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
---	---

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	292 500,00
---	--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires		5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	49 260,00	96 783,00	96 783,00
2135	Installations gles,agencements,amenagts	45 260,00	83 783,00	83 783,00
2188	Autres	4 000,00	13 000,00	13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		6 000,00	6 000,00
2313	Constructions		6 000,00	6 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	49 260,00	107 783,00	107 783,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	49 260,00	107 783,00	107 783,00
-----------------------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	49 260,00	107 783,00	107 783,00
---	------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 783,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	457,00	64 241,00	64 241,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	48 803,00	43 542,00	43 542,00
28121	Terrains nus	5 578,00	5 578,00	5 578,00
28131	Batiments	16 541,00	16 541,00	16 541,00
28135	Installations generales, agencements, am	15 798,00	15 535,00	15 535,00
28153	Installations a caractere specifique	293,00	293,00	293,00
28184	Mobilier	89,00	89,00	89,00
28188	Autres	10 504,00	5 506,00	5 506,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		49 260,00	107 783,00	107 783,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		49 260,00	107 783,00	107 783,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		49 260,00	107 783,00	107 783,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 783,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.1

A1.1 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
		ETAT NEANT	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

	IV
	A1.2

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû	
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A															
TOTAL A															
Barrière simple B															
TOTAL B															
Option d'échange C															
TOTAL C															
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D															
TOTAL D															
Multiplicateur jusqu'à 5 E															
TOTAL E															
Autres types de structures F															
TOTAL F															
TOTAL GENERAL									ETAT NEANT						

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6 : Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (total)														
....														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)**

A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (total)												
.....												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs

catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.4

A1.4 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (4)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil						Type de taux (6)	Index (7)	(8) Taux actuariel	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		en (10)	intérêts		en capital
Total des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de la dette (2)																		
...																		
...																		
Total des recettes au c/166																		
Refinancement de la dette (3)																		
...																		
...																		

ETAT NEANT

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
 (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre.
 (5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.
 (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
 (8) Taux annuel, tous frais compris.
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau du taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles				
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Type de taux (5)	Index de référence (2)			
Taux fixe (total)																
Taux variable simple(total)																
Taux complexe (total)																
Total																

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple						
Taux complexe						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.6

A1.6 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

ETAT NEANT

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.8

A1.8 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)		Dettes en capital au 01/01/N		Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital		
																		Type de taux (3)	Index (4)
Total																			

ETAT NEANT

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 1 600 €	26 octobre 2001
	Biens ou catégories de biens amortis :	
	Durée :	
	Frais d'études non suivis de travaux 5 ans max.	31 mars 2005
	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révision de documents d'urbanisme 10 ans max.	"
	Logiciels 2 à 5 ans	29 novembre 1996
	Voitures 5 à 10 ans	"
	Camions et véhicules industriels 4 à 8 ans	"
	Mobilier 10 à 15 ans	"
	Matériel de bureau électrique ou électronique 5 à 10 ans	"
	Matériel informatique 2 à 5 ans	"
	Matériels classiques 6 à 10 ans	"
	Coffre fort 20 à 30 ans	"
	Installations et appareils de chauffage 10 à 20 ans	"
	Appareils de levage-ascenseurs 20 à 30 ans	"
	Appareils de laboratoire 5 à 10 ans	"
	Equipements de garages et ateliers 10 à 15 ans	"
	Equipements des cuisines 10 à 15 ans	"
	Equipements sportifs 10 à 15 ans	"
	Installations de voirie 20 à 30 ans	"
	Tout autre bâtiment, installation, équipement lourd non mentionnés ci-dessus 15 à 20 ans	"

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 -DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D					
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C					
16	Emprunts et dettes assimilées (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D					
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur © (1)</i>				
	Charges transférées (D) = E + F + G (1)				
	<i>Travaux en régie (E)</i>				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution (3) D001	CUMUL IV
Dépenses			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations affectées à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N- 1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		49 260,00		107 783,00	107 783,00
Ressources propres externes (a)					
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subv. d'invest. Non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
261	Titres de participation				
27	Autres immobilisations financières (1)				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c)		48 803,00		43 542,00	43 542,00
28121	Terrains nus	5 578,00		5 578,00	5 578,00
28131	Batiments	16 541,00		16 541,00	16 541,00
28135	Installations generales, agencements, am	15 798,00		15 535,00	15 535,00
28153	Installations a caractere specifique	293,00		293,00	293,00
28184	Mobilier	89,00		89,00	89,00
28188	Autres	10 504,00		5 506,00	5 506,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	457,00		64 241,00	64 241,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	107 783,00			107 783,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	
Recettes financières (V)	V	107 783,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5)	+107 783,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6) (7)	VI - c/2763 - D (5)	+107 783,00
Résultat hors charges transférées	V-(II+D001)	107 783,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser

(4) Hors comptes 10229,10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 rt c/166)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N- 1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+fg+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/15/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)			ETAT NEANT			
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs directs sur groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
Caissiers	C	5	55 470
Placiers	C	12	24 156
Veilleurs de nuit	C	2	22 143
Entretien	C	2	15 098
TOTAL GENERAL		21	116 867

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**BUDGET ANNEXE
DES ZONES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) VILLE DE METZ BUDGET ANNEXE DES ZONES	(2)
--	------------

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif	(2)
voté par nature	

BUDGET (3) METZ Budget annexe des Zones

ANNEE 2014

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.2 - Etat de la dette -Autres dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

III - Les provisions sont : (4)
- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).
~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (6) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 759 525,00	3 759 525,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 759 525,00	3 759 525,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	4 091 539,00	4 091 539,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 091 539,00	4 091 539,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 851 064,00	7 851 064,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	2 173 849,00		1 655 504,00	1 655 504,00	1 655 504,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		2 173 849,00		1 655 504,00	1 655 504,00	1 655 504,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 173 849,00		1 655 504,00	1 655 504,00	1 655 504,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 072 768,00		2 104 021,00	2 104 021,00	2 104 021,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 072 768,00		2 104 021,00	2 104 021,00	2 104 021,00
TOTAL		5 246 617,00		3 759 525,00	3 759 525,00	3 759 525,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 759 525,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	3 046 125,00		3 506 112,00	3 506 112,00	3 506 112,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	181 184,00		253 413,00	253 413,00	253 413,00
75	Autres produits de gestion courante	2 019 308,00				
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		5 246 617,00		3 759 525,00	3 759 525,00	3 759 525,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 246 617,00		3 759 525,00	3 759 525,00	3 759 525,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		5 246 617,00		3 759 525,00	3 759 525,00	3 759 525,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 759 525,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 104 021,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées			713 184,00	713 184,00	713 184,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			713 184,00	713 184,00	713 184,00
	Total des dépenses d'équipement			713 184,00	713 184,00	713 184,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	4 000 000,00		3 378 355,00	3 378 355,00	3 378 355,00
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	4 000 000,00		3 378 355,00	3 378 355,00	3 378 355,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 000 000,00		4 091 539,00	4 091 539,00	4 091 539,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	4 000 000,00		4 091 539,00	4 091 539,00	4 091 539,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
	4 091 539,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	927 232,00		1 987 518,00	1 987 518,00	1 987 518,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	927 232,00		1 987 518,00	1 987 518,00	1 987 518,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	927 232,00		1 987 518,00	1 987 518,00	1 987 518,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 072 768,00		2 104 021,00	2 104 021,00	2 104 021,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 072 768,00		2 104 021,00	2 104 021,00	2 104 021,00
	TOTAL	4 000 000,00		4 091 539,00	4 091 539,00	4 091 539,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
	4 091 539,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 104 021,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 655 504,00		1 655 504,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 104 021,00	2 104 021,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 655 504,00	2 104 021,00	3 759 525,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 759 525,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées	713 184,00		713 184,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	3 378 355,00		3 378 355,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		4 091 539,00		4 091 539,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 091 539,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 506 112,00		3 506 112,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	253 413,00		253 413,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		3 759 525,00		3 759 525,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 759 525,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 987 518,00		1 987 518,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		2 104 021,00	2 104 021,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 987 518,00	2 104 021,00	4 091 539,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 091 539,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 173 849,00	1 655 504,00	1 655 504,00
6015	Terrains a aménager	369 449,00	581 060,00	581 060,00
6045	Achats d'études, prest.service (terr.)	234 000,00	70 568,00	70 568,00
605	Achats de matériel, équipements et trav.	1 431 000,00	674 520,00	674 520,00
6226	Honoraires	111 400,00	257 556,00	257 556,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	5 800,00	5 800,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	20 000,00	65 000,00	65 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		2 173 849,00	1 655 504,00	1 655 504,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 173 849,00	1 655 504,00	1 655 504,00

023	Virement à la section d'investissement	3 072 768,00	2 104 021,00	2 104 021,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 072 768,00	2 104 021,00	2 104 021,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 072 768,00	2 104 021,00	2 104 021,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		5 246 617,00	3 759 525,00	3 759 525,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 759 525,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	3 046 125,00	3 506 112,00	3 506 112,00
7015	Ventes de terrains aménagés	3 046 125,00	3 506 112,00	3 506 112,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	181 184,00	253 413,00	253 413,00
74718	Participations - autres	181 184,00	253 413,00	253 413,00
75	Autres produits de gestion courante	2 019 308,00		
758	Produits divers de gestion courante	2 019 308,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		5 246 617,00	3 759 525,00	3 759 525,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 246 617,00	3 759 525,00	3 759 525,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	5 246 617,00	3 759 525,00	3 759 525,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 759 525,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		713 184,00	713 184,00
204164	Ets a caractere industriel et commercial		181 184,00	181 184,00
204172	Batiments et installations		532 000,00	532 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement		713 184,00	713 184,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	4 000 000,00	3 378 355,00	3 378 355,00
27638	Autres établissements publics	4 000 000,00	3 378 355,00	3 378 355,00
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	4 000 000,00	3 378 355,00	3 378 355,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 000 000,00	4 091 539,00	4 091 539,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 000 000,00	4 091 539,00	4 091 539,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
-----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	4 091 539,00
---	---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	927 232,00	1 987 518,00	1 987 518,00
1641	Emprunts en unites monetaires zone euro	927 232,00	1 900 000,00	1 900 000,00
16876	Autres etablissements publics locaux		87 518,00	87 518,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		927 232,00	1 987 518,00	1 987 518,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		927 232,00	1 987 518,00	1 987 518,00
-----------------------------------	--	-------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 072 768,00	2 104 021,00	2 104 021,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 072 768,00	2 104 021,00	2 104 021,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 072 768,00	2 104 021,00	2 104 021,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 000 000,00	4 091 539,00	4 091 539,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
4 091 539,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

		IV - ANNEXES										IV
		ELEMENTS DU BILAN										
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										
		A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)										A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES

Total cumulé des dépenses de fonctionnement													1 655 504,00	1 655 504,00
Total dépenses de l'exercice													1 655 504,00	1 655 504,00
Restes à réaliser-reports														

RECETTES REELLES

Total cumulé des recettes de fonctionnement													3 759 525,00	3 759 525,00
Total des recettes de l'exercice													3 759 525,00	3 759 525,00
Restes à réaliser-reports														

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)											A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES REELLES													
	Total cumulé des dépenses d'investissement	3 378 355,00											3 378 355,00
	Opérations financières	3 378 355,00											3 378 355,00
	Equipements municipaux (2)												
	Equipements non municipaux (C/204) (3)												
	Dépenses d'ordre												
	Total des dépenses de l'exercice	3 378 355,00											3 378 355,00
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES REELLES													
	Total cumulé des recettes d'investissement	1 987 518,00											1 987 518,00
	Recettes de l'exercice	1 987 518,00											1 987 518,00
	Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
	DEPENSES (3)	1 655 504,00							1 655 504,00
	Dépenses de l'exercice	1 655 504,00							1 655 504,00
	011 Charges a caractere general	1 655 504,00							1 655 504,00
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)	3 759 525,00							3 759 525,00
	Recettes de l'exercice	3 759 525,00							3 759 525,00
	70 Produits des services, domaine et ventes	3 506 112,00							3 506 112,00
	74 Dotations et participations	253 413,00							253 413,00
	75 Autres produits de gestion courante								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	2 104 021,00							2 104 021,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	713 184,00							713 184,00
	Dépenses de l'exercice	713 184,00							713 184,00
	204 Subventions d'equipement versees	713 184,00							713 184,00
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)								
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-713 184,00							-713 184,00

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.1
AUTRES DETTES	A2.2

A2.1 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	ETAT NEANT				

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.2 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour acquisitions devant être réglées en plusieurs exercices	87 518,00	0,00	87 518,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

ETAT NEANT

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial (5)		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)					87 518,00					euros	A			
Acquisition terrain ZAC Petite Voëvre	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LORRAINE													
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cl : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (4)	Taux d'intérêt		Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
							Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total) Acquisition terrain ZAC Petite Voëvre				87 518,00	2				0,00	0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.5

A2.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (4)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil						Type de taux (6)	Index (7)	Type de taux (8)	Index (7)	Type de taux (9)	Niveau de taux (9)		intérêts (10)	capital		
																		actuariel
Total des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de la dette (2)																		
...																		
...																		
...																		
Total des recettes au c/166																		
Refinancement de la dette (3)																		
...																		
...																		
...																		

ETAT NEANT

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.
 (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
 (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.
 (5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.
 (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois...)
 (8) Taux annuel, tous frais compris.
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.
 (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

IV

A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert					Instrument de couverture								Primes éventuelles			
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) 2	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple(total)																	
Taux complexe (total)																	
Total																	
ETAT NEANT																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple						
Taux complexe						
Total						
				ETAT NEANT		

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.7

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

ETAT NEANT

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/0007/1C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

IV

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
				ETAT NEANT			

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.9

A2.9 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Dette en capital dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)					
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Contrat renégocié	Taux actuariel			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
ETAT NEANT																			
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		4 000 000,00		3 378 355,00	3 378 355,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		4 000 000,00		3 378 355,00	3 378 355,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		4 000 000,00		3 378 355,00	3 378 355,00
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	4 000 000,00		3 378 355,00	3 378 355,00
27638	Autres établissements publics	4 000 000,00		3 378 355,00	3 378 355,00
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D					
	Reprises sur autofinancement antérieur © (1)				
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
	Travaux en régie (E)				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution (3) D001	CUMUL IV
Dépenses	3 378 355,00		3 378 355,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		3 072 768,00		2 104 021,00	2 104 021,00
Ressources propres externes (a)					
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
261	Titres de participation				
27	Autres immobilisations financières (1)				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c)					
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	3 072 768,00		2 104 021,00	2 104 021,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	2 104 021,00			2 104 021,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV 3 378 355,00
Recettes financières (V)	V 2 104 021,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) -1 274 334,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6) (7)	VI + c/2763 + D (5) -1 274 334,00
Résultat hors charges transférées	V-(II+D001) -1 274 334,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			
166	Refinancement de dette			
	Total			



- FINANCES -

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014/2016



SOMMAIRE

		<u>pages</u>
AA DIRECTION GENERALE		
AA2 COORDINATION DES SERVICES		20 à 23
AC CABINET DU MAIRE		
AC1 COMMUNICATION EXTERNE		24
BA SECRETARIAT GENERAL		
BA2 GESTION DOMANIALE ET MOYENS GENERAUX		25 à 26
BB MISSION PROSPECTIVE ET ENJEUX METROPOLITAINS		
BB9 SERVICES COMMUNS		
BD MISSION ORGANISATION		
BD1 PILOTAGE ET CONTRÔLE DE GESTION		27
BD3 SDSI ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE		28 à 29
CA POLE RESSOURCES FINANCIERES ET COMMANDE PUBLIQUE		
CA2 COMMANDE PUBLIQUE		30
CD POLE EDUCATION		
CD1 VIE DES ECOLES ET PATRIMOINE		31
CD4 ACTION EDUCATIVE		
CE POLE TRANSITION ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE		
CE1 PROTECTION CIVILE ET PREVENTION DES RISQUES		32
CE2 HYGIENE ET SANTE		33
CE3 ENERGIES ET FLUIDES		34
CE4 DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE		35
CF POLE TRANQUILLITE PUBLIQUE, POLICE ET REGLEMENTATION		
CF1 REGLEMENTATION		36 à 37
CF2 POLICE MUNICIPALE		
CG DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE		
CG3 POLITIQUE DE LA VILLE		38
CG5 LOGEMENT ET HABITAT		39
CG6 CITOYENNETE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE		
CG7 RELATIONS USAGERS, ETAT CIVIL ET MAIRES DE QUARTIERS		
DA POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE		
DA1 EQUIPEMENTS SPORTIFS		40
DA2 DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES		41
DA3 JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET VIE ETUDIANTE		42
DB POLE CULTURE		
DB1 ACTION CULTURELLE		43
DB2 PATRIMOINE CULTUREL		44
DB3 ARCHIVES		45
DB4 BIBLIOTHEQUES - MEDIATHEQUES		
EA POLE URBANISME		
EA1 AMENAGEMENT OPERATIONNEL		46
EA2 SUIVI REGLEMENTAIRE		47
EA5 CELLULE ACTION FONCIERE		48
EA6 ETUDE ET PROGRAMMATION URBAINE		49
FD POLE ESPACES VERTS		
FD1 ESPACES VERTS		50
FE POLE PROPRETE URBAINE		
FE1 PROPRETE DU DOMAINE PUBLIC		51
FE2 MOUVEMENT ET SENSIBILISATION		
FF POLE MOBILITE ET ESPACE PUBLIC		
FF1 MOBILITE ET DEVELOPPEMENT		46
FF2 ECLAIRAGE URBAIN		47
FF3 AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS		48
FF4 ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS		49
FF5 SIGNALISATION		50
FF6 ECOMOBILITE		51
FG POLE PATRIMOINE BATI, LOGISTIQUE TECHNIQUE		
FG2 CONSTRUCTION BATIMENTS		46
FG3 ENTRETIEN BATIMENTS		47
FG4 MANIFESTATIONS ET FESTIVITES		48
FG5 PARC AUTO		49
FG6 GRANDS PROJETS		50
FG7 MISSION HANDICAP		51

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

AA - DIRECTION GENERALE
AA2 - COORDINATION DES SERVICES

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
AP / CP 14036 BUDGETS PARTICIPATIFS	1 000 000	0	1 000 000	241 285	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	200 000	0	200 000
TOTAL					200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	200 000	0	200 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

AC - CABINET DU MAIRE
AC1 - COMMUNICATION EXTERNE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
MATERIEL SPECIFIQUE WEB	(tranches annuelles)				2 500	0	2 500	2 500	0	2 500	2 500	0	2 500
TOTAL					2 500	0	2 500	2 500	0	2 500	2 500	0	2 500

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

BA - SECRETARIAT GENERAL
BA2 - GESTION DOMANIALE ET MOYENS GENERAUX

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
REHABILITATION D'IMMEUBLES <small>(tranches annuelles)</small>					165 000	0	165 000	165 000	0	165 000	165 000	0	165 000
CONFORMITE DES BATIMENTS MUNICIPAUX <small>(après diagnostics)</small>					20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
ACQUISITION ANCIENNE POSTE BORN Y	600 000	0	600 000		600 000	0	600 000	0	0	0	0	0	0
CESSION DE PATRIMOINE	0	500 000	-500 000		0	500 000	-500 000	0	0	0	0	0	0
PETIT EQUIPEMENT Achat divers <small>(tranches annuelles)</small>					15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0	15 000
TOTAL					800 000	500 000	300 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

BB - MISSION PROSPECTIVE ET ENJEUX METROPOLITAINS
BB9 - SERVICES COMMUNS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
OFFICE DU TOURISME - VALORISATION METZ	50 500	0	50 500	36 000	50 500	0	50 500	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL					50 500	0	50 500	0	0	0	0	0	0	0

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

BD - MISSION ORGANISATION
BD1 - PILOTAGE ET CONTRÔLE DE GESTION

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
CITE DES CONGRES	522 538	0	522 538		522 538	0	522 538	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL					522 538	0	522 538	0	0	0	0	0	0	0

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

BD - MISSION ORGANISATION
BD3 - SDSI ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AP / CP 12019</u> SUBVENTION A METZ METROPOLE	4 355 769	0	4 355 769	755 769	1 200 000	0	1 200 000	1 200 000	0	1 200 000	1 200 000	0	1 200 000
TOTAL					1 200 000	0	1 200 000	1 200 000	0	1 200 000	1 200 000	0	1 200 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CA - RESSOURCES FINANCIERES ET COMMANDE PUBLIQUE
CA2 - COMMANDE PUBLIQUE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
MOBILIER ADMINISTRATIF Mobillier	(tranches annuelles)				102 500	0	102 500	70 000	0	70 000	70 000	0	70 000
MATERIEL DE NETTOYAGE Monobrosse - aspirateurs	(tranches annuelles)				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000
FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS Petit matériel de bureau	(tranches annuelles)				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000
TOTAL					122 500	0	122 500	90 000	0	90 000	90 000	0	90 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CD - EDUCATION
CD1 - VIE DES ECOLES ET PATRIMOINE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016				
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE		
<u>AP / CP 11003</u> GROSSES RENOVATIONS ECOLES 1ER DEGRE ET ACCESSIBILITE PMR	5 533 359	0	5 533 359	2 733 359	800 000	0	800 000	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	0	1 000 000	
<u>AP / CP 11004</u> PROGRAMME D'EFFICACITE ENERGETIQUE ECOLES	3 831 555	0	3 831 555	1 841 555	590 000	0	590 000	700 000	0	700 000	700 000	0	0	700 000	
<u>PETIT INVESTISSEMENT</u> Travaux divers dans les écoles Réfection jeux de cours Réfection cours d'écoles Autre matériel, outillage et mobilier Mobilier Rideaux Equipement électroménager Matériel de bureau et informatique	(tranches annuelles) (tranches annuelles) (tranches annuelles) (tranches annuelles) (tranches annuelles) (tranches annuelles) (tranches annuelles)				90 000 70 000 35 000 60 000 70 000 60 000 8 000 7 000	0 0 0 0 0 0 0 0	90 000 70 000 35 000 60 000 70 000 60 000 8 000 7 000	90 000 70 000 35 000 60 000 70 000 60 000 8 000 7 000	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	90 000 70 000 35 000 60 000 70 000 60 000 8 000 7 000	90 000 70 000 35 000 60 000 70 000 60 000 8 000 7 000	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	90 000 70 000 35 000 60 000 70 000 60 000 8 000 7 000
TOTAL					1 790 000	0	1 790 000	2 100 000	0	2 100 000	2 100 000	0	0	2 100 000	

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CD - EDUCATION
CD4 - ACTION EDUCATIVE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AP / CP 12020</u> CREATION ET RENOVATION RESTAURANTS SCOLAIRES	7 522 448	0	7 522 448	612 448	900 000	0	900 000	3 310 000	0	3 310 000	2 700 000	0	2 700 000
<u>PETIT INVESTISSEMENT</u> Réaménagement et conforté des restaurants	(tranches annuelles)				70 000	0	70 000	40 000	0	40 000	40 000	0	40 000
Mobilier périscolaire	(tranches annuelles)				40 000	20 000	20 000	40 000	20 000	20 000	40 000	20 000	20 000
TOTAL					1 010 000	20 000	990 000	3 390 000	20 000	3 370 000	2 780 000	20 000	2 760 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CE - TRANSITION ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
CE1 - PROTECTION CIVILE ET PREVENTION DES RISQUES

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
TRAVAUX SECURITE DANS LES E.R.P. SUITE AU PASSAGE COMMISSIONS DE SECURITE	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
RENOUVELLEMENT MATERIEL INCENDIE EXTINCTEURS - DESENFUMAGE	(tranches annuelles)				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000
HOTEL DE VILLE Conformité incendie	(tranches annuelles)				8 000	0	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0	8 000
TRAVAUX SUITE CONTROLES TECHNIQUES SUITE AUX CONTROLES OBLIGATOIRES	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
TOTAL					58 000	0	58 000	58 000	0	58 000	58 000	0	58 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CE - TRANSITION ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
CE2 - HYGIENE ET SANTE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
AUTRE MATERIEL OUTILLAGE ET MOBILIER (tranches annuelles)					2 000	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES (tranches annuelles)					4 000	0	4 000	4 000	0	4 000	4 000	0	4 000
TOTAL					6 000	0	6 000	6 000	0	6 000	6 000	0	6 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CE - TRANSITION ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
CE3 - ENERGIES ET FLUIDES

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
RENOVATION DIVERSES CHAUFFERIES <small>(tranches annuelles)</small>					40 000	0	40 000	40 000	0	40 000	40 000	0	40 000
INSTALLATIONS CHAUFFAGE <small>(tranches annuelles)</small>					110 000	0	110 000	110 000	0	110 000	110 000	0	110 000
AUTRE MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER <small>(tranches annuelles)</small>					20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE <small>(tranches annuelles)</small>					20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
REMPLACEMENT GROUPE FROID ARSENAL <small>(tranches annuelles)</small>	400 000	0	400 000		400 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0
RENOVATION GROUPE FROID <small>(tranches annuelles)</small>					46 000	0	46 000	46 000	0	46 000	46 000	0	46 000
TOTAL					636 000	0	636 000	236 000	0	236 000	236 000	0	236 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CE - TRANSITION ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
CE4 - DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
MISES AUX NORMES ISO 14001 Conformité assainissement	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
ECO-RESPONSABILITE Matériels d'économies d'eau et d'énergie	(tranches annuelles)				30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000
TOTAL					50 000	0	50 000	50 000	0	50 000	50 000	0	50 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CF - TRANQUILLITE PUBLIQUE, POLICE ET REGLEMENTATION
CF1 - REGLEMENTATION

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016						
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE				
<u>AP / CP 12021</u>																	
AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	2 000 000	0	2 000 000	23 824	20 000	0	20 000	980 000	0	980 000	976 176	0	976 176	0	976 176	0	976 176
REPLACEMENTS DES BORNES ELECTRIQUES DES MARCHES DECOUVERTS	(tranches annuelles) 15 000	0	15 000		7 000	0	7 000	7 000	0	7 000	7 000	0	7 000	0	7 000	0	7 000
TRAVAUX RESEAUX D'EAU Foire de mai	15 000	0	15 000		15 000	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFECTION RESEAUX EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES DU MARCHÉ COUVERT	310 000	0	310 000		150 000	0	150 000	160 000	0	160 000	160 000	0	160 000	0	160 000	0	160 000
PETIT INVESTISSEMENT Petit équipement, appareil photo, cafétéries	(tranches annuelles)				1 000	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000
TOTAL					193 000	0	193 000	1 148 000	0	1 148 000	984 176	0	984 176	0	984 176	0	984 176

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CF - TRANQUILLITE PUBLIQUE, POLICE ET REGLEMENTATION
CF2 - POLICE MUNICIPALE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
PETIT INVESTISSEMENT Appareils photos numériques, frigos, cafetières électriques, four à micro-ondes (tranches annuelles)					2 000	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000
TOTAL					2 000	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CG - DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE
CG3 - POLITIQUE DE LA VILLE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
PLATEFORME SOCIO-ECONOMIQUE Aménagement de l'espace central	400 000	0	400 000		300 000	0	300 000	100 000	0	100 000	0	0	0	0
LANGUEDOC Résidentialisation et aménagement	1 297 166	389 149	908 017		259 433	58 372	201 061	908 016	272 405	635 611	129 717	58 372	71 345	
MAITRISE D'ŒUVRE REICHEN Rénovation urbaine de Metz-Borny	200 000	0	200 000		80 000	0	80 000	100 000	0	100 000	20 000	0	20 000	
AMENAGEMENT ESPACE BOURBONNAIS-BUGEY- NIVERNAIS Reprise intégrale des espaces publics	1 225 000	0	1 225 000		0	0	0	827 500	0	827 500	397 500	0	397 500	
PLACE DU MARCHE FOSSELLE Réaménagement total	2 160 000	648 000	1 512 000		332 000	97 200	234 800	1 612 000	356 400	1 255 600	216 000	194 400	21 600	
AMENAGEMENT DE JARDINS FAMILIAUX	815 000	0	815 000		400 000	0	400 000	415 000	0	415 000	0	0	0	
PETIT INVESTISSEMENT (tranches annuelles)					2 500	0	2 500	2 500	0	2 500	2 500	0	2 500	
TOTAL					1 373 933	155 572	1 218 361	3 965 016	628 805	3 336 211	765 717	252 772	512 945	

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CG - DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE
CG5 - LOGEMENT ET HABITAT

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
COPROPRIETE BORN Travaux	250 000	0	250 000		50 000	0	50 000	100 000	0	100 000	100 000	0	0	100 000
LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE	(tranches annuelles)				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	0	10 000
TOTAL					60 000	0	60 000	110 000	0	110 000	110 000	0	0	110 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CG - DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE
CG6 - CITOYENNETE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
AUTRE MATERIEL OUTILLAGE ET MOBILIER	(tranches annuelles)				1 500	0	1 500	1 500	0	1 500	1 500	0	0	1 500
TOTAL					1 500	0	1 500	1 500	0	1 500	1 500	0	0	1 500

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

CG - DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE
CG7 - RELATIONS USAGERS, ETAT CIVIL ET MAIRIES DE QUARTIERS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016				
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE		
<u>AP / CP 12024</u> CONSTRUCTION MAIRIE DE QUARTIER A BELLECROIX	1 021 229	0	1 021 229	816 129	205 100	0	205 100	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>AP / CP 12018</u> REAMENAGEMENT DU PERISTYLE	1 750 000	0	1 750 000	323 656	200 000	0	200 000	1 226 344	0	1 226 344	0	0	0	0	0
<u>AP / CP 13027</u> REFECTION DES CIMETIERES ET EXTENSION DES COLUMBARIUMS	900 000	0	900 000	299 080	200 000	0	200 000	400 920	0	400 920	0	0	0	0	0
<u>MAIRIES DE QUARTIERS</u> AMELIORATION DE L'ACCUEIL EN MAIRIE DE QUARTIER Signalétique	66 000	0	66 000		22 000	0	22 000	22 000	0	22 000	22 000	0	0	0	22 000
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE FERMETURE DE PORTES SECURISE	50 000	0	50 000		10 000	0	10 000	20 000	0	20 000	20 000	0	0	0	20 000
AMENAGEMENT ESPACE DE RENCONTRE TOULOUSE - CHARENTE	500 000	0	500 000		400 000	0	400 000	100 000	0	100 000	100 000	0	0	0	0
MATERIEL ELECTORAL DANS LA PERSPECTIVE DES ELECTIONS TERRITORIALES DE 2015	120 000	13 490	106 510		60 000	13 490	46 510	60 000	0	60 000	60 000	0	0	0	0
TOTAL					1 097 100	13 490	1 083 610	1 829 264	0	1 829 264	42 000	0	0	0	42 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

DA - ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
DA1 - EQUIPEMENTS SPORTIFS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
AP / CP 11005 PROGRAMME D'EFFICACITE ENERGETIQUE - PISCINES Amiante Honoraires SAREMM	8 361 100	300 000	8 061 100	2 470 053	2 606 165	300 000	2 306 165	2 943 882	0	2 943 882	0	0	0	0
KAYAK CLUB : réhabilitation et extension	1 200 000	0	1 200 000	28 150	50 000	0	50 000	1 121 850	0	1 121 850	0	0	0	0
COMPLEXE SPORTIF SAINT SYMPHORIEN Aménagement des espaces au-dessus des salles annexes pour création de deux salles de boxe et création d'un local de rangement	406 500	0	406 500		0	0	0	406 500	0	406 500	0	0	0	0
TRANCHE ANNUELLE D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COUVERTS	(tranches annuelles)				100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	0	100 000

DA1 - EQUIPEMENTS SPORTIFS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
TRANCHE ANNUELLE D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE PLEIN AIR (tranches annuelles)					150 000	0	150 000	150 000	0	150 000	150 000	0	150 000
TRANCHE ANNUELLE D'ENTRETIEN DES MATS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS DE FOOTBALL (tranches annuelles)					23 500	0	23 500	25 000	0	25 000	25 000	0	25 000
TRANCHE ANNUELLE RENOUELEMENT MATERIEL SPORTIF (tranches annuelles)					25 000	0	25 000	25 000	0	25 000	25 000	0	25 000
MISE EN SECURITE DES AGRES (tranches annuelles)					15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0	15 000
TRANCHE ANNUELLE D'ENTRETIEN DES PISCINES (tranches annuelles)					40 000	0	40 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000
ES METZ : CREATION LOCAL BUVETTE ET RANGEMENT	50 000	0	50 000		0	0	0	50 000	0	50 000	0	0	0
TERRAIN DE BASEBALL Abris joueurs et cabine de scorage	200 000	0	200 000		50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	0
Structures mobiles pour vestiaires Eclairage					0	0	0	50 000	0	50 000	0	0	0
					0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
STADE DEZAVELLE Création d'un terrain de boules suite au projet patinoire	40 000	0	40 000		0	0	0	40 000	0	40 000	0	0	0
ACHATS D'AUTOLAVEUSES Piscines	20 000	0	20 000		20 000	0	20 000	0	0	0	0	0	0
SUBVENTION D'EQUIPEMENT (ASPTT...)	120 000	0	120 000	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000

DA1 - EQUIPEMENTS SPORTIFS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE		RECETTE PREVUE		CHARGE VILLE		FINANCEMENT ANTERIEUR		EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
									DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
PARTICIPATION D'EQUIPEMENT PATINOIRE	100 000	0	0	100 000					20 000	0	20 000	80 000	0	80 000	0	0	0
SALLE DE L'ABBE RISSE Réfection du plancher	60 000	0	0	60 000					0	0	0	60 000	0	60 000	0	0	0
AUTO MODELE LE GRAOUILLY Modification et extension de la piste	125 350	0	0	125 350					0	0	0	125 350	0	125 350	0	0	0
ARENES Création de massifs pour mise en place de longues salle de GRS	50 000	0	0	50 000					0	0	0	50 000	0	50 000	0	0	0
COMPLEXE SPORTIF JOBA Remplacement du sol sportif du gymnase Transformation du terrain stab. En synthétique	285 000 843 000	0 40 000	0 40 000	285 000 803 000					0 0	0 0	0 0	285 000 843 000	0 40 000	285 000 803 000	0 0	0 0	0 0
ACCESSIBILITE PMR ET TRAVAUX COMPLEMENTAIRES Cosec Dauphiné : travaux dojo Cosec Devant-les-Ponts Cosec Paul Valéry Gymnase Fournier Gymnase Bellecroix	128 220 366 000 366 000 403 000 269 000	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	128 220 366 000 366 000 403 000 269 000					128 220 0 0 0 0	0 0 0 0 0	128 220 0 0 0 0	0 366 000 366 000 403 000 269 000	0 0 0 0 0	0 366 000 366 000 403 000 269 000	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0
COMPLEXE SPORTIF DE RUGBY Création de stationnement complémentaire	146 000	0	0	146 000					0	0	0	146 000	0	146 000	0	0	0
STADE SAINT-SYMPHORIEN Transformation d'un terrain naturel en synthétique	850 000	40 000	40 000	810 000					0	0	0	0	0	0	850 000	40 000	810 000
TERRAIN TENNIS DE MAGNY Mise en place d'une surface synthétique	36 000	3 000	3 000	33 000					0	0	0	0	0	0	36 000	3 000	33 000

DA1 - EQUIPEMENTS SPORTIFS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
CREATION DE TERRAINS DE FUTSAL Borny Hauts de Vallières	200 000	80 000	120 000		0	0	0	0	0	0	100 000	40 000	60 000
SMEC TENNIS Remplacement de la couverture et mise en place d'un chauffage radian	369 000	0	369 000		0	0	0	369 000	0	0	369 000	0	0
STAND DE TIR Mise en conformité des casquettes	153 500	0	153 500		0	0	0	153 500	0	0	153 500	0	0
GYMNASE FOURNIER Remplacement du sol	85 000	0	85 000		0	0	0	85 000	0	0	85 000	0	0
TERRAIN DE PETANQUE RUE DU SAULNOIS Extension et couverture avec éclairage	155 500	0	155 500		0	0	0	155 500	0	0	155 500	0	0
BOULODROME AVENUE HENRI II Réhabilitation et extension	1 678 000	0	1 678 000		0	0	0	0	0	0	1 678 000	0	1 678 000
TOTAL					3 598 885	300 000	3 298 885	8 743 582	40 000	8 703 582	3 239 000	123 000	3 116 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

DA - ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
DA2 - DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
PISCINES Acquisition de petit équipement	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	45 000	0	45 000	45 000	0	45 000
ASSOCIATIONS SPORTIVES Aide en équipement	(tranches annuelles)				40 000	0	40 000	40 000	0	40 000	40 000	0	40 000
METZ PLAGE Acquisition de matériel et petits travaux	(tranches annuelles)				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000
TOTAL					70 000	0	70 000	95 000	0	95 000	95 000	0	95 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

DA - ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
DA3 - JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET VIE ETUDIANTE

OPERATIONS	DEPENSE		RECETTE		CHARGE		FINANCEMENT		EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
	PREVUE	382 000	PREVUE	0	VILLE	382 000	ANTERIEUR	91 164	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
IMMEUBLE LOGIEST HAUTS-DE-VALLIERES Transformation appartement en locaux associatifs		382 000		0	382 000		91 164		290 836	0	290 836	0	0	0	0	0	0	0
MAISON DES ASSOCIATIONS DU SABLON (RUE CASTELNAU) Etude		90 000		0	90 000		40 000		50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0
CENTRE D'ACTIVITES ET DE LOISIRS DE PLANTIERES Travaux de façade et reprises de stabilité des murs		505 882		0	505 882		475 882		30 000	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0
AP / CP 13028																		
RENOVATION DES CENTRES SOCIOCULTURELS		3 696 650		225 500	3 471 150		190 000		776 300	225 500	550 800	1 203 725	0	1 203 725	1 526 625	0	1 526 625	0
CENTRE ST-DENIS DE LA REUNION (ROUTE DE LORRY) Etude		50 000		0	50 000				50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0
MATERIELS PEDAGOGIQUES ASSOCIATIONS (tranches annuelles)									15 000	0	15 000	15 000	0	0	15 000	0	15 000	0
PROGRAMME ANNUEL D'ENTRETIEN DES CSC Aménagement placard à vaisselle Magny Travaux entretien Petit Bois MJC 4 Bornes rampe et espace de rangement (PMI) MCL Saint Marcel (demandes PMI) Petits aménagements et travaux réglementaires (tranches annuelles)									60 000	0	60 000	60 000	0	0	60 000	0	60 000	0
MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS Etude		50 000		0	50 000				50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0

DA3 - JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET VIE ETUDIANTE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
CENTRE CHAMPAGNE BD D'ALSACE Etude programmée pour nouveau bâtiment	200 000	0	200 000		200 000	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL					1 522 136	225 500	1 296 636	1 278 725	0	1 278 725	1 601 625	0	1 601 625	0

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

DB - CULTURE
DB1 - ACTION CULTURELLE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AP / CP 11007</u> BAM	15 000 000	3 880 000	11 120 000	7 331 580 R 2 462 500	4 000 000	833 325	3 166 675	3 668 420	584 175	3 084 245	0	0	0
AP / CP 13029 RENOVATION DE L'ARSENAL	1 712 700	1 200 000	512 700	1 712 700 R 800 000	0	400 000	-400 000	0	0	0	0	0	0
SUBVENTION D'EQUIPEMENT EPCC	(tranches annuelles)				30 000	0	30 000	80 000	0	80 000	80 000	0	80 000
SUBVENTION ENTRETIEN DE BATIMENTS EPCC	(tranches annuelles)				70 000	0	70 000	140 000	0	140 000	140 000	0	140 000
AMENAGEMENT DU GYMNASSE EMARIEN AUDITORIUM Etude	720 000	0	720 000		50 000	0	50 000	310 000	0	310 000	360 000	0	360 000
FRICHE ARTISTIQUE - MATERIEL SCENIQUE	50 000	0	50 000		50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	0
GROS ENTRETIEN BATIMENTS CULTURELS	(tranches annuelles)				100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
TOTAL					4 300 000	1 233 325	3 066 675	4 298 420	584 175	3 714 245	680 000	0	680 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

DB - CULTURE
DB2 - PATRIMOINE CULTUREL

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
<u>AP / CP 11008</u> PORTE DES ALLEMANDS	3 500 000	360 000	3 140 000	1 434 017 R 160 000	1 600 000	130 000	1 470 000	465 983	70 000	395 983	0	0	0	0
<u>AP / CP 12022</u> RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES	8 467 800	4 370 403	4 097 398	5 316 675 R 2 626 413	813 450	611 690	201 760	1 260 000	350 000	910 000	1 077 675	782 300	295 375	
EGLISE DES TRINITAIRES Restauration	375 000	100 000	275 000		0	0	0	75 000	0	75 000	300 000	100 000	200 000	
TEMPLE NEUF CHARPENTE ET COUVERTURE	375 000	4 901	370 099		0	4 901	-4 901	75 000	0	75 000	300 000	0	300 000	
EGLISE ST MAXIMIN DIAGNOSTIC SANITAIRE	100 000	0	100 000		25 000	0	25 000	0	0	0	75 000	0	75 000	
RAVALEMENT EGLISE ST FIACRE	600 000	80 000	520 000		300 000	40 000	260 000	300 000	40 000	260 000	0	0	0	

DB2 - PATRIMOINE CULTUREL

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
COUVENT DES RECOLLETS Etudes	75 000	0	75 000		75 000	0	75 000	0	0	0	0	0	0	0
SUBVENTION D'EQUIPEMENT AUX CONSEILS DE FABRIQUE	(tranches annuelles)				100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	0	100 000	0	100 000
GROS ENTRETIEN DES BATIMENTS CULTURELS ET CULTUELS NON MH	(tranches annuelles)				100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	0	100 000	0	100 000
TRAVAUX DE SECURITE DANS LES BATIMENTS CULTURELS ET CULTUELS	(tranches annuelles)				25 000	0	25 000	25 000	0	25 000	0	25 000	0	25 000
INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE DANS LES EDIFICES CULTUELS	(tranches annuelles)				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	0	10 000	0	10 000
DIVERS TRAVAUX DANS LES BATIMENTS CONSTRUCTIONS ET EDIFICES CULTUELS	(tranches annuelles)				50 000	0	50 000	50 000	0	50 000	0	50 000	0	50 000
TRAVAUX DE STRICT ENTRETIEN SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES	(tranches annuelles)				50 000	15 000	35 000	50 000	15 000	35 000	15 000	50 000	15 000	35 000
TRAVAUX D'ENTRETIEN BATIMENTS CULTUELS	(tranches annuelles)				50 000	0	50 000	50 000	0	50 000	0	50 000	0	50 000
ACCESSIBILITE PMR	(tranches annuelles)				15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	0	15 000	0	15 000
MISE EN PLACE CENTRE D'INTERPRETATION - CIAP	2 520 000	454 000	2 066 000		20 000	4 000	16 000	1 000 000	200 000	800 000	1 500 000	250 000	1 250 000	
PARCOURS TOURISTIQUE DE LA MOSELLE	20 000	0	20 000		20 000	0	20 000	0	0	0	0	0	0	
TOTAL					3 253 450	805 591	2 447 859	3 525 983	675 000	2 850 983	3 602 675	1 147 300	2 455 375	

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

DB - CULTURE
DB3 - ARCHIVES

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
MOBILIER ET MATERIEL SPECIFIQUE	(tranches annuelles)				30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000
RESTAURATION DE DOCUMENTS ANCIENS	(tranches annuelles)				50 000	0	50 000	50 000	0	50 000	20 000	0	20 000
NUMERISATION MICROFILMAGE	(tranches annuelles)				50 000	0	50 000	50 000	0	50 000	50 000	0	50 000
TOTAL					130 000	0	130 000	130 000	0	130 000	100 000	0	100 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

DB - CULTURE
DB4 - BIBLIOTHEQUES - MEDIATHEQUES

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
<u>AP / CP 11009</u>														
AGORA CSC - METZ-NORD / PATROTTE	10 000 000	941 128	9 058 872	493 380 R 1 128	800 000	140 000	660 000	4 175 000	300 000	3 875 000	4 531 620	500 000	4 031 620	
<u>AP / CP 13030</u>														
ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS Acquisition des Collections	1 200 000	0	1 200 000	300 000	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	
IDENTIFICATION A DISTANCE DES DOCUMENTS PAR RADIO FREQUENCE	300 000	45 000	255 000		100 000	15 000	85 000	200 000	30 000	170 000	0	0	0	
NUMERISATION	(tranches annuelles)				60 000	0	60 000	60 000	0	60 000	60 000	0	60 000	
RESTAURATION DES COLLECTIONS Restauration documents anciens Commandes artistiques	(tranches annuelles) (tranches annuelles)				9 000 9 000	0 0	9 000 9 000	9 000 9 000	0 0	9 000 9 000	9 000 9 000	0 0	9 000 9 000	
ACQUISITIONS AUTRES Mobilier spécifique pour bibliothèques Achat de matériel Logiciels BSN	(tranches annuelles) (tranches annuelles) (tranches annuelles)				15 000 10 000 5 000	0 0 0	15 000 10 000 5 000	15 000 10 000 5 000	0 0 0	15 000 10 000 5 000	15 000 10 000 5 000	0 0 0	15 000 10 000 5 000	
MEDIATHEQUE JEAN MACE A BORNY Climatisation du bâtiment	47 000	0	47 000		0	0	0	47 000	0	47 000	0	0	0	
FONDS ANCIENS PATRIMONIAUX	(tranches annuelles)				25 000	0	25 000	25 000	0	25 000	25 000	0	25 000	
TOTAL					1 333 000	155 000	1 178 000	4 855 000	330 000	4 525 000	4 964 620	500 000	4 464 620	

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

EA - URBANISME
EA1 - AMENAGEMENT OPERATIONNEL

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
<u>AP / CP 11010</u> PLACE MAZELLE / BOULEVARD MAGINOT / PROMENADE BASSE DE LA SEILLE	9 240 290	0	9 240 290	7 587 004	0	0	0	350 000	0	350 000	1 303 286	0	0	1 303 286
<u>AP / CP 11011</u> PROJET URBAIN PATROTTE / METZ-NORD	6 500 000	0	6 500 000	3 064 133	1 000 000	0	1 000 000	1 400 000	0	1 400 000	1 035 867	0	0	1 035 867
CHEMIN DES VIGNERONS	100 000	0	100 000	90 000	10 000	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0
ZAC GPV Matériel, équipement et travaux	0	190 301	-190 301		0	0	0	0	190 301	-190 301	0	0	0	0
ETUDES PRE-OPERATIONNELLES	90 000	0	90 000		30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	0	30 000
BELCHAMPS Achat étude prestations services	25 000	0	25 000		25 000	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires	25 000	0	25 000		25 000	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0
Achat matériel équipement travaux	441 000	0	441 000		71 000	0	71 000	270 000	0	270 000	100 000	0	0	100 000
TOTAL					1 161 000	0	1 161 000	1 700 000	190 301	1 509 699	1 165 867	0	0	1 165 867

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

EA - URBANISME
EA2 - SUIVI REGLEMENTAIRE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
PARTICIPATION POUR NON-REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT	0	40 000	-40 000		0	40 000	-40 000	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL					0	40 000	-40 000	0	0	0	0	0	0	0

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

EA - URBANISME
EA5 - CELLULE ACTION FONCIERE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
ZAC AMPHITHEATRE	7 952 824	0	7 952 824		0	0	0	6 266 564	0	6 266 564	1 686 260	0	1 686 260
Rachat des infrastructures													
<i>dont Voie courbe</i>	3 372 520	0	3 372 520		0	0	0	1 686 260	0	1 686 260	1 686 260	0	1 686 260
<i>dont Voiries diverses</i>	493 756	0	493 756		0	0	0	493 756	0	493 756	0	0	0
<i>dont Extension Belchamps</i>	1 624 472	0	1 624 472		0	0	0	1 624 472	0	1 624 472	0	0	0
Rachat du triangle nord													
<i>dont parvis / Avenue Mitterand / Jardins</i>	2 462 076	0	2 462 076		0	0	0	2 462 076	0	2 462 076	0	0	0
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	1 000 000	0	1 000 000		2 395 000	0	2 395 000	900 000	0	900 000	250 000	0	250 000
Immeuble bâti - 3 Rue Dembour	400 000	0	400 000		1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0
Immeuble bâti - 49 Avenue André Malraux	45 000	0	45 000		400 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0
Terrains gens du voyage	850 000	0	850 000		45 000	0	45 000	0	0	0	0	0	0
Rachat terrains EPFL - Ancienne ZAD Metz-Sud	750 000	0	750 000		200 000	0	200 000	650 000	0	650 000	0	0	0
Rachat terrains EPFL - Zone de Vallières	500 000	0	500 000		750 000	0	750 000	0	0	0	250 000	0	250 000
Divers					0	0	0	250 000	0	250 000	0	0	0
VENTES IMMOBILIERES	0	2 646 000	-2 646 000			0	2 446 000	0	100 000	-100 000	0	100 000	-100 000
Vente terrain SOTRAMEUSE	0	1 751 000	-1 751 000			0	1 751 000	0	0	0	0	0	0
Vente terrain AUTO-LOSANGE	0	335 000	-335 000			0	335 000	0	0	0	0	0	0
Echange EUROPEAN-Ville de Metz	0	60 000	-60 000			0	60 000	0	0	0	0	0	0
Divers	0	500 000	-500 000			0	300 000	0	100 000	-100 000	0	100 000	-100 000
TOTAL					2 395 000	2 446 000	-51 000	7 166 564	100 000	7 066 564	1 936 260	100 000	1 836 260

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

EA - URBANISME
EA6 - ETUDE ET PROGRAMMATION URBAINE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
ETUDES PROSPECTIVES	(tranches annuelles)				50 000	0	50 000	50 000	0	50 000	50 000	0	0	50 000
TOTAL					50 000	0	50 000	50 000	0	50 000	50 000	0	0	50 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FD - ESPACES VERTS
FD1 - ESPACES VERTS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016							
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE					
ENTRETIEN DES AIRES DE JEUX , MULTISPORTS ET ACQUISITION DE MOBILIER DE JARDIN																		
Aires de jeux : réfection complète de 10 aires de jeux par an	(tranches annuelles)					300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	0	300 000		
Terrains multisports : réfection sols souples et panneaux	(tranches annuelles)					40 000	0	40 000	40 000	0	40 000	40 000	0	40 000	0	40 000		
Déplacement du terrain multisport - Plan d'eau	70 000	0	70 000			70 000	0	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0		
Bancs et corbeilles	(tranches annuelles)					60 000	0	60 000	60 000	0	60 000	60 000	0	60 000	0	60 000		
Acquisition et remplacement de mobilier de fleurlissement	(tranches annuelles)					30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	0	30 000		
GESTION DU PATRIMOINE ARBORE																		
Gestion des boisements dans divers quartiers	(tranches annuelles)					15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	0	15 000		
AP / CP 13031																		
CONFORTEMENT ET MISE EN VALEUR DES COURS D'EAU	1 120 000	655 000	465 000	0		245 000	123 000	122 000	875 000	532 000	343 000	0	0	0	0	0		
AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET ENTRETIEN DE L'OUTIL DE TRAVAIL																		
Armoires, chaises, stockage, échelles (petit investissement) (2184 - programme 13301)	(tranches annuelles)					4 000	0	4 000	4 000	0	4 000	4 000	0	4 000	0	4 000		
Autres immobilisations corporelles (Matériel, outillage... 2188 - programme 13301)	(tranches annuelles)					17 000	0	17 000	17 000	0	17 000	17 000	0	17 000	0	17 000		
ENTRETIEN ET RENOVATION DES SERRES MUNICIPALES	(tranches annuelles)					30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	0	30 000		

FD1 - ESPACES VERTS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
<u>PROGRAMME DE RENOVATION DES VESTIAIRES</u> Vestiaire de Magny rue des Campanules Vestiaire de DLP route de Lorry	450 000 450 000	0 0	450 000 450 000		50 000 0	0 0	50 000 0	400 000 50 000	0 0	400 000 50 000	0 400 000	0 400 000	0 0	0 400 000
<u>AP / CP 13032</u> CREATION, RENOVATION DES ESPACES VERTS ET MISE EN ACCESSIBILITE PMR	2 434 000	0	2 434 000	513 000	290 000	0	290 000	804 000	0	804 000	827 000	0	827 000	0
TOTAL					1 151 000	123 000	1 028 000	2 625 000	532 000	2 093 000	1 723 000	0	1 723 000	0

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FE - PROPRIETE URBAINE
FE1 - PROPRIETE DU DOMAINE PUBLIC

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
MODERNISATION LOCAUX PROPRIETE Etude	100 000	0	100 000		100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REFECTION LOCAL PU BOULEVARD PAIXHANS	146 032	0	146 032		0	0	0	146 032	0	0	146 032	0	0	0
AUTRE OUTILLAGE, MATERIEL ET MOBILIER (tranches annuelles)					1 000	0	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
AUTRE OUTILLAGE, MATERIEL ET MOBILIER Renouvellement électroménager des réfectoires (tranches annuelles)					1 000	0	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
TOTAL					102 000	0	0	102 000	148 032	0	148 032	2 000	0	2 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FE - PROPRETE URBAINE
FE2 - MOUVEMENT ET SENSIBILISATION

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
CONTAINERS ENTERRES	(tranches annuelles)				185 000	0	185 000	220 000	0	220 000	220 000	0	220 000
PUCES A CORBEILLES	25 000	0	25 000		25 000	0	25 000	0	0	0	0	0	0
AUTRE OUTILLAGE, MATERIEL ET MOBILIER	(tranches annuelles)				65 000	0	65 000	65 000	0	65 000	65 000	0	65 000
TOTAL					275 000	0	275 000	285 000	0	285 000	285 000	0	285 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FF - MOBILITE ET ESPACE PUBLIC
FF1 - MOBILITE ET DEVELOPPEMENT

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE <small>(tranches annuelles)</small>	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
SIGNALISATION DYNAMIQUE DES PARKINGS	<small>(tranches annuelles)</small>				100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
AMENAGEMENTS DE ZONES 30	<small>(tranches annuelles)</small>				225 000	0	225 000	0	0	0	0	0	0
Grange aux Bois (secteur Nord)					0	0	0	150 000	0	150 000	0	0	0
Grange aux Bois (secteur Sud)					0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000
Les Isles et divers													
AMENAGEMENTS DE VOIRIE ET DE GENIE CIVIL	<small>(tranches annuelles)</small>				375 000	0	375 000	500 000	0	500 000	500 000	0	500 000
Amélioration de l'accessibilité des espaces publics													
Opérations ponctuelles de lutte contre l'insécurité routière													
REGULATION VOIRIE	<small>(tranches annuelles)</small>				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000
PETIT INVESTISSEMENT	<small>(tranches annuelles)</small>				90 000	0	90 000	90 000	0	90 000	90 000	0	90 000
Petit matériel, outillage et mobilier													
TOTAL					800 000	0	800 000	850 000	0	850 000	900 000	0	900 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FF - MOBILITE ET ESPACE PUBLIC
FF2 - ECLAIRAGE URBAIN

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016					
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE			
<u>AP / CP 13034</u>																
RESEAU D'ECLAIRAGE URBAIN	8 210 000	0	8 210 000	1 790 000	1 620 000	0	1 620 000	2 400 000	0	2 400 000	2 400 000	0	0	2 400 000	0	
RESEAU DE GAINES MUNICIPALES					20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	0	20 000	0	20 000
TOTAL					1 640 000	0	1 640 000	2 420 000	0	2 420 000	2 420 000	0	0	2 420 000	0	2 420 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FF - MOBILITE ET ESPACE PUBLIC
FF3 - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AP / CP 11012</u> OPERATIONS STRUCTURANTES DE VOIRIE	11 406 169	0	11 406 169	4 206 169	1 200 000	0	1 200 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
<u>AP / CP 12025</u> SUPPRESSION PASSAGE A NIVEAU PATROTTE	7 838 054	3 345 949	4 492 105	7 320 720 R 2 885 389	517 334	460 560	56 774	0	0	0	0	0	0
<u>AP / CP 14035</u> DEMOLITION RECONSTRUCTION PONT LOTHAIRE	3 000 000	0	3 000 000	0	800 000	0	800 000	2 200 000	0	2 200 000	0	0	0
DESENCLAVEMENT ZAC DES DEUX FONTAINES	1 700 000	935 000	765 000		800 000	440 000	360 000	900 000	495 000	405 000	0	0	0
PLATEAU PIETONNIER	2 000 000	0	2 000 000		0	0	0	500 000	0	500 000	1 500 000	0	1 500 000
Place d'Armes	1 320 000	0	1 320 000		0	0	0	1 320 000	0	1 320 000	0	0	0
Rue Serpenoise	1 320 000	0	1 320 000		0	0	0	0	0	0	1 320 000	0	1 320 000
Rue des Clercs													
AMELIORATION DES DESSERTES DU PORT DE METZ	173 200	21 000	152 200		0	0	0	100 000	21 000	79 000	73 200	0	73 200
AXE AMENAGE NORD Réalisation de l'axe aménagé sur la rue des Tanneurs	1 500 000	0	1 500 000		0	0	0	750 000	0	750 000	750 000	0	750 000
TOTAL					3 317 334	900 560	2 416 774	8 770 000	516 000	8 254 000	6 643 200	0	6 643 200

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FF - MOBILITE ET ESPACE PUBLIC
FF4 - ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
MAINTENANCE DE LA VOIRIE PUBLIQUE Rénovation des tapis routiers Rénovation des trottoirs Rénovation des pistes cyclables	(tranches annuelles)				2 320 000	0	2 320 000	2 300 000	0	2 300 000	2 300 000	0	2 300 000
OPERATIONS DE VOIRIE LIEES A INTERVENTIONS DE CONCESSIONNAIRES	(tranches annuelles)				75 000	0	75 000	75 000	0	75 000	75 000	0	75 000
RESTAURATION DES REMPARTS Entretien des soutènements, perrés et remparts Vauban	(tranches annuelles)				80 000	0	80 000	80 000	0	80 000	80 000	0	80 000
RESTAURATION DES OUVRAGES D'ART ET MURS DE QUAIS Entretien de ponts et de murs	(tranches annuelles)				200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000
PETIT INVESTISSEMENT Petit matériel, outillage et mobilier	(tranches annuelles)				7 000	0	7 000	7 000	0	7 000	7 000	0	7 000
TOTAL					2 682 000	0	2 682 000	2 662 000	0	2 662 000	2 662 000	0	2 662 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FF - MOBILITE ET ESPACE PUBLIC
FF5 - SIGNALISATION

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
JALONNEMENT	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
AMENAGEMENT DE VOIRIE ET GENIE CIVIL	(tranches annuelles)				18 500	0	18 500	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
ACCESSIBILITE PMR	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
SIGNALETIQUE - RUEDI BAUR	(tranches annuelles)				70 000	0	70 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
PETIT INVESTISSEMENT Signalisation, bornes automatiques	(tranches annuelles)				131 000	0	131 000	140 000	0	140 000	140 000	0	140 000
TOTAL					259 500	0	259 500	220 000	0	220 000	220 000	0	220 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FF - MOBILITE ET ESPACE PUBLIC
FF6 - ECOMOBILITE

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
AP / CP 11002 PLAN VELO	9 202 593	0	9 202 593	3 602 593	1 400 000	0	1 400 000	2 200 000	0	2 200 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL					1 400 000	0	1 400 000	2 200 000	0	2 200 000	2 000 000	0	2 000 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FG - PATRIMOINE BATI, LOGISTIQUE TECHNIQUE
FG2 - CONSTRUCTION BATIMENTS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
ETUDES BATIMENTS MUNICIPAUX	(tranches annuelles)				30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000
GLISSEMENT TERRAIN VALLIERES	1 000 000	0	1 000 000		20 000	0	20 000	0	0	0	0	0	0
Etude Travaux					0	0	0	980 000	0	980 000	0	0	0
PETIT INVESTISSEMENT Autre matériel/ outillage et mobilier	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
TOTAL					70 000	0	70 000	1 030 000	0	1 030 000	50 000	0	50 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FG - PATRIMOINE BATI, LOGISTIQUE TECHNIQUE
FG3 - ENTRETIEN BATIMENTS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
AMELIORATION BASSINS ET FONTAINES <small>(tranches annuelles)</small>					10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000
ECLAIRAGE - ECONOMIE D'ENERGIE <small>(tranches annuelles)</small>					5 000	0	5 000	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000
SIGNALETIQUE BATIMENTS MUNICIPAUX <small>(tranches annuelles)</small>					30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000
PETIT INVESTISSEMENT Autre matériel/ outillage et mobilier <small>(tranches annuelles)</small>					10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000
TOTAL					55 000	0	55 000	55 000	0	55 000	55 000	0	55 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FG - PATRIMOINE BATI, LOGISTIQUE TECHNIQUE
FG4 - MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
AMELIORATION LAC AUX CYGNES <small>(tranches annuelles)</small>					20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	20 000
ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE <small>(tranches annuelles)</small>					70 000	0	70 000	70 000	0	70 000	70 000	0	70 000
RENOUVELLEMENT MATERIEL MANIFESTATIONS <small>(tranches annuelles)</small>					26 400	0	26 400	26 400	0	26 400	26 400	0	26 400
REPLACEMENT TOILES DE TENTES <small>(tranches annuelles)</small>					30 000	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0	30 000
AUTOMATISATION SPECTACLE LAC AUX CYGNES	15 000	0	15 000		15 000	0	15 000	0	0	0	0	0	0
ACQUISITION PLATEAU EMPIROL	12 000	0	12 000		12 000	0	12 000	0	0	0	0	0	0
ACQUISITION PLATEAU REMORQUE	15 000	0	15 000		15 000	0	15 000	0	0	0	0	0	0
Autre matériel, outillage et mobilier <small>(tranches annuelles)</small>					6 000	0	6 000	6 000	0	6 000	6 000	0	6 000
TOTAL					194 400	0	194 400	152 400	0	152 400	152 400	0	152 400

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FG - PATRIMOINE BATI, LOGISTIQUE TECHNIQUE
FG5 - PARC AUTO

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
RENOUVELLEMENT PARC AUTOMOBILE	(tranches annuelles)				700 000	0	700 000	900 000	0	900 000	900 000	0	0	900 000
PETIT INVESTISSEMENT Autre matériel, outillage et mobilier	(tranches annuelles)				20 000	0	20 000	20 000	0	20 000	20 000	0	0	20 000
TOTAL					720 000	0	720 000	920 000	0	920 000	920 000	0	0	920 000

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FG - PATRIMOINE BATI, LOGISTIQUE TECHNIQUE
FG6 - GRANDS PROJETS

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
FORT DE QUEULEU Subvention d'équipement	100 000	0	100 000		100 000	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL					100 000	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014 / 2016

FG - PATRIMOINE BATI, LOGISTIQUE TECHNIQUE
FG7 - MISSION HANDICAP

OPERATIONS	DEPENSE PREVUE	RECETTE PREVUE	CHARGE VILLE	FINANCEMENT ANTERIEUR	EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016			
					DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE	
IMPLANTATION EQUIPEMENT ET MOBILIER URBAIN	(tranches annuelles)				10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	0	10 000
TOTAL					10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	0	10 000